

Évaluation d'impacts économiques et analyses

La crise sanitaire et l'économie des Laurentides

Les impacts économiques de la crise sanitaire à court,
moyen et long terme pour la région des Laurentides



1. L'économie pendant et après la crise sanitaire: approche et méthodologie	3
1.1.Démarche adoptée et outils utilisés	5
Types d'impacts économiques évalués et aspect temporel	5
Le modèle économique utilisé: Hercule-Laurentides	6
Les scénarios construits pour projeter les contextes économiques utilisés dans ce rapport.....	7
Contextes économiques projetés et validation	9
1.2.Lecture économique de la crise sanitaire et de ses impacts sur l'économie du Québec.....	12
La période pandémique: rationnements des demandes et soutiens aux revenus.....	12
Les déterminants centraux de la période post-pandémique.....	16
La période post-pandémique: deux trajectoires potentielles.....	19
2. Impacts économiques de la crise sanitaire dans les Laurentides	22
2.1.L'économie des Laurentides et son tissu industriel.....	23
Le tissu industriel des Laurentides	23
Bassin de travailleurs potentiels de la région et utilisation par les industries	28
La signature économique des Laurentides: les sources d'activité des industries régionales	30
2.2.L'économie des Laurentides pendant la crise sanitaire: natures et ampleurs des impacts.....	33
Origines et ampleurs des impacts sur la valeur des productions industrielles de la région.....	33
Les impacts sur l'activité économique de la région.....	36
La crise sanitaire et le bris de la dynamique d'investissements des industries des Laurentides.....	38
2.3.L'économie des Laurentides post-pandémique: trajectoires de reprise et impacts	40
La période post-pandémique : le « retour à la normale » de l'économie des Laurentides	41
Les conditions de réussite du retour à la normale à réunir par les industries de la région	44
2.4.La crise sanitaire dans les Laurentides: synthèse et indicateurs à suivre	49
3. Éléments de réflexions stratégiques pour le développement économique de la région.....	51
Les Laurentides dans le Québec: poids démographique vs poids économique.....	52
Le développement du tissu industriel des Laurentides : définir des objectifs et identifier les industries à fort potentiel.....	54
Les synergies interindustrielles dans la région: identifier les opportunités pour les industries de la région.	56
4. Surmonter les défis de la période post-pandémique: orientations stratégiques et propositions d'actions.	61
Deux sources de risque: le niveau d'activité post-pandémique et la capacité de production des industries des Laurentides.	62
La nécessité et l'importance de la mise sur pied d'un plan de gestion post-pandémique de l'économie de la région.	63
Les mesures et actions proposées.	64
Annexe : Proposition de mesures et d'actions en vue de l'élaboration d'un plan de relance postpandémique	67

1. L'économie pendant et après la crise sanitaire: approche et méthodologie

1. Connexion-Laurentides et le Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides (CPÉRL) ont mandaté le partenariat DAMÉCO-RCGT pour:
 - évaluer les impacts de la crise sanitaire sur l'économie des Laurentides, durant les périodes pandémiques et post-pandémiques;
 - réaliser des constats et diagnostics sur ces impacts et proposer des réflexions afin d'engager une réflexion stratégique de la région;
 - construire et proposer des bouquets de mesures visant à outiller les décideurs et acteurs régionaux dans la gestion de la situation actuelle et son évolution prochaine.
2. Jusqu'à présent, les implications économiques de la crise au Québec et dans les régions ont été principalement constatées sur la base des publications de statistiques officielles portant sur les comptes économiques, les observations sur le marché du travail ou d'autres indicateurs économiques spécifiques, telle l'évolution des prix à la consommation.
3. Si ces diffusions statistiques sont autant de précieuses et essentielles informations, elles ne suffisent à elles seules à comprendre les mécanismes économiques en jeu durant la crise et à en évaluer les impacts économiques. Ces statistiques ne présentent qu'une vision partielle de la situation, d'un point de vue économique.

Pour illustrer ce propos, prenons comme exemple la consommation des ménages québécois. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les ménages, qui avaient consommé pour 263 milliards de dollars en 2019 ont réalisé en 2020, soit durant la première année pandémique, des dépenses de consommation de 250 milliards de dollars. À la lumière de ces chiffres officiels¹, l'on pourrait conclure que la crise sanitaire a diminué les dépenses de consommation des ménages de 13 milliards de dollars. Or, ce n'est pas le cas. Ces statistiques officielles ne couvrent que les observations des comportements de consommation qui ont été effectivement réalisés, et font fi des comportements de consommation qui auraient été réalisés s'il n'y avait pas eu de pandémie. En effet, l'économie, dont les consommations des ménages sont une composante essentielle, croît d'année en année. La conséquence de ceci est que, sans crise sanitaire, les ménages auraient consommé, en 2020, des biens et services pour un montant d'environ 275 milliards de dollars². Dès lors, la crise sanitaire a eu pour impacts de diminuer la consommation des ménages de 25 milliards de dollars en 2020 (275 - 250), ce qui est bien plus important que les 13 milliards obtenus en comparant 2019 à 2020.

4. Cette étude apporte ainsi trois éclairages essentiels. Le premier est l'évaluation des impacts économiques de la crise sanitaire et le second est de procéder à des projections des contextes post-pandémiques potentiels - notamment au vu et au su des informations

¹ « Comptes économiques du Québec - Trimestriels », institut de la statistique du Québec, disponible à l'adresse suivante: <https://statistique.quebec.ca/fr/document/comptes-economiques-du-quebec-trimestriels>

² Ces estimations sont présentées dans les parties suivantes. Le Ministère des finances du Québec, lors du dépôt de son budget en février 2020, n'intégrant dans ses prévisions aucun effet potentiel de la pandémie jusqu'alors peu connue, prévoyait des consommations de 273 milliards de dollars. DAMÉCO, à partir de son modèle Hercule-Impacts, les estime à 276 milliards.

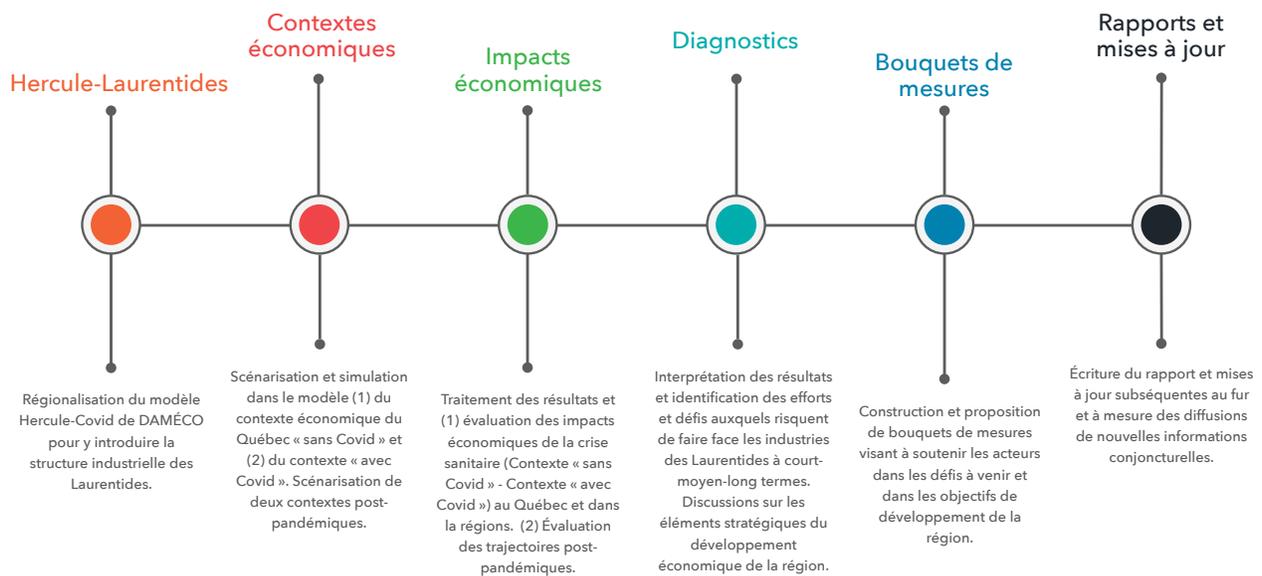
disponibles actuellement et des incertitudes conjoncturelles. Le dernier éclairage est de réaliser ces évaluations et projections pour l'économie des Laurentides et de ses industries.

Ce dernier point est l'apport central de ce rapport et est traité en deuxième et troisième partie. Dans cette première partie, nous nous concentrons sur l'explication de la démarche adoptée, la présentation des outils utilisés et la validation des principales hypothèses retenues.

1.1. Démarche adoptée et outils utilisés

5. La réalisation de ce mandat a suivi les étapes présentées dans le schéma 1.

Schéma 1. Principales étapes de la démarche adoptée.



Types d'impacts économiques évalués et aspect temporel

6. Les impacts économiques d'un projet, d'une politique ou, dans le cas présent, d'un choc externe s'évaluent en comparant deux situations, que nous appelons « Contextes économiques ». Un contexte économique correspond à la situation économique d'une région particulière évoluant dans des conditions particulières.
7. Dans le cas de la crise sanitaire, les impacts sont obtenus en comparant deux contextes économiques, à savoir le contexte « sans la crise » et le contexte « avec la crise ». Le contexte « sans la crise » correspond à la trajectoire d'évolution de l'économie du Québec et des Laurentides sans la survenue de la pandémie. Le contexte « avec la crise » correspond à la trajectoire des deux économies considérant l'avènement de la pandémie.

8. Les impacts économiques de la crise sanitaire sont ainsi obtenus par la formule suivante:

$$\Delta \text{indicateur} = \text{Indicateur}_{\text{sansCovid}} - \text{Indicateur}_{\text{avecCovid}}$$

9. Il est important de distinguer deux périodes de la crise sanitaire. La première a lieu durant les années 2020 et 2021 et correspond à la période pandémique, soit la période durant laquelle les différents gouvernements ont mis en place des mesures sanitaires (confinement, limitations d'activités sociales et autres) et des mesures de soutien (PCU, PCRE et autres). La deuxième période, s'étalant de 2022 à 2030, correspond à la période post-pandémique, soit la période durant laquelle l'ensemble des mesures sont censées être abolies du fait de la *fin de la pandémie*.

Cette distinction est rendue nécessaire par la présence d'importantes incertitudes quant aux comportements qu'adopteront les agents économiques une fois la pandémie terminée. En octobre 2021, date de la réalisation de ce rapport, nous détenons des informations statistiques économiques officielles pour l'intégralité de l'année 2020 et pour les deux premiers trimestres de 2021. Même s'il subsiste quelques incertitudes sur les deux derniers trimestres de 2021, la période « pandémie » du contexte « avec la crise » est relativement connue. Ce n'est pas le cas pour la période post-pandémique, qui présente des incertitudes pouvant influencer de manière significative l'évolution de l'économie du Québec et des Laurentides entre 2022 et 2030.

Nous portons l'attention sur cette distinction, car elle a une influence importante dans la démarche adoptée: nos projections de la période post-pandémique du contexte « avec la crise » abordent ces incertitudes en proposant deux trajectoires potentielles, que nous décrivons par la suite.

Le modèle économique utilisé: Hercule-Laurentides

10. Les contextes économiques sont issus de simulations de scénarios - construits par DAMÉCO - dans le modèle Hercule-Laurentides.
11. Le modèle utilisé dans le cadre de ce mandat, Hercule-Laurentides, est une adaptation du modèle Hercule-COVID, développé par DAMÉCO dans le cadre de la crise sanitaire³, et dans lequel a été introduite la structure industrielle complète de la région des Laurentides. Cette intégration est une innovation significative et apporte de nouveaux éléments d'intelligence économique régionale.
12. L'apport d'un modèle économique tel qu'Hercule-Laurentides, est celui d'offrir la possibilité de simuler des contextes économiques. En reproduisant les comportements des différents agents de l'économie (entreprises, consommateurs, administrations publiques, partenaires commerciaux) et leurs interactions, ce type de modèle projette un portrait complet de l'économie sur une période donnée, ici 2019-2030.

³ voir à ce sujet les études réalisées à partir d'Hercule-COVID:

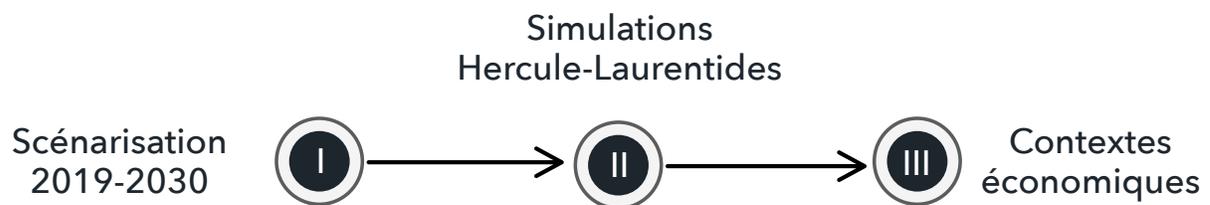
« Un deuxième confinement: conséquences sur les revenus de l'État québécois », 2020, Institut du Québec, disponible à l'adresse suivante: <https://bit.ly/2Y8g3nE>

« Soutien à l'investissement résidentiel et approvisionnement local des administrations publiques en période post-COVID19 », 2020, DAMÉCO-CIRANO, disponible à l'adresse suivante: <https://bit.ly/3EwEIHm>

13. L'intégration du tissu industriel des Laurentides dans le modèle apporte de nombreux éclairages sur sa performance, et ce, dans différents contextes économiques. Par exemple, le modèle évaluera la situation économique des Laurentides mesurée par plusieurs indicateurs tels les emplois des industries de la région, les valeurs et volumes de leurs productions respectives ainsi que sur d'autres composantes essentielles, dont la principale est l'investissement et les niveaux de productivité des industries.

Les scénarios construits pour projeter les contextes économiques utilisés dans ce rapport

14. Le schéma ci-dessous montre la procédure suivie pour projeter les différents contextes économiques du Québec et des Laurentides.



15. **Scénarisation.** Le modèle Hercule-Laurentides nécessite de la part de l'utilisateur l'introduction d'un scénario portant sur la période d'analyse. Dans le présent travail, les scénarios sont construits à partir d'hypothèses sur:

(i) **les composantes conjoncturelles exogènes⁴.**

Certaines variables influençant l'évolution de l'économie ne sont pas générées par le modèle. Ces variables sont communément appelées des *variables exogènes*. Par rapport à d'autres modèles, Hercule-Laurentides présente l'avantage d'exiger des hypothèses d'évolution d'un nombre relativement restreint de variables exogènes. Ces dernières sont principalement des variables très peu, voire pas du tout, influencées par l'activité économique du Québec: le prix du pétrole, les taux d'intérêt canadiens, l'évolution de l'économie des partenaires commerciaux... Une autre partie de ces variables concerne l'évolution démographique du Québec. Il est indispensable d'introduire dans Hercule-Laurentides l'évolution de ces variables exogènes sur la période projetée.

(ii) **Les composantes sanitaires.**

Dans le cadre de la crise sanitaire, les composantes sanitaires à introduire dans le modèle sont (1) les mesures sanitaires imposées par les gouvernements et (2) les mesures de soutien offertes par les gouvernements.

16. Pour réaliser la projection de nos deux contextes économiques, le contexte « sans la crise » et le contexte « avec la crise », nous avons construit des scénarios contenant nos

⁴ Voir les principales sources dans le tableau 1.1.

hypothèses sur les composantes « Conjoncturelles exogènes » et « Mesures COVID ».

Tableau 1.1. Synthèse des éléments de scénarisation des contextes projetés

Contextes	Composantes	Période historique	Période pandémique		Période post-pandémique
		2019	2020	2021	2022 et suivantes
Sans COVID	Composantes « Conjoncturelles exogènes »	Situation officiellement observée	Évolution des variables exogènes basées sur les projections à la fin 2019 de différentes sources (ISQ, Conference Board, Budget du Québec, Budget du Canada, Deloitte et banques privées)		
	Composantes « Mesures COVID »	Aucune			
Avec COVID	Composantes « Conjoncturelles exogènes »	Situation officiellement observée	Évolution des variables exogènes basées sur les projections à la fin 2019 de différentes sources (ISQ, Conference Board, Budget du Québec, Budget du Canada, Deloitte et banques privées)		
	Composantes « Mesures COVID »	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures sanitaires via le rationnement des différentes demandes; - Mesures de soutien via les transferts des administrations vers les ménages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Abolition des mesures sanitaires et de soutien - Comportements post-pandémiques des ménages québécois vis-à-vis de l'utilisation de l'épargne pandémique. 	

17. Notes sur la scénarisation des composantes « conjoncturelles exogènes » dans les deux contextes.

L'évolution scénarisée des composantes conjoncturelles exogènes sur la période 2020-2030 diffère entre les deux contextes. Puisque la nature pandémique de la crise sanitaire a affecté l'évolution attendue de ces composantes (par exemple l'activité économique des partenaires commerciaux du Québec ou encore le prix du pétrole). Ainsi, dans le contexte « sans la crise », nous considérons que l'évolution de ces composantes sur la période 2020-2030 correspond à celle qui était attendue par les principaux conjoncturistes canadiens et québécois juste avant qu'ils n'introduisent l'aspect COVID dans leurs prévisions. Dans le contexte « avec la crise », nous utilisons d'une part l'évolution observée de ces composantes entre 2019 et 2020 et d'autre part, l'évolution attendue de ces composantes sur la période 2021-2030 par ces principaux conjoncturistes.

18. Notes sur la scénarisation des composantes « mesures COVID » dans les deux contextes.

Par définition, ces composantes sont absentes dans le contexte « sans la crise ». Dans le contexte « avec la crise », les mesures COVID ont été scénarisées, pour la période pandémique, sur la base des informations officielles disponibles à l'automne 2021. Les comptes économiques trimestriels du Québec qui couvraient, à cette date, la période Q1-2020 à Q2-2021 constituent la principale source d'informations. Le lecteur intéressé pourra obtenir sur demande un document technique explicitant plus en détail l'intégration de ces mesures dans le modèle. Pour la période post-pandémique, ces mesures sont supposées être abolies et par conséquent, sont scénarisées comme étant nulles dès le début 2022. De plus, cette étude inclut deux mises à jour subséquentes qui

permettront de tenir compte, notamment, d'un éventuel prolongement de certaines mesures.

19. Notes sur la période post-pandémique.

Comme discuté plus haut, il reste à l'heure actuelle des incertitudes importantes sur la période post-pandémique. Une incertitude pouvant influencer de manière substantielle l'évolution de l'économie sur la période 2022-2030 est particulière à la gestion de la crise sanitaire. En effet, d'un côté, les mesures sanitaires sont venues contraindre les possibilités de consommation des ménages. Par exemple, si en mars 2020 un ménage voulait aller au restaurant, il en était empêché. Ce « rationnement de certaines demandes » a eu pour effet de réduire la consommation des ménages. De l'autre côté, les gouvernements ont mis en place des mesures visant à soutenir les revenus qui, autrement, auraient été affectés négativement par les mesures sanitaires. Ces mesures ont plus que compensé les pertes de revenus: elles ont contribué à les augmenter. La combinaison de ces deux effets - diminution de la consommation et augmentation des revenus - s'est soldée en la constitution d'une épargne dite « pandémie » substantielle de la part des ménages. L'utilisation ultérieure de cette épargne par les ménages pourrait avoir une influence considérable sur l'activité économique de la province⁵.

Par conséquent, et nous y reviendrons plus bas, nous avons construit deux contextes post-pandémiques: un contexte « Fourmi » dans lequel les ménages québécois n'utilisent pas cette épargne dans le futur et un contexte « Cigale » où une partie importante de l'épargne est utilisée par les ménages entre 2022 et 2024, à des fins de consommation.

Contextes économiques projetés et validation

20. Pour valider nos contextes économiques, ils ont été comparés aux prévisions du ministère des Finances du Québec.

Contexte économique « sans la crise »

21. Notre contexte économique « sans la crise » est comparé aux prévisions contenues dans le Budget 2020-2021 du ministère des Finances du Québec et déposé par le ministre Éric Girard le 10 mars 2020, soit trois jours avant la déclaration de l'urgence sanitaire. Ces prévisions sont d'intérêt, car elles ne contiennent aucun élément relatif aux possibles conséquences de l'épidémie COVID-19 alors aux portes de la province. Que ce soit dans le « *Discours sur le budget 2020-2021*⁶ » ou dans le « *Plan budgétaire 2020-2021* », les

⁵ À noter que cette épargne pandémie ne concerne pas seulement les ménages du Québec mais aussi ceux d'autres juridictions. Leurs comportements vis-à-vis de cette épargne pourrait avoir ainsi des implications importantes sur les exportations québécoises.

⁶ « Discours sur le budget 2020-2021 », Ministère des finances du Québec, disponible à l'adresse suivante: http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/Budget2021_Discours.pdf

termes « COVID-19 » ou « épidémie » n'apparaissent qu'une seule fois.

Extrait tiré du plan budgétaire 2020-2021, page A.4.

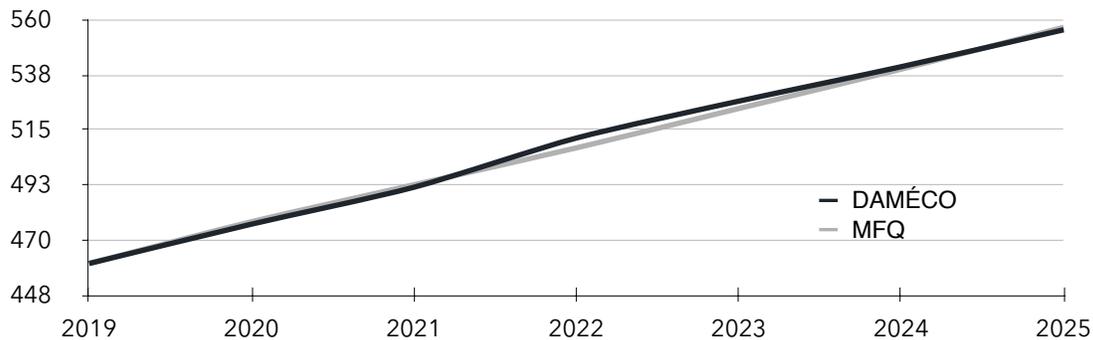
Une économie forte et des finances publiques saines

L'épidémie de COVID-19 soulève à travers le monde des inquiétudes quant à ses effets possibles sur la santé, mais aussi par ses implications sur la croissance économique.

Or, l'état des finances publiques et des fondamentaux économiques fait en sorte que le Québec est prêt à faire face aux incertitudes qui planent sur l'économie mondiale. La force de son économie et la solidité de ses finances publiques permettront au Québec d'être résilient face aux perturbations économiques qui pourraient surgir.

22. La figure 1.1. et le tableau 1.2. présentent les résultats de la comparaison du contexte « sans la crise » de DAMÉCO projeté à l'aide du modèle Hercule-Laurentides et celui retenu par le ministère des Finances du Québec dans son budget 2020-2021.

Figure 1.1. Projections du PIB nominal du Québec dans le contexte « sans la crise », DAMÉCO et MFQ, (G\$)



Source: DAMÉCO à partir des estimations du contexte « sans la crise » du modèle Hercule-Laurentides et Ministère des finances du Québec, budget 2020-2021.

Tableau 1.2. Différences en pourcentage des projections des grands indicateurs macroéconomiques dans le contexte « sans Covid », DAMÉCO et MFQ.

Année	PIB nominal	Emplois	Revenu personnel disponible	Consommation des ménages	Indice des prix à la consommation
2019	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
2020	0,3 %	0,9 %	0,6 %	-1,2 %	-0,1 %
2021	0,2 %	1 %	1 %	-1,7 %	-0,4 %
2022	-0,7 %	1,2 %	-0,1 %	-3,1 %	-0,8 %
2023	-0,6 %	0,8 %	-0,5 %	-3,1 %	-0,2 %
2024	-0,1 %	non-disponible au MFQ	non-disponible au MFQ	non-disponible au MFQ	non-disponible au MFQ
2025	0,2 %	non-disponible au MFQ	non-disponible au MFQ	non-disponible au MFQ	non-disponible au MFQ

Source: DAMÉCO à partir des estimations du contexte « sans la crise » du modèle Hercule-Laurentides et Ministère des finances du Québec, budget 2020-2021.

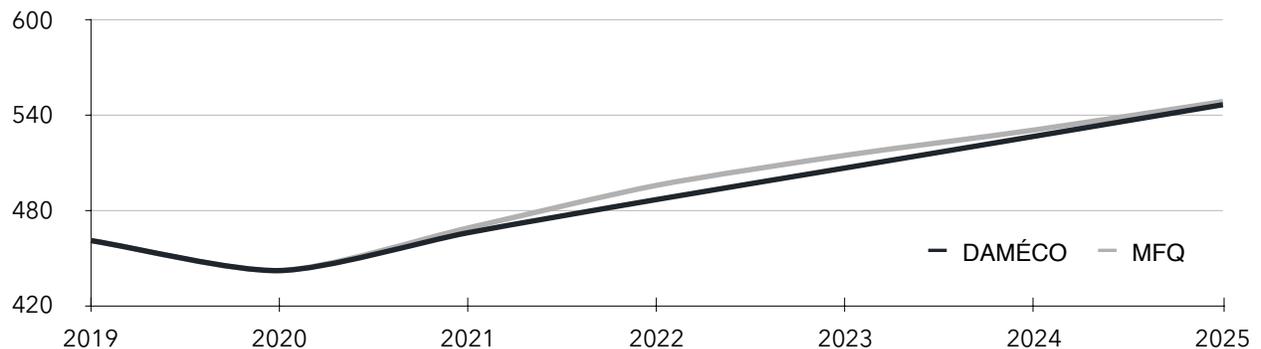
23. Les projections du contexte « sans la crise » du MFQ et de DAMÉCO sont très comparables, comme l'attestent les légères différences sur les principaux indicateurs

macroéconomiques du tableau 1.2. La différence la plus significative se situe au niveau de la consommation des ménages.

Contexte économique « sans la crise »

24. Pour la comparaison du contexte « avec la crise », nous utilisons les projections du ministère des Finances telles qu'elles apparaissent dans le budget 2021-2022 déposé par le ministre Éric Girard le 25 mars 2021. Dans ces projections, le ministère ne semblait pas inclure la possibilité d'une utilisation ultérieure de l'épargne pandémique par les ménages, nous le comparons donc au contexte « avec la crise » projeté par Hercule-Laurentides et dans lequel les ménages n'utilisent pas non plus l'épargne pandémique.
25. Les résultats de cette comparaison sont présentés dans la figure 1.2. et dans le tableau 1.3.

Figure 1.2. Projections du PIB nominal du Québec dans le contexte « avec la crise », DAMÉCO et MFQ, (G\$)



Source: DAMÉCO à partir des estimations du contexte « sans la crise » du modèle Hercule-Laurentides et Ministère des finances du Québec, budget 2020-2021.

Tableau 1.3. Différences en pourcentage des projections des grands indicateurs macroéconomiques dans le contexte « avec Covid », DAMÉCO et MFQ.

Année	PIB nominal	Emplois	Revenu personnel disponible	Consommation des ménages	Indice des prix à la consommation
2020	0 %	1,3 %	-1,9 %	0,3 %	0,1 %
2021	0,6 %	-1,3 %	5,1 %	-1,6 %	1,2 %
2022	1,7 %	-1 %	4,3 %	1 %	1,6 %
2023	1,4 %	-1,9 %	3,3 %	0,8 %	1,8 %
2024	0,9 %	-2,4 %	2,6 %	0,0 %	1,8 %
2025	0,4 %	-2,8 %	1,8 %	-0,9 %	1,7 %

Source: DAMÉCO à partir des estimations du contexte « sans la crise » du modèle Hercule-Laurentides et Ministère des finances du Québec, budget 2020-2021.

26. Encore une fois, les deux contextes sont très comparables. Notons que les projections du MFQ apparaissent comme plus optimistes quant à la reprise, ceci provient du fait que les projections ont été réalisées avant la publication des statistiques des comptes économiques du premier trimestre 2021 tandis que le contexte de DAMÉCO tient compte des publications des deux premiers trimestres 2021.

1.2. Lecture économique de la crise sanitaire et de ses impacts sur l'économie du Québec

27. L'avènement de la crise sanitaire et la mise en place de mesures exceptionnelles par les différents gouvernements ont représenté un choc important sur l'économie québécoise. Ce choc économique est relativement singulier et est très peu comparable à d'autres périodes vécues dans le passé.
28. Tout d'abord, les mesures sanitaires mises en place - les périodes de confinement, les fermetures d'industries et de lieux de consommation - ont eu pour effet direct d'empêcher certaines consommations de biens et services par les ménages: les rationnements. Ces rationnements de consommation ont entraîné une baisse de la production dans la plupart des industries en 2020, et dans une partie d'entre-elles en 2021. Les industries ayant moins à produire, celles-ci demandent moins d'emplois et in fine, diminuent les rémunérations versées aux travailleurs et aux détenteurs de capital.
29. Pour éviter d'entrer dans une crise économique induite par une diminution des revenus dans l'économie ET du fait de l'incertitude permanente quant à la fin de l'épidémie, les gouvernements ont mis en place des mesures de soutien. Ces mesures de soutien ont visé les ménages, dont la situation sur le marché du travail a été affectée par les mesures sanitaires, mais aussi les entreprises, afin de limiter le nombre de faillites et donc, une diminution de la capacité de production qui aurait pu être très dommageable pour la période attendue de relance.
30. La région des Laurentides fait partie intégrante du Québec. Par conséquent, avant de détailler les effets de la crise sur son économie, il est nécessaire d'en présenter une lecture au niveau du Québec. Les éléments de cette lecture seront repris dans la partie 2, portant spécifiquement sur les impacts au niveau des Laurentides.
31. Nous rappelons ici que les impacts présentés proviennent, pour chaque indicateur, de la différence entre le niveau de cet indicateur dans le contexte « sans la crise » à celui dans le contexte « avec la crise ».

La période pandémique: rationnements des demandes et soutiens aux revenus.

32. Les mesures sanitaires mises en place au Québec ont fortement influencé les consommations des ménages québécois. Tel que le montre le tableau 1.4, les différentes catégories de consommation finale des ménages n'ont pas subi de la même façon les mesures sanitaires mises en place: les produits alimentaires, les meubles et les boissons alcoolisées ont bénéficié des mesures sanitaires. Les catégories les plus touchées en 2020 ont été les dépenses de transport ainsi que les services de restauration et d'hébergement. En 2021, les consommations bénéficiaires des mesures sanitaires ont connu des augmentations encore plus importantes. Pour les autres catégories, seuls les services de restauration et d'hébergement et, dans une moindre mesure, les services d'enseignement ont connu une diminution plus importante en 2021, les autres catégories ayant connu des améliorations.

Tableau 1.4. Impacts des mesures sanitaires sur les catégories de demandes de consommation finale des ménages québécois, 2020-2021.

Catégories de consommation finale des ménages	Différence avec contexte « sans la crise » (M\$)	
	2020	2021
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2 290	3 042
Boissons alcoolisées, tabac et cannabis	370	756
Articles d'habillement et chaussures	-1 861	-1 163
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	-890	-874
Meubles, articles de ménage et autres biens et services liés au logement et à la propriété	1 020	2 830
Santé	-2 160	-1 672
Transports	-8 936	-6 633
Communications	-552	-1 126
Loisirs et culture	-2 756	-1 707
Enseignement	-339	-509
Services de restauration et d'hébergement	-7 213	-8 234
Assurance et services financiers	-1 058	-497
Biens et services divers	-2 855	-1 886

Source: DAMÉCO, à partir des contextes économiques estimés par le modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: (ligne 1) Les ménages québécois ont dépensé 2 290 millions de dollars de plus en produits alimentaires durant la crise sanitaire qu'ils ne l'auraient fait en 2020 si la crise n'avait pas eu lieu.

33. En ce qui a trait aux autres demandes intérieures, la crise sanitaire a modifié les comportements

- **des ménages quant aux investissements résidentiels (tableau 1.5).** Les investissements résidentiels réalisés dans le contexte « avec la crise » ont été supérieurs de 4,3% en 2020 et de 30,1% en 2021 à ceux qui auraient été réalisés dans le contexte « sans crise ». Ceci représente pour les deux périodes des dépenses supplémentaires de 12,5 milliards, dont près de 11 milliards pour la seule année 2021;
- **des industries quant à leurs investissements en bâtiments, machinerie et équipements.** Les incertitudes inhérentes à la pandémie ont contraint les entreprises à modifier leurs projets d'investissements. Par rapport aux montants que les entreprises du Québec auraient investis sans la crise, on évalue que les investissements ont été inférieurs de 1% en 2020 et de 3,9% en 2021, pour une diminution totale de 1,9 milliard de dollars d'investissements.

Tableau 1.5. Impacts des mesures sanitaires sur les investissements résidentiels des ménages et les investissements des entreprises, 2020-2021, Différence avec le contexte « sans Covid ».

Catégories de demandes intérieures	Différence avec contexte « sans la crise » (M\$)	
	2020	2021
Investissements résidentiels des ménages	1 515	10 936
Investissements en capital des industries, capital bâtiment et Machinerie et équipement	-352	-1 522

Source: DAMÉCO, à partir des contextes économiques estimés par le modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: (ligne 1) Les ménages québécois ont investi 1 515 millions de dollars de plus dans le résidentiel qu'ils ne l'auraient fait sans la crise sanitaire.

34. La pandémie, par définition, a touché l'ensemble de la planète. La conséquence de ce caractère pandémique a été que les gouvernements des partenaires commerciaux du Québec ont, à leur tour, mis en place des mesures sanitaires. Les échanges commerciaux entre le Québec et ses partenaires ont été affectés par la crise sanitaire:

- **Les partenaires ont moins acheté de biens et services du Québec.** Les exportations québécoises ont été inférieures de 33 milliards de dollars en 2020 (-15%) et de 23 milliards de dollars en 2021 (-10%). Les exportations internationales représentent 66% de ces montants.
- **Les Québécois ont moins acheté de biens et services de leurs partenaires.** Les importations québécoises ont été inférieures de 42 milliards de dollars en 2020 (-17%) et de 26 milliards de dollars en 2021 (-11%).

Tableau 1.6. Impacts des mesures sanitaires sur les demandes extérieures du Québec, 2020-2021, différence avec le contexte « sans Covid » en millions de dollars.

Catégories de demandes extérieures	Différence avec contexte « sans la crise » (M\$)	
	2020	2021
Exportations interprovinciales	-11 569	-7 271
...de biens	-5 949	-1 357
...de services	-5 620	-5 914
Exportations internationales	-21 669	-14 723
...de biens	-15 516	-6 893
...de services	-6 153	-7 829
Importations	-42 060	-26 265

Source: DAMÉCO, à partir des contextes économiques estimés par le modèle Hercule-Laurentides.

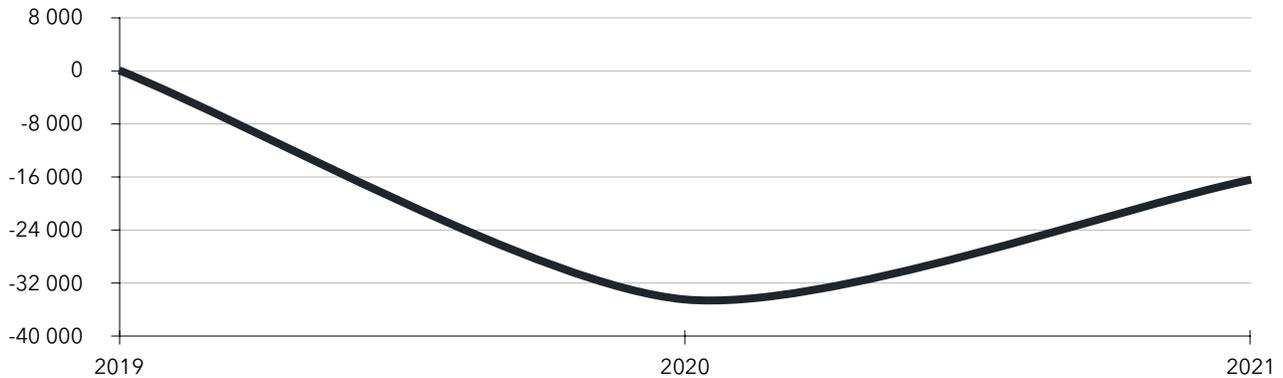
Lecture: (ligne 1) Les partenaires internationaux ont acheté pour 11,5 G\$ de biens et services en moins dans le contexte « avec la crise ».

35. Ces modifications de comportements de consommation, tant intérieurs qu'extérieurs, ont grandement affecté l'activité de l'économie du Québec. La valeur totale des productions industrielles québécoises a fortement diminué en 2020 et 2021 (figure 1.3).

36. Cette activité, en deçà de ce qu'elle aurait été sans la crise sanitaire, a eu des répercussions sur le nombre d'heures de travail nécessaires aux industries et donc sur le

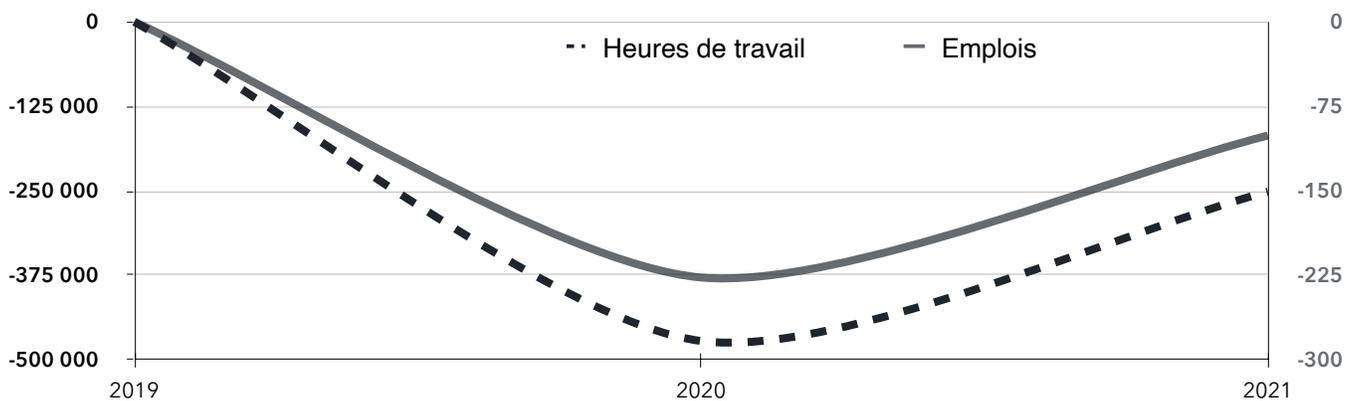
nombre d'emplois. La figure 1.4. présente ces impacts pour l'ensemble des industries au

Figure 1.3. Impacts de la crise sanitaire sur la valeur de la production des industries québécoises (PIB selon les valeurs ajoutées - M\$).



Source: DAMÉCO, à partir des contextes économiques estimés par le modèle Hercule-Laurentides.

Figure 1.4. Impacts de la crise sanitaire sur les heures de travail demandées par les industries.



Source: DAMÉCO, à partir des contextes économiques estimés par le modèle Hercule-Laurentides.

Québec.

37. Le tableau 1.7. présente les impacts sur les activités industrielles de la crise sanitaire par industrie au Québec. Nous y observons l'importance de tenir compte des catégories de demandes affectées, celles-ci sont déterminantes dans les conséquences industrielles de la crise.

Les données du tableau indiquent qu'en 2020 et en proportion de leurs tailles respectives, l'industrie « Services d'hébergement et de restauration » (-30%) est celle ayant subi les impacts les plus importants contrairement à « Construction », dont la vigueur de l'investissement résidentiel a permis de réaliser une activité similaire à celle qu'elle aurait eue sans crise sanitaire. En 2021, seule l'industrie « Hébergement et services de restauration » a maintenu une différence négative avec le contexte « sans la

crise » équivalente à celle de 2020, les autres industries ayant commencé dès 2021 à rattraper le retard perdu. En tenant compte de l'importance de leurs valeurs de production, l'industrie de la fabrication a réalisé une production inférieure de -8,9 G\$ en 2020 et de -4G\$ en 2021.

Tableau 1.7. Impacts sur les activités des différentes industries du Québec selon la valeur des productions

Industries du Québec	Différence avec contexte « sans la crise » (M\$)			
	2020		2021	
	M\$	%	M\$	%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	-896	-12 %	-367	-5 %
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)	-1 152	-17 %	-523	-7 %
Services publics (22)	-1 107	-8 %	-634	-4 %
Construction (23)	-79	0 %	3 036	9 %
Fabrication (31-33)	-8 887	-14 %	-4 017	-6 %
Commerce de gros (41)	-2 401	-10 %	-1 227	-5 %
Commerce de détail (44-45)	-2 236	-9 %	-844	-3 %
Transport et entreposage (48-49)	-2 180	-11 %	-1 221	-6 %
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	-1 245	-10 %	-1 066	-8 %
Finance et assurances (52)	-2 073	-8 %	-1 117	-4 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	-1 433	-3 %	-613	-1 %
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	-2 416	-9 %	-1 191	-4 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	-224	-13 %	-95	-5 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	-1 170	-9 %	-619	-5 %
Services d'enseignement (61)	-623	-2 %	-695	-2 %
Soins de santé et assistance sociale (62)	-1 338	-3 %	-976	-2 %
Arts, spectacles et loisirs (71)	-508	-14 %	-354	-9 %
Hébergement et services de restauration (72)	-3 018	-30 %	-3 121	-30 %
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	-946	-9 %	-465	-4 %
Administrations publiques (91)	-472	-1 %	-299	-1 %

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

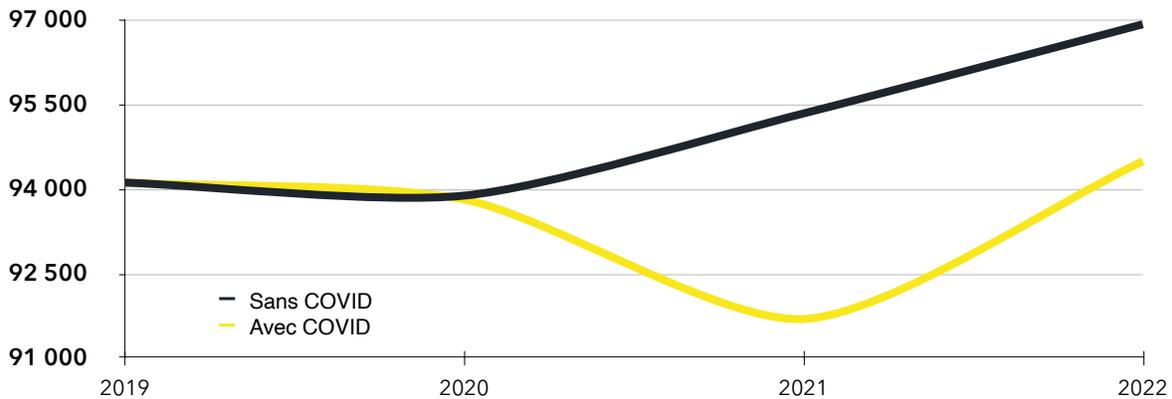
Lecture: (ligne 1) En 2020, La valeur de la production de l'industrie « Agriculture, foresterie, pêche et chasse » est de 896 M\$ inférieure à celle qui aurait eu lieu dans le contexte « sans la crise », correspondant à une différence de -12% pour cette industrie.

Les déterminants centraux de la période post-pandémique.

38. Tel que discuté dans la partie 1.1., la période post-pandémique se caractérise par l'absence de toute mesure sanitaire inhérente à la COVID-19. Dans nos évaluations, nous considérons que dès le début 2022, l'ensemble des mesures seront abolies, faisant de cette année le début de la période post-pandémique.
39. Nous avons vu dans la sous-partie précédente comment les comportements de dépenses des différents agents économiques ont été affectés par la crise sanitaire et quelles en ont été les conséquences sur l'activité économique des industries québécoises. Deux éléments additionnels sont des déterminants centraux pour aborder les trajectoires post-pandémiques de l'économie du Québec : les modifications dans les projets d'investissements des entreprises québécoises et les mesures de soutien aux revenus des ménages et aux entreprises.

40. Le ralentissement des investissements des industries. Dans le tableau 1.2., nous avons observé que les industries ont réalisé des investissements en capital en deçà de ce qui aurait été réalisé dans le contexte « sans la crise ». Les industries disposent par conséquent d'un stock de machinerie et d'équipements⁷ inférieur à celui du contexte sans la crise sanitaire. La figure 1.5. présente l'évolution de ce stock dans le contexte de la crise sanitaire et celle du contexte « sans crise ». Les industries vont démarrer la période post-pandémique avec une productivité moindre, requérant ainsi plus de travailleurs pour un niveau de production donné.

Figure 1.5. Évolution du stock de capital de début de période « Machinerie et équipement » des industries selon le contexte, (Millions de dollars de 2012)



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

41. Soutien aux revenus dans un contexte de diminution des dépenses: l'épargne pandémique. Les mesures de soutien aux revenus des ménages et aux activités des entreprises, dont la PCU est la plus connue, ont eu pour objectif de limiter les conséquences négatives des mesures sanitaires sur les revenus à la disposition des ménages. La portée des programmes était très large et de nombreux Québécois ont pu en bénéficier. À savoir si les mesures de soutien aux revenus des ménages ont atteint leurs objectifs de compensation des pertes de revenu, le tableau 1.8. apporte une réponse sans équivoque: les ménages ont disposé, pendant la période pandémique, d'un revenu personnel disponible supérieur à celui qu'ils auraient eu dans le contexte « sans crise ».

42. Cette augmentation du revenu disponible des ménages combinée à la diminution des dépenses de consommation⁸ s'est soldée par la constitution d'une épargne extraordinaire, qui a été appelée « l'épargne pandémique ».

⁷ Le capital discuté ici inclut la machinerie, les équipements et les produits de propriété intellectuelle, qui contiennent par exemple les logiciels et autres solutions informatiques.

⁸ Comme le montre le tableau 1.8 et suivant les normes de comptabilité nationale, la variation des droits à la pension entre dans le calcul de l'épargne.

Tableau 1.8. Impacts des mesures sur les revenus, les dépenses et l'épargne des ménages.

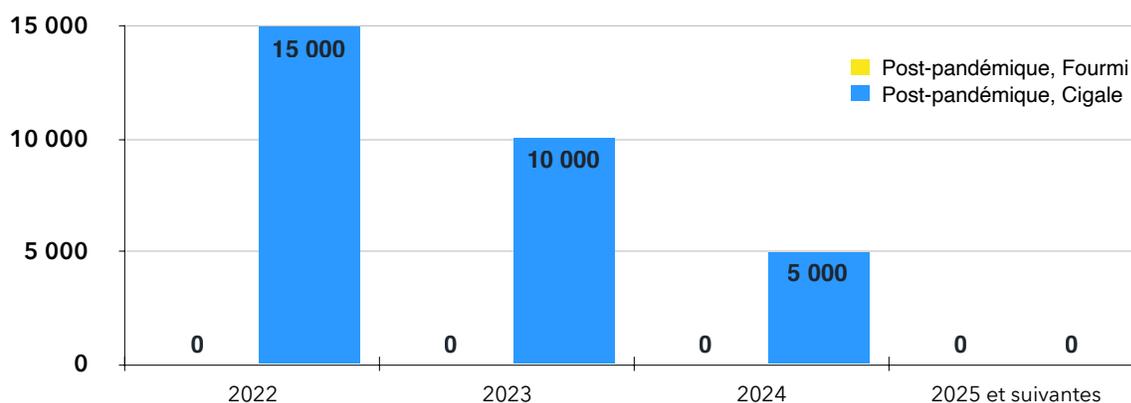
Postes budgétaire	Différence avec contexte « sans la crise », Millions de dollars	
	2020	2021
Revenu personnel disponible des ménages	11 746	7 203
- Dépenses de consommation finale	-25 121	-20 376
+ Variation des droits à la pension	-1 277	-614
= Épargne	35 591	26 965

Source: DAMÉCO, à partir des contextes économiques estimés par le modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: (ligne 1) Le revenu des ménages dans le contexte « avec la crise » a été supérieur à celui du contexte « sans la crise », la différence est de 11 746 millions de dollars.

43. L'épargne pandémique des ménages s'est élevée à 35,6G\$ en 2020 et 26,9G\$ en 2021. À la fin de l'année 2021, l'épargne pandémique des ménages s'élèvera à 62,5G\$, il est impératif de considérer pour la période post-pandémique: *les ménages vont-ils utiliser tout ou partie de ces montants épargnés durant la période post-pandémique ?*
44. Cette question est source de hautes incertitudes, aucun élément actuel ne permet d'y répondre. Par conséquent, nous avons fait le choix dans cette étude de projeter deux contextes post-pandémiques, que nous appelons « Fourmi » et « Cigale ». Ces deux contextes diffèrent sur les comportements des ménages vis-à-vis de l'utilisation de l'épargne pandémique (figure 1.6).

Figure 1.6. Utilisation de l'épargne pandémique dans les contextes post-pandémique « Fourmi » et « Cigale », Millions de dollars.



Source: Scénarisation des deux trajectoires post-pandémiques du contexte « avec la crise ».

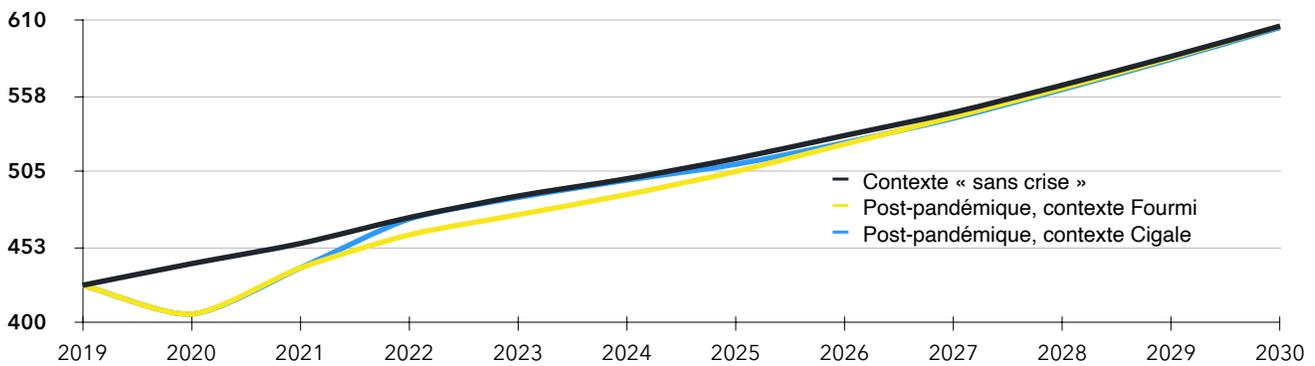
45. Ainsi, dans le contexte « Fourmi », les ménages n'utilisent pas leur épargne pandémique à des fins de consommation. Dans le contexte « Cigale », les ménages utilisent 30 G\$ de l'épargne pandémique accumulée à des fins de consommation. L'utilisation de cette épargne est de 15 G\$ en 2022, 10 G\$ en 2023 et 5 G\$ en 2024. Cette utilisation de l'épargne est choisie arbitrairement et fera l'objet de mise à jour ultérieure, en fonction

des observations statistiques. Dans ce contexte, nous ne déterminons pas vers quelles catégories de biens et services seront dirigés ces montants⁹.

La période post-pandémique: deux trajectoires potentielles.

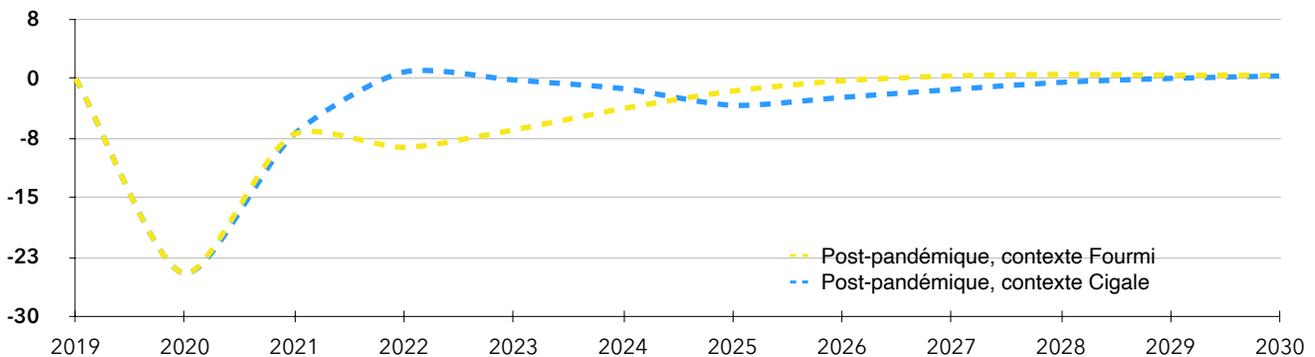
46. Nous terminons cette partie en mettant en parallèle les deux trajectoires post-pandémiques avec celle qu'aurait suivie « naturellement » l'économie sans l'avènement de la crise sanitaire. La figure 1.7. présente les trajectoires de la valeur des productions des industries québécoises selon le contexte et sur la période 2022-2030, mesurées par le PIB nominal, tandis que la figure 1.8. présente l'évolution des écarts entre le PIB dans le contexte « sans la crise » et les deux contextes post-pandémiques.

Figure 1.7. Trajectoires du PIB des industries du Québec, selon les contextes, milliards de dollars.



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides, contextes « sans la crise » et « avec la crise-Fourmi », « avec COVID-Cigale ».

Figure 1.8. Écart du PIB des industries du Québec des contextes « avec la crise-Fourmi » et « avec la crise-Cigale » par rapport à celui du contexte « sans la crise », milliards de dollars.



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides, contextes « sans la crise » et « avec la crise-Fourmi », « avec COVID-Cigale ».

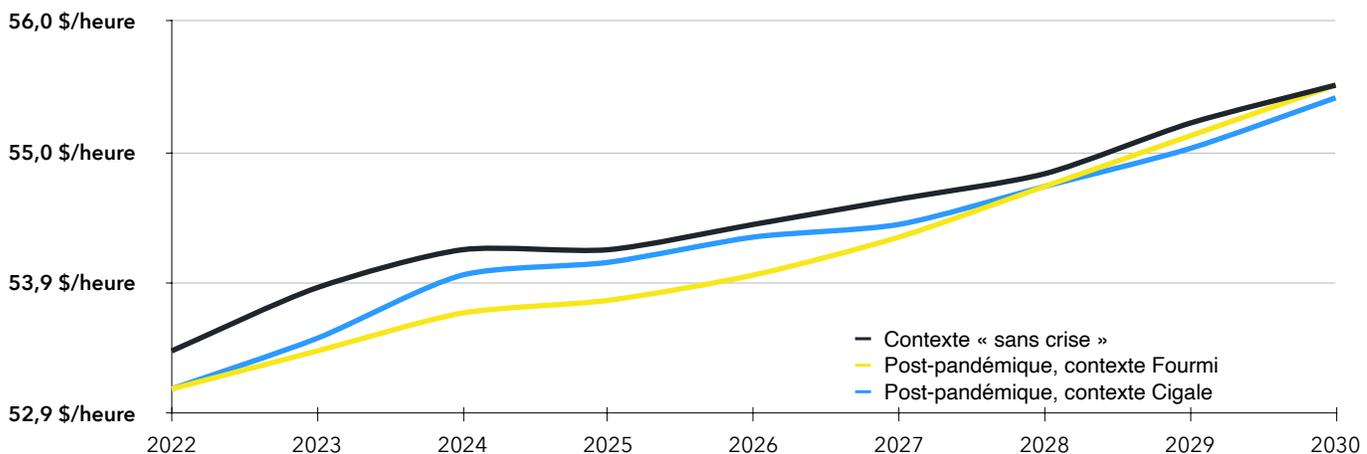
47. En définissant le « retour à la normale » par l'objectif de retourner à la trajectoire naturelle (contexte « sans la crise » - courbe noire), nous constatons que les deux contextes post-pandémiques retourneront à la normale d'ici 2028-2029. Cependant, la figure 1.7.

Le système de demande intégré à Hercule-Laurentides allouera une part de ces dépenses à chaque catégorie de demande à partir des préférences historiques des ménages québécois et du niveau des différents prix à la consommation dans l'économie.

précise l'important rôle que pourrait jouer l'utilisation de l'épargne pandémique par les ménages. Dans le contexte « Cigale », le PIB retrouve son niveau « normal » dès 2022, mais s'en éloigne dès 2025 pour, finalement, le retrouver de manière stable en 2029. L'éloignement observé en 2025 provient de la combinaison de deux facteurs : la hausse d'activité attribuable à l'utilisation de l'épargne entre 2022 et 2024 a entraîné une augmentation des prix dans l'économie et à partir de 2025, les ménages ne puisent plus dans leur épargne pandémique pour accroître leurs capacités de consommation. La trajectoire Cigale retrouve son PIB normal de manière stable trois années après la trajectoire « Fourmi », qui le retrouve dès 2026.

48. Nous ne décrivons pas l'ensemble des indicateurs économiques disponibles pour nos trajectoires au niveau du Québec¹⁰. L'objectif de cette partie plus technique est de présenter notre méthodologie ainsi que les contextes projetés. Ces contextes seront ceux dans lesquels l'économie des Laurentides évoluera et seront donc, à la base des évaluations d'impacts de la crise sanitaire sur la vitalité économique de la région. Il faut cependant attirer l'attention sur un pilier essentiel du retour de l'une et de l'autre des trajectoires à la normale: le rattrapage de la productivité.

Figure 1.9. Trajectoires d'évolution de la productivité des travailleurs, selon les contextes, mesurée par le volume de production (PIB réel en dollars de 2012) généré par heure travaillée.



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides, contextes « sans crise » et « avec la crise-Fourmi », « avec COVID-Cigale ».

49. La crise sanitaire, en poussant les industries à revoir à la baisse leurs projets d'investissements, a entraîné une diminution du stock de capital à disposition des entreprises, tel que présenté dans la figure 1.5. Avec moins d'équipements, les entreprises obtiennent de leurs travailleurs une productivité moindre que dans le contexte « sans la crise ». Afin de retrouver la trajectoire normale, il devient donc crucial que le rattrapage de productivité se produise, tel que le montre la figure 1.9. Ceci exigera des entreprises la concrétisation de projets d'investissements importants et soutenus durant la période post-pandémique, condition essentielle au retour à la normale.

¹⁰ Les autres résultats peuvent être fournis sur demande.

50. Une deuxième implication de la moindre productivité des travailleurs dès le début de la période post-pandémique se situe au niveau des besoins en main-d'œuvre des entreprises. En effet, dans un contexte moins productif, tout niveau de production se réalisera avec plus de travailleurs. Dès lors, les questions de rareté de main-d'œuvre qui revenaient régulièrement durant la période d'avant-crise seront potentiellement encore plus présentes. La possibilité que le contexte post-pandémique penche vers le contexte « Cigale » est ainsi particulièrement à surveiller. Dans ce contexte en effet, l'économie et le marché du travail subissent de fortes pressions qui se feront ressentir in fine sur les prix à la production et à la consommation, avec les risques associés de pertes de pouvoir d'achat des ménages et de diminution de compétitivité des productions québécoises sur les marchés extérieurs. Une illustration significative des risques entourant la trajectoire Cigale est la suivante: en 2022 dans le contexte « Cigale », la faible productivité implique de recourir à 25 000 travailleurs de plus que si ce niveau de production des industries avait été réalisé avec la productivité de la trajectoire normale.

2. Impacts économiques de la crise sanitaire dans les Laurentides

1. La première partie de ce rapport nous a permis de détailler la méthodologie poursuivie pour évaluer les impacts économiques de la crise sanitaire. Cette deuxième partie se concentre maintenant sur l'économie des Laurentides. Grâce au développement du modèle Hercule-Laurentides, les simulations des scénarios décrits en première partie dans ce modèle permettent d'évaluer les impacts de la crise sanitaire sur le tissu industriel de la région.
2. Avant de présenter les résultats et les constats des effets de la crise sanitaire sur l'économie régionale et sur les trajectoires de développement à court et moyen termes, nous dressons un portrait de l'économie des Laurentides et, plus particulièrement, de son tissu industriel.

2.1. L'économie des Laurentides et son tissu industriel

3. Avec 7,3% de la population québécoise, la région des Laurentides arrive au 4e rang des régions administratives les plus peuplées de la province. De plus, les résidents de la région comptent pour 7,37% de la force de travail québécoise et occupent 7,42% de l'ensemble des emplois de la province. Pour autant, les industries actives dans la région ont réalisé, en 2019, 5,5% du PIB québécois et ont offert, cette même année, 6,4% des emplois du Québec¹¹.

Cette différence entre le poids démographique de la région et le poids économique de ses industries est une caractéristique essentielle de la région. Sa proximité (et en partie son appartenance) à la grande région métropolitaine de Montréal fait en sorte qu'une partie de sa population y réside sans y travailler.

Le tissu industriel des Laurentides

4. L'importance démographique des Laurentides, combinée à son emplacement et à la diversité/grandeur de son territoire, a permis le développement d'un tissu industriel diversifié.
5. Le tableau 2.1 caractérise ce tissu en présentant le produit intérieur brut des industries, leur rang d'importance ainsi que leurs contributions en pourcentage à l'activité économique régionale. Nous constatons que les cinq industries les plus importantes de la région génèrent plus de 50% de la production annuelle de la région:
 - Fabrication (16%),
 - Services immobiliers et services de location (12%)
 - Soins de santé et assistance sociale (9%),
 - Commerce de détail (8%),
 - Construction (8%).

¹¹ « Enquête sur la population active », Statistique Canada et DAMÉCO.

Tableau 2.1. Tissu industriel des Laurentides, 2019

Industries des Laurentides	PIB (M\$)	Rang	Part (%)	Part cumulée
Fabrication (31-33)	3 750	1	16 %	16 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	2 709	2	12 %	28 %
Soins de santé et assistance sociale (62)	1 988	3	9 %	36 %
Commerce de détail (44-45)	1 899	4	8 %	44 %
Construction (23)	1 777	5	8 %	52 %
Administrations publiques (91)	1 542	6	7 %	59 %
Services d'enseignement (61)	1 519	7	7 %	65 %
Finance et assurances (52)	1 426	8	6 %	71 %
Commerce de gros (41)	1 150	9	5 %	76 %
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	1 065	10	5 %	81 %
Transport et entreposage (48-49)	700	11	3 %	84 %
Services publics (22)	693	12	3 %	87 %
Hébergement et services de restauration (72)	689	13	3 %	90 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	644	14	3 %	92 %
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	585	15	3 %	95 %
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	429	16	2 %	97 %
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	281	17	1 %	98 %
Arts, spectacles et loisirs (71)	232	18	1 %	99 %
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)	122	19	1 %	100 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	114	20	0 %	100 %

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: (ligne 1) La valeur de la production de l'industrie de la Fabrication des Laurentides en 2019 a été de 3 750M\$, soit 16% de la valeur totale de la production de la région, la plaçant à la première place.

6. En comparant, pour chacune des industries, le poids de la valeur de la production québécoise réalisée dans les Laurentides, certaines industries se démarquent et indiquent qu'une expertise particulière se trouve dans la région. En effet, si 5,5% de la valeur de la production industrielle québécoise est réalisée dans la région des Laurentides, les entreprises des Laurentides comptent pour:

- 7,9% de la production québécoise de l'industrie « Commerce de détail »;
- 7,2% de la production québécoise de l'industrie « Hébergement et services de restauration »;
- 6,3% de la production québécoise de l'industrie « Fabrication ».

À l'opposé, certaines industries montrent une relative sous-représentation dans la valeur de la production québécoise. Ainsi,

- 4,8% de la production québécoise de l'industrie « Administrations publiques » est réalisée dans la région;
- 4% de la production québécoise de l'industrie « Services professionnels, scientifiques et techniques » est réalisée dans la région;
- 5% de la production québécoise de l'industrie « Commerce de gros » est réalisée dans la région.

Tableau 2.2. Représentation des industries de la région

Industries des Laurentides	Poids dans l'ensemble du Québec	Rang d'importance dans la région
Industries plus représentées		
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	9,2 %	20
Commerce de détail (44-45)	7,9 %	4
Hébergement et services de restauration (72)	7,2 %	13
Arts, spectacles et loisirs (71)	6,7 %	18
Fabrication (31-33)	6,3 %	1
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	6,1 %	15
Construction (23)	6,0 %	5
Services d'enseignement (61)	5,8 %	7
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	5,7 %	2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	5,7 %	16
Finance et assurances (52)	5,6 %	8
Soins de santé et assistance sociale (62)	5,3 %	3
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	5,2 %	14
Services publics (22)	5,1 %	12
Commerce de gros (41)	5,0 %	9
Administrations publiques (91)	4,8 %	6
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	4,0 %	10
Transport et entreposage (48-49)	3,5 %	11
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	2,4 %	17
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)	1,8 %	19
Industries moins représentées		

Ensemble des industries

5,5%

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: (ligne 1) L'industrie « Gestion de sociétés et d'entreprises » des Laurentides génère 9,2% de la valeur de la production québécoise de cette industrie et se classe au 20ème rang en terme d'importance de l'industrie dans la région.

- Le nombre d'emplois pourvus par les industries des Laurentides est un autre critère utilisé pour juger de l'importance de chacune des industries de la région. Si les statistiques officielles sur l'emploi, dont la source principale est l'Enquête sur la population active, mesurent uniquement les emplois *selon le lieu de résidence des travailleurs les occupant*, notre modélisation de la structure industrielle des Laurentides dans Hercule-Laurentides permet d'obtenir le nombre d'emplois *selon le lieu de travail* par industrie des Laurentides. Le tableau 2.3 présente ces statistiques.

Tableau 2.3. Importance des industries dans les Laurentides, selon le nombre d'emplois pourvus, 2019.

Industries des Laurentides	Emplois pourvus	Part (%)	Rang	Rang PIB (Tableau 1)
Commerce de détail (44-45)	37 588	14,5 %	1	4
Construction (23)	32 780	12,7 %	2	5
Fabrication (31-33)	30 275	11,7 %	3	1
Soins de santé et assistance sociale (62)	27 957	10,8 %	4	3
Services d'enseignement (61)	20 346	7,9 %	5	7
Hébergement et services de restauration (72)	19 839	7,7 %	6	13
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	13 090	5,1 %	7	15
Administrations publiques (91)	12 617	4,9 %	8	6
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	10 218	4,0 %	9	14
Finance et assurances (52)	10 198	3,9 %	10	8
Commerce de gros (41)	9 728	3,8 %	11	9
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	8 895	3,4 %	12	10
Transport et entreposage (48-49)	6 367	2,5 %	13	11
Arts, spectacles et loisirs (71)	5 365	2,1 %	14	18
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	4 346	1,7 %	15	2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	3 921	1,5 %	16	16
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	1 953	0,8 %	17	17
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	1 679	0,6 %	18	20
Services publics (22)	1 175	0,5 %	19	12
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)	216	0,1 %	20	19
Total	258 553	100,0 %		

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: (ligne 1) L'industrie « Commerce de détail », en offrant 37 588 emplois dans la région, représente pour 14,5% des emplois des Laurentides.

8. À l'instar de la dimension « Production », les quatre industries pourvoyant le plus d'emplois comptent pour environ 50% de l'ensemble des emplois situés dans la région. Il apparaît cependant que le classement des industries selon la production diffère de celui basé sur le nombre d'emplois. Par exemple, l'industrie « Fabrication (31-33) », qui figurait au premier rang sur le plan de la production est classée 3^e au niveau du nombre d'emplois. Les industries « Commerce de détail » et « Construction », pour ne citer qu'elles, figurent aux deux premiers rangs des emplois situés dans la région tout en étant, respectivement, 4^e et 5^e en termes de production. Sans discuter de la pertinence de l'utilisation d'un indicateur plutôt qu'un autre pour juger de l'importance des industries, ces constats sont à l'origine d'une autre caractéristique centrale de la vitalité économique de la région: la création de valeur par emploi.
9. La création de valeur par emploi s'évalue par le rapport entre le PIB généré par les industries de la région et le nombre d'emplois utilisé. Pour la région et toutes industries

confondues, chaque emploi génère une valeur de 90 165\$. Au Québec et toutes industries confondues, la valeur générée par chaque emploi est de 98 439\$. Cette différence de plus de 8 000\$ par emploi est significative. En l'appliquant aux 258 553 emplois que compte la région, cela implique qu'avec une création de valeur par emploi similaire à celle de l'ensemble du Québec, la région des Laurentides aurait un PIB de 25,4 milliards de dollars, soit un PIB 9,2% supérieur à celui mesuré en 2019.

10. Il est important de mentionner ici que ce constat sur la relative faiblesse de la valeur générée par emploi dans la région ne signifie pas qu'un employé de la région des Laurentides est moins performant qu'un employé québécois. Cet indicateur montre qu'en comparaison avec l'ensemble du Québec, les industries intensives en travail sont relativement plus importantes que les industries intensives en capital (Tableau 2.4). Autrement dit, pour générer la même valeur, le tissu industriel des Laurentides utilisera plus de travailleurs que le tissu industriel québécois.

Tableau 2.4. Valeur créée par travailleur dans les Laurentides, par industrie, 2019.

Industries	Valeur créée (\$ par emploi)	Rang	Rang PIB (Tableau 1)
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	623 295	1	2
Services publics (22)	590 087	2	12
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)	567 222	3	19
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	143 636	4	17
Finance et assurances (52)	139 803	5	8
Fabrication (31-33)	123 878	6	1
Administrations publiques (91)	122 202	7	6
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	119 706	8	10
Commerce de gros (41)	118 170	9	9
Transport et entreposage (48-49)	110 018	10	11
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	109 386	11	16
Services d'enseignement (61)	74 638	12	7
Soins de santé et assistance sociale (62)	71 114	13	3
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	67 807	14	20
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	63 030	15	14
Construction (23)	54 197	16	5
Commerce de détail (44-45)	50 509	17	4
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	44 712	18	15
Arts, spectacles et loisirs (71)	43 184	19	18
Hébergement et services de restauration (72)	34 718	20	13
TOTAL	90 165		

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

11. Ce constat sera repris par la suite, car il revêt d'une importance cruciale dans l'analyse des impacts de la crise sanitaire dans la région, tant au niveau des impacts sur les

emplois durant la période de crise sanitaire, que dans ceux à pourvoir lors de la période post-pandémique dite de « relance ».

Bassin de travailleurs potentiels de la région et utilisation par les industries

12. Les caractéristiques du tissu industriel d'une région sont liées aux caractéristiques du bassin de travailleurs potentiels auquel les industries ont accès. En effet, une industrie nécessitant un grand nombre de travailleurs aura moins d'incitations à s'installer dans une région avec un bassin restreint de travailleurs potentiels. À cet effet, les statistiques démographiques mentionnées en introduction de la partie 2 ne semblent pas étrangères aux constats effectués sur le tissu industriel de la région. Pour rappel, nous mentionnions que 7,4% des travailleurs québécois résident dans les Laurentides alors que 6,4% des emplois du Québec s'y trouvent.

13. Ceci nous mène à une autre caractéristique importante de la région: la région des Laurentides est *exportatrice nette de travailleurs*. Autrement dit, il y a significativement plus de travailleurs résidents que d'emplois dans la région.

Nous estimons qu'en 2019, les résidents des Laurentides occupent 62 500 emplois à l'extérieur de la région.

14. Cette caractéristique indiquerait donc que la région des Laurentides attire les résidents moins par les opportunités d'emplois offertes par ses industries que par d'autres facteurs, plutôt liés à la qualité de vie.

D'un point de vue de développement économique, la sous-utilisation actuelle du bassin de travailleurs-résidents par les industries de la région représente un potentiel significatif de développement du tissu industriel. En effet, l'augmentation de la taille des industries des Laurentides engagerait les industries dans un processus d'attraction « professionnelle » des travailleurs plutôt que d'attraction « résidentielle ».

15. Le tableau 2.5 présente l'importance de ce bassin potentiel pour certaines industries d'importance de la région¹². La lecture de ce tableau est la suivante: en 2019, 11 000 résidents des Laurentides travaillaient dans l'industrie « Soins de santé et assistance sociale » au sein d'établissements situés à l'extérieur de la région. Ainsi, un projet de développement de cette industrie dans les Laurentides pourrait bénéficier de la présence de ces compétences sur le territoire. Les promoteurs d'un tel projet feront ainsi face à un défi d'attraction professionnelle plutôt que d'attraction professionnelle et résidentielle.

¹² Cette évaluation a nécessité le rapprochement entre les deux mesures de l'emploi selon le lieu de travail et selon le lieu de résidence. Nous avons été contraints par les règles de confidentialité de Statistique Canada, nous empêchant de faire le rapprochement pour certaines industries.

Tableau 2.5. Estimation des compétences humaines présentes dans les Laurentides et non-utilisées par les industries de la région

Industries des Laurentides	Travailleurs-résidents et non-utilisé par les industries de la région (Milliers)
Soins de santé et assistance sociale (62)	11
Transport et entreposage (48-49)	8
Services professionnels, scientifiques et techniques (54)	7
Commerce de gros (41)	6
Industrie de l'information et industrie culturelle (51) et Arts, spectacles et loisirs (71)	6
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	6
Administrations publiques (91)	5
Services d'enseignement (61)	3
Finance et assurances (52)	2
Hébergement et services de restauration (72)	1
Autres services, sauf les administrations publiques (81)	1
Fabrication (31-33)	1
Construction (23)	-4

Source: Calculs et évaluation de DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides et des statistiques de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada pour la région économique des Laurentides.

16. L'industrie « Construction » se distingue. Il apparaît que pour celle-ci le nombre d'emplois pourvus par les entreprises des Laurentides est supérieur au nombre de travailleurs-résidents de la région et détenant les compétences pour les combler.
17. Cette discussion sur la présence de compétences sur le territoire peut être complétée par la dimension de la diplomation des résidents. Le tableau 2.6 compare la part de la population résidente des Laurentides en âge de travailler détenant au moins un diplôme de CEGEP, à la part des emplois des industries des Laurentides requérant au moins un diplôme de CEGEP.

Tableau 2.6. Présence de compétences et utilisation dans la région.

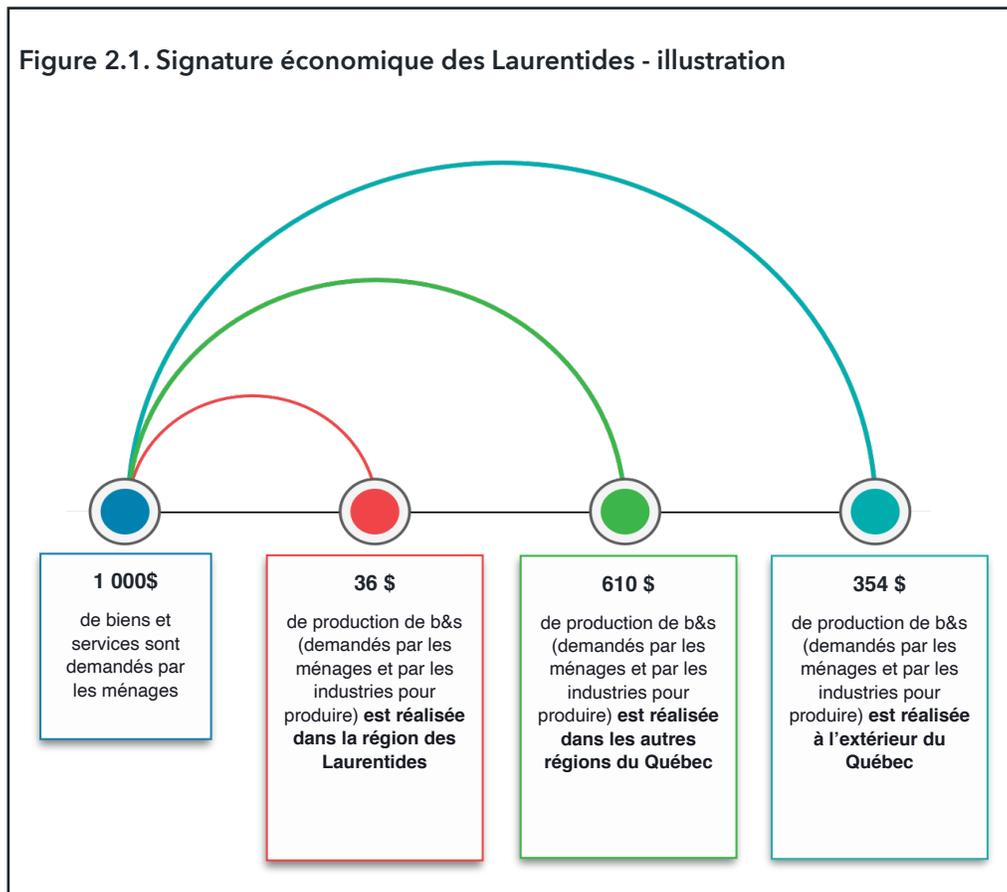
Part des résidents de la région de 25 à 64 ans détenant au moins un diplôme de CEGEP	51,1 %
Part des emplois des industries de la région requérant au moins un diplôme de CEGEP	49,2 %

Source: Évaluations de DAMÉCO à partir des données de l'Enquête sur la population active.

18. Nous constatons une adéquation entre les besoins de compétences actuels des industries, selon l'aspect de diplomation, et celles détenues par les résidents en âge de travailler. Ce constat vient renforcer le potentiel pour le développement économique que représente le bassin de travailleurs-résidents et non utilisé par les industries de la région.

La signature économique des Laurentides: les sources d'activité des industries régionales

19. La signature économique des Laurentides se définit par le lien entre les différentes demandes de biens et services réalisées au Québec et l'activité industrielle des Laurentides. Cette caractérisation du tissu industriel de la région permet ainsi de connaître la source des productions industrielles de la région.
20. Chaque année, les ménages québécois, les administrations publiques, les entreprises québécoises et les partenaires commerciaux hors Québec demandent des biens et services de plusieurs natures. Pour satisfaire ces demandes, différentes industries québécoises et situées hors Québec (importations) vont les produire. Cette production est réalisée à partir d'intrants - aussi produits par différentes industries du Québec et hors Québec - transformés par des travailleurs et leurs équipements, en l'échange de rémunérations. Le modèle Hercule-Laurentides permet d'évaluer - pour chacune des demandes exercées au Québec durant une année - la contribution des industries des Laurentides à cette chaîne de production. La figure suivante propose un schéma de la signature économique de la demande de consommation des ménages du Québec en 2019.



21. L'évaluation de la signature économique des Laurentides donne des informations sur la dépendance des industries de la région aux différentes demandes réalisées au Québec durant une année. Le tableau 2.7 résume la signature de la région tandis que le tableau A2.1, présenté en annexe, détaille pour chacune des différentes demandes présentées ci-dessous la contribution de chaque industrie de la région.

Tableau 2.7. Résumé de la signature économique des Laurentides, 2019.

Les demandes exercées au Québec (en milliards de dollars)		Industries du Québec		Industries extérieures
		Laurentides	Reste du Québec	Importations
Demande intérieur, dont:	433,5	16,3	277,5	139,7
Ménages	231,2	8,2	133,2	87,6
Administrations publiques et institutions sans but lucratif	114,1	5,1	94,2	14,8
Investissements résidentiels	29,3	1,2	19,6	8,3
Investissements non-résidentiels	58,9	1,8	30,5	26,5
Demandes extérieures, dont:	203,5	7,0	120,4	73,5
Partenaires canadiens	80,3	2,8	52,0	25,1
Partenaires internationaux	123,2	4,2	68,5	48,5
Total	637,0	23,3	397,9	213,2

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides, des tableaux des emplois et des ressources détaillés pour le Québec de Statistique Canada et des diffusions des Produits intérieurs bruts régionaux de l'Institut de la Statistique du Québec.

22. Le tableau 2.7 offre une perspective intéressante des activités industrielles des Laurentides. Des 23,3 milliards de dollars de PIB réalisés, en 2019, par les industries de la région¹³:

- 70%, soit 16,3 milliards, l'ont été en réponse aux demandes intérieures et le restant, à savoir 30%, en réponse aux demandes extérieures des partenaires commerciaux;
- Des demandes intérieures, celle des ménages québécois est la source d'activité la plus importante pour les industries de la région. Nous notons que la demande de biens et services des administrations publiques est non-négligeable et centrale dans l'activité des industries des Laurentides.
- Les demandes internationales comptent pour près de 60% des activités industrielles de la région émanant des demandes extérieures.

23. En comparant la signature économique des Laurentides à celle du reste du Québec (Tableau 2.8), nous constatons que le tissu industriel des Laurentides:

- présente une dépendance aux demandes intérieures relativement similaire à celle du reste du Québec. Cependant, entre les deux régions, les catégories de

demandes intérieures n'ont pas la même importance dans leurs activités industrielles respectives: les dépenses des ménages sont la source de 50,4% de l'activité industrielle des Laurentides contre moins de 48% pour le reste du Québec. Les administrations publiques contribuent moins à l'activité industrielle des Laurentides qu'elles ne contribuent à celle du reste du Québec (respectivement 31% contre 34%);

- répond plus aux demandes extérieures internationales que canadiennes. Dans les Laurentides, les partenaires internationaux comptent pour 60% des activités industrielles destinées à répondre aux demandes extérieures, contre 57% pour le reste du Québec.

Tableau 2.8. Part des différentes demandes dans l'activité industrielle, selon le lieu de production.

Les demandes exercées au Québec	Industries du Québec		Industries extérieures
	Laurentides	Reste du Québec	Importations
Demande intérieur, dont:	69,9 %	69,7 %	65,5 %
Ménages	35,2 %	33,5 %	41,1 %
Administrations publiques et institutions sans but lucratif	21,7 %	23,7 %	6,9 %
Investissements résidentiels	5,1 %	4,9 %	3,9 %
Investissements non-résidentiels	7,8 %	7,7 %	12,4 %
Demandes extérieures, dont:	30,1 %	30,3 %	34,5 %
Partenaires canadiens	12,2 %	13,1 %	11,8 %
Partenaires internationaux	17,9 %	17,2 %	22,7 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides, des tableaux des emplois et des ressources détaillés pour le Québec de Statistique Canada et des diffusions des Produits intérieurs bruts régionaux de l'Institut de la Statistique du Québec.

24. La signature économique est essentielle dans la caractérisation de l'économie régionale. Ce concept sera utilisé dans la suite de ce rapport pour comprendre les impacts de la crise sanitaire sur la vitalité économique de la région. Il sera aussi repris en tant qu'élément des réflexions stratégiques portant sur le développement de l'économie des Laurentides et présenté dans la section 3.

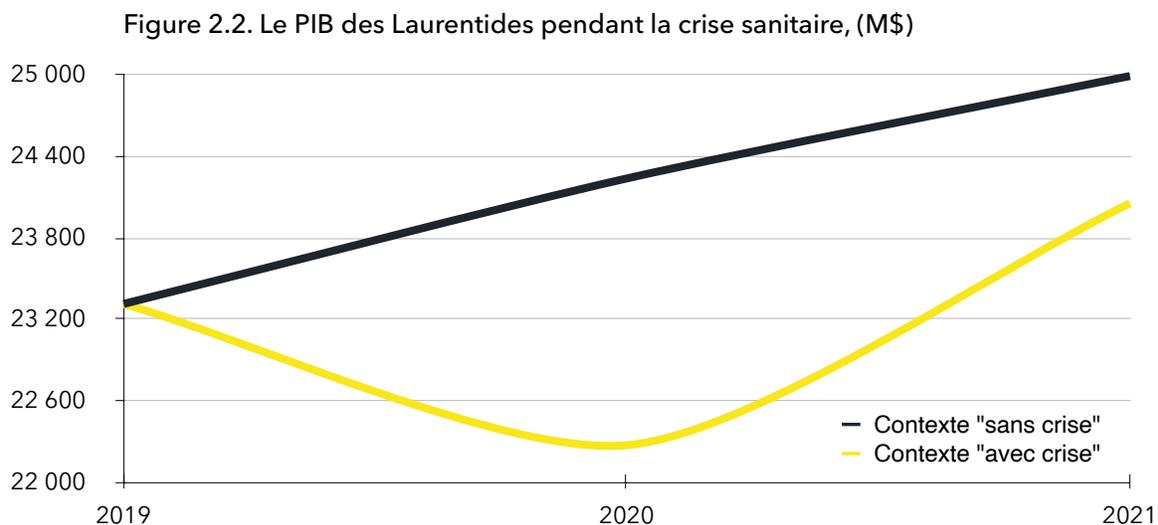
2.2. L'économie des Laurentides pendant la crise sanitaire: natures et ampleurs des impacts

25. La partie 1 a présenté la méthodologie suivie dans le cadre de cette étude. En résumé, les impacts économiques présentés ci-dessous émanent de la comparaison de deux contextes économiques: le contexte « sans crise sanitaire » et le contexte « avec crise sanitaire ». Les simulations de ces contextes ont été réalisées à partir du modèle Hercule-Laurentides, qui reproduit entièrement l'économie du Québec sur la base des estimations des comportements passés de ses agents. Hercule-Laurentides intègre le tissu industriel du Québec et des Laurentides. Ainsi, nous pouvons nous baser sur ces estimations pour évaluer les impacts de la crise sanitaire sur l'activité industrielle de la région.

Origines et ampleurs des impacts sur la valeur des productions industrielles de la région

26. Les contraintes de consommation imposées par les mesures sanitaires durant les années 2020-2021 ont eu des répercussions importantes sur l'activité économique du Québec, qui ont été exposées dans la première partie.

27. La figure 2.2 présente les impacts subis durant la crise sanitaire par l'économie des Laurentides, en termes de production de valeur par les industries (PIB nominal). Pour rappel, les impacts économiques s'évaluent en comparant l'évolution qu'aurait suivie l'économie des Laurentides sans la crise sanitaire (Trajectoire « sans crise ») à celle suivie avec la crise.



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

28. La crise sanitaire a réduit de 8,1% la valeur générée par les industries des Laurentides en 2020 et de 3,7% en 2021. Ceci correspond à la perte de près de 2 milliards de dollars de valeur en 2020 et de près de 940 millions de dollars en 2021.

Toutes proportions gardées, nous constatons que ces impacts sont supérieurs à ceux subis par l'ensemble du Québec qui, rappelons-le (partie 1), a connu une diminution de son PIB de 7,8% en 2020 et de 3,6% en 2021.

29. À partir de la signature économique des Laurentides, présentée dans la section 2.1., et de l'évaluation réalisée sur les effets des mesures sanitaires sur les différentes demandes québécoises, les tableaux 2.10 et 2.11 présentent les impacts économiques de la crise sur la valeur générée par les Laurentides selon leurs sources.

Tableau 2.10. Impacts économiques sur l'activité industrielle selon leurs origines, Laurentides, 2020

Variation des demandes exercées au Québec (M\$)		ΔPIB des Laurentides (M\$)
Demande intérieur, dont:	-20 984	-777
Ménages	-21 786	-817
Administrations publiques	-	-
Investissements résidentiels	1 332	59
Investissements non-résidentiels	-530	-19
Demandes extérieures, dont:	-31 673	-1 188
Partenaires canadiens	-11 527	-444
Partenaires internationaux	-20 146	-744
Total	-52 657	-1 965

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Tableau 2.11. Impacts économiques sur l'activité industrielle selon leurs origines, Laurentides, 2021

Variation des demandes exercées au Québec (M\$)		ΔPIB des Laurentides (M\$)
Demande intérieur, dont:	-7 505	-217
Ménages	-15 526	-568
Administrations publiques	-	-
Investissements résidentiels	9 612	392
Investissements non-résidentiels	-1 591	-40
Demandes extérieures, dont:	-20 932	-720
Partenaires canadiens	-7 244	-256
Partenaires internationaux	-13 688	-464
Total	-28 437	-937

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

30. Dans les Laurentides en 2020, les contraintes imposées sur les demandes intérieures sont à l'origine de 40% des pertes de PIB de ses industries. Ce pourcentage s'est vu limiter par les investissements résidentiels réalisés par les ménages durant la pandémie, qui ont été plus importants avec la crise sanitaire qu'ils ne l'auraient été sans. Cette augmentation des investissements résidentiels a été encore plus importante en 2021, et a fortement contribué (1) à limiter les conséquences de la baisse de la consommation des ménages et (2) à limiter la contribution de la demande intérieure dans la baisse du PIB.

La forte diminution des exportations - les demandes extérieures - a eu des effets importants dans les Laurentides, contribuant à 60% de la diminution de son PIB en 2020 et à 75% en 2021. À elles seules, les exportations internationales sont à l'origine de près de 38% en 2020 (et 50% en 2021) de cette diminution démontrant, comme dans la partie 2.1, la forte influence de cette demande sur la vitalité de la région.

31. Chaque catégorie de demandes porte sur des biens et services de natures différentes et implique donc des industries différentes. Le tableau 2.12 présente les impacts pour

chaque industrie des Laurentides de la mise en place des mesures sanitaires durant la pandémie.

Tableau 2.12 : Impacts sur les PIB des industries des Laurentides, 2020-2021

Industries	2020		2021		Période pandémique
	Δ en M\$	Δ en %	Δ en M\$	Δ en %	Δ totale (M\$)
Fabrication	-581	-15 %	-273	-7 %	-854
Hébergement et services de restauration	-213	-30 %	-220	-30 %	-433
Commerce de détail	-173	-9 %	-65	-3 %	-239
Commerce de gros	-127	-11 %	-65	-5 %	-191
Finance et assurances	-119	-8 %	-64	-4 %	-184
Services professionnels, scientifiques et techniques	-103	-9 %	-51	-4 %	-153
Transport et entreposage	-93	-13 %	-52	-7 %	-145
Soins de santé et assistance sociale	-75	-4 %	-55	-3 %	-129
Services immobiliers et services de location et de location à bail	-83	-3 %	-35	-1 %	-118
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	-63	-9 %	-33	-5 %	-96
Services publics	-58	-8 %	-33	-5 %	-92
Autres services (sauf les administrations publiques)	-56	-9 %	-27	-4 %	-83
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	-57	-13 %	-23	-5 %	-80
Services d'enseignement	-36	-2 %	-41	-2 %	-77
Arts, spectacles et loisirs	-37	-15 %	-26	-10 %	-62
Industrie de l'information et industrie culturelle	-31	-11 %	-27	-9 %	-58
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	-24	-19 %	-11	-8 %	-35
Administrations publiques	-19	-1 %	-12	-1 %	-32
Gestion de sociétés et d'entreprises	-13	-11 %	-5	-5 %	-18
Construction	-5	0 %	181	10 %	176
Total des industries	-1 965	-8 %	-937	-4 %	-2 902

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

32. Durant les deux années de période pandémique, l'industrie « Fabrication » des Laurentides est celle dont le PIB a subi les plus grandes pertes, suivie, respectivement, de l'industrie « Hébergement et services de restauration », des deux industries du commerce et de l'industrie « Finance et assurances ». À l'opposé, l'industrie de la construction a légèrement bénéficié de la période grâce aux comportements des ménages québécois quant à l'investissement résidentiel.
33. Au-delà de la répartition industrielle de la diminution du PIB des Laurentides, nous constatons que les pertes subies par l'industrie « Hébergement et services de restauration » représentent quelque 30% de son activité. L'industrie « Arts spectacles et loisirs », de taille relativement plus faible, a quant à elle subi des pertes équivalentes à 13% de son activité. Ces pertes sont de 11% pour l'industrie « Fabrication ».

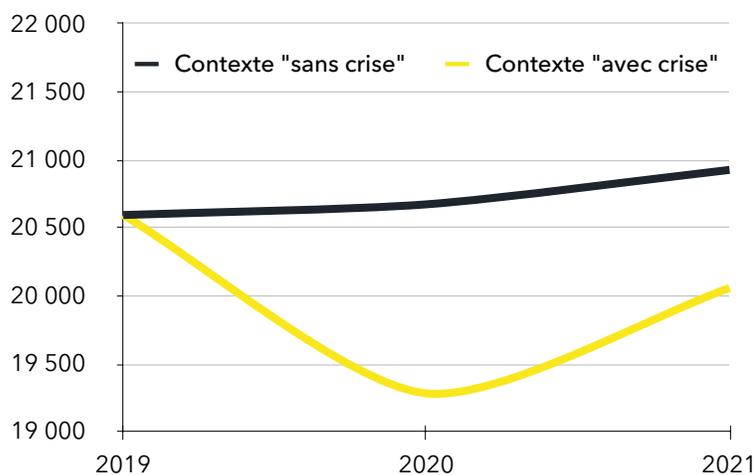
34. Enfin, nous notons que seules deux industries ont subi des diminutions de PIB plus importantes en 2021 qu'en 2020: « Hébergement et services de restauration » et « Services d'enseignement ».

Les industries « Fabrication » et « Construction » ainsi que celles du commerce se démarquent quant à l'amélioration de leurs situations entre 2020 et 2021. À ce propos, seule l'industrie de la « Construction » a dépassé, dès 2021, le PIB qui aurait été généré cette même année dans le contexte sans crise sanitaire.

Les impacts sur l'activité économique de la région

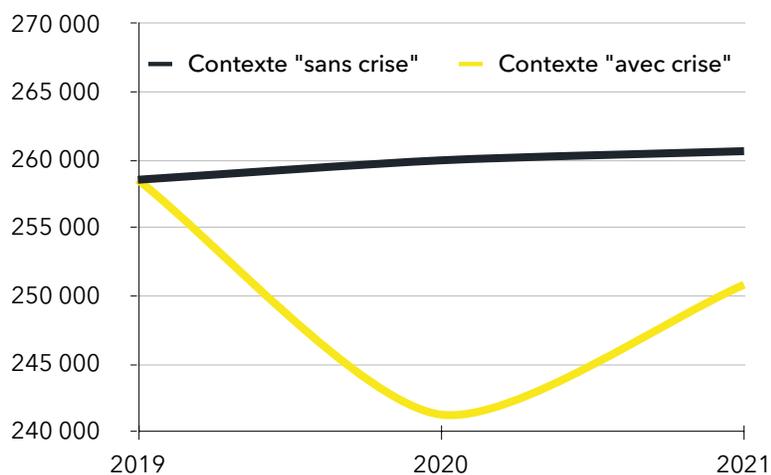
35. Les variations de PIB présentées ci-dessus évaluent les impacts de la crise sanitaire sur la valeur de l'activité économique des industries de la région. Comme mentionné dans la première partie de ce rapport, la crise sanitaire n'a pas été sans effet sur les différents prix de l'économie. En matière de développement économique, il est nécessaire de porter attention aux impacts sur le volume d'activité. L'indicateur standard pour rendre compte des variations de volumes d'activité est le PIB réel. Les volumes d'activités correspondent aux quantités de biens et services produites par les industries et sont donc intimement liés aux nombres d'emplois offerts par les entreprises et à leurs décisions d'investissements, objet de la présente sous-section.

Figure 2.3. Le volume d'activité dans la région pendant la crise sanitaire



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Figure 2.4. Les emplois dans la région pendant la crise sanitaire



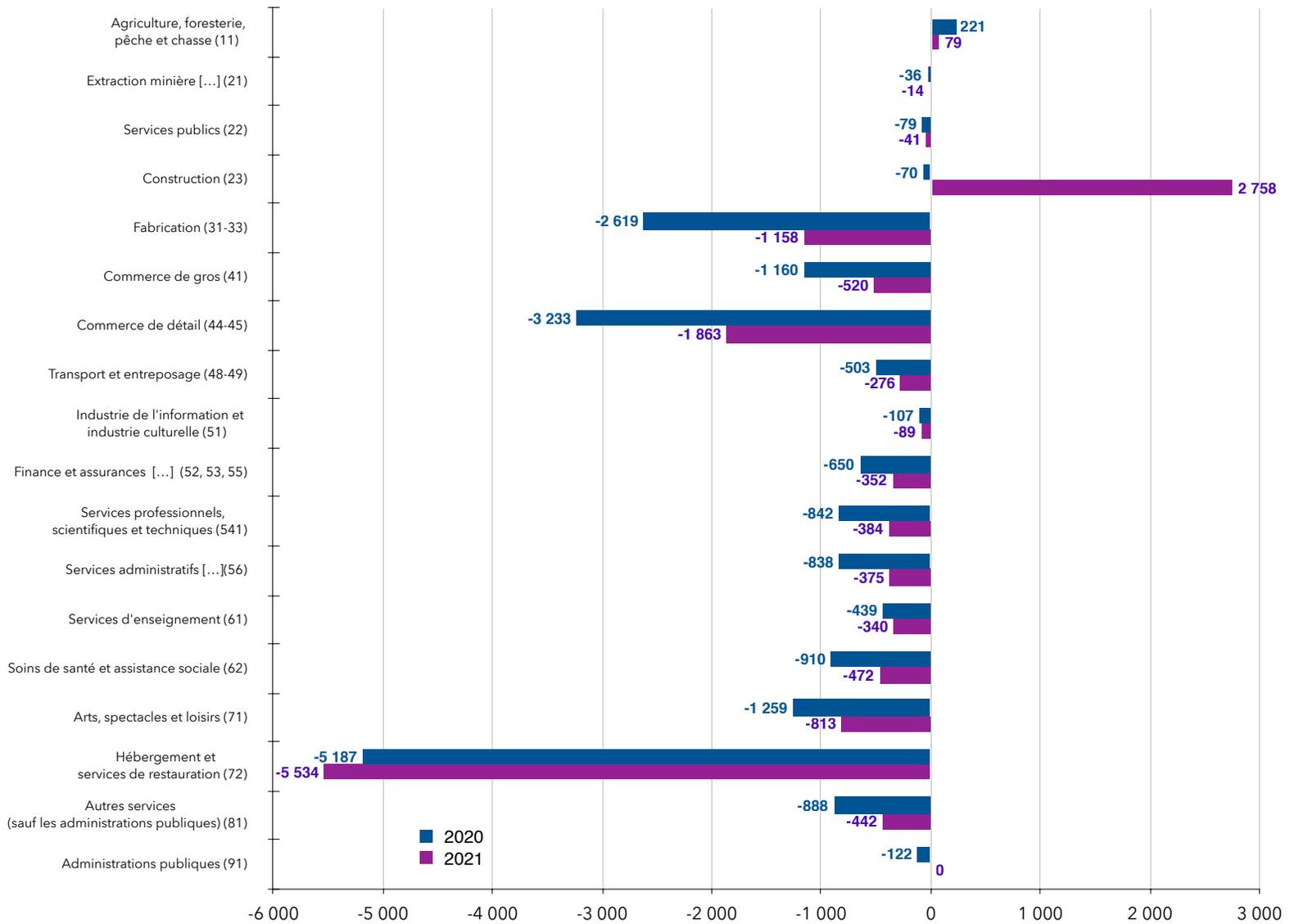
Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

36. Les impacts de la crise sur les emplois¹⁴ des différentes industries de la région se sont traduits par une perte de 18 700 emplois en 2020 et de 9 800 en 2021, en comparaison au niveau d'emplois qui aurait été atteint dans le contexte sans crise sanitaire. La figure 2.5 présente les pertes d'emplois par industrie.

¹⁴ Les emplois comprennent tant les emplois salariés et que ceux comblés par des travailleurs autonomes.

37. Toutes proportions gardées, nous retrouvons dans l'ampleur de ces impacts l'influence d'une caractéristique importante identifiée dans le portrait de la région de la partie 2.1: le tissu industriel des Laurentides est relativement plus intensif en travail que celui de l'ensemble de la province. En 2020 dans les Laurentides, pour chaque million de dollars de PIB réel perdu, les industries ont supprimé 13,4 emplois contre 9,2 emplois supprimés dans l'ensemble du Québec par millions de PIB réel perdu.

Figure 2.5. Les emplois perdus par industrie des Laurentides (nombre), 2020 et 2021.

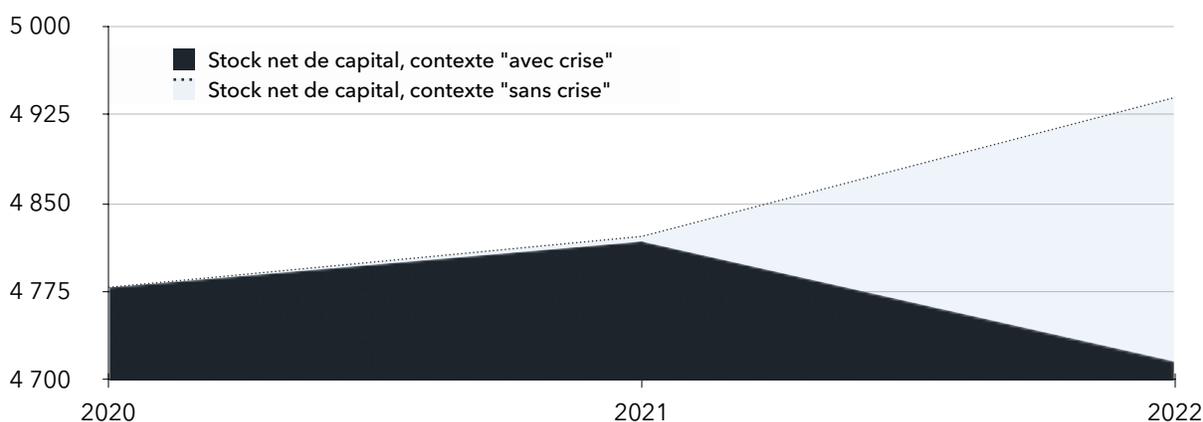


Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

La crise sanitaire et le bris de la dynamique d'investissements des industries des Laurentides

38. Les variations des différentes demandes, induites par les mesures sanitaires, se sont immédiatement traduites par des variations significatives de l'activité des industries de la région et de leurs emplois nécessaires. Les impacts sur ces indicateurs doivent être complétés par ceux sur la dynamique d'investissements des entreprises, qui vont être déterminants pour la période post-pandémique.
39. Les décisions d'investissements des entreprises répondent à deux principaux défis auxquels ces dernières peuvent faire face. Le premier est le défi d'augmenter sa capacité de production. Une industrie faisant face à une hausse de la demande des biens et services qu'elle produit peut effectivement avoir à augmenter sa capacité de production. Le deuxième défi en est un de productivité. Une illustration actuelle se trouve dans le contexte de rareté de main-d'œuvre. Ce contexte peut créer une pression sur le coût du travail pour les entreprises. Dans un tel cas, l'entreprise va être incitée à améliorer le rendement de ces travailleurs, par exemple en les équipant de matériels et d'équipements plus performants. Bien entendu, ces défis ne sont pas mutuellement exclusifs et peuvent survenir en même temps.
40. Les investissements en capital vont avoir une implication directe sur le stock de capital utilisé par les entreprises et sur leur productivité. Il est important de noter ici que, pour qu'un investissement se traduise par une augmentation de capital à disposition des entreprises, celui-ci doit dépasser l'amortissement du stock existant. En d'autres termes, acquérir un nouvel ordinateur à la fin de la vie utile de l'ordinateur précédent n'augmentera pas le stock d'ordinateurs de l'entreprise.
41. La figure 2.6 présente les évolutions des stocks de capital nets de types « matériel, équipement et produits de propriété intellectuelle » des industries des Laurentides durant la période 2019-2021 et selon le contexte (« avec la crise » et « sans la crise »).

Figure 2.6. Implications des modifications de projets d'investissements durant la crise sanitaire sur le stock de capital à disposition des industries en début de période



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

42. Le contexte pré-crise sanitaire était caractérisé par une croissance soutenue de l'activité industrielle et une rareté de main-d'œuvre de plus en plus notoire. Sans l'avènement de la crise sanitaire, ces défis auraient été renforcés et les entreprises les auraient surmontés, notamment, en augmentant leurs stocks de capital à disposition. Ceci explique l'évolution du stock de capital dans le contexte « sans crise », présentée par la courbe noire.

La figure 6 montre que la situation vécue en 2020 a conduit les entreprises à modifier leurs projets d'investissements, notamment à cause des incertitudes entourant la reprise. Par sa nature dynamique, les implications sur le stock de capital se sont particulièrement concrétisées en 2021. Le stock de capital à la fin de l'année 2021 dans le contexte « avec la crise » sera inférieur de plus de 4% par rapport à celui que les entreprises auraient eu à disposition si la crise n'était pas venue modifier leurs projets d'investissements.

43. La quête d'augmentation de la capacité de production et de la productivité des travailleurs dans laquelle étaient engagées les industries des Laurentides a été considérablement ralentie, ce qui aura des répercussions dynamiques importantes. Ces effets se feront principalement ressentir durant la période post-pandémique: **les industries des Laurentides débuteront la période post-pandémique avec un stock de capital inférieur à celui à disposition en 2019.**

2.3. L'économie des Laurentides post-pandémique: trajectoires de reprise et impacts

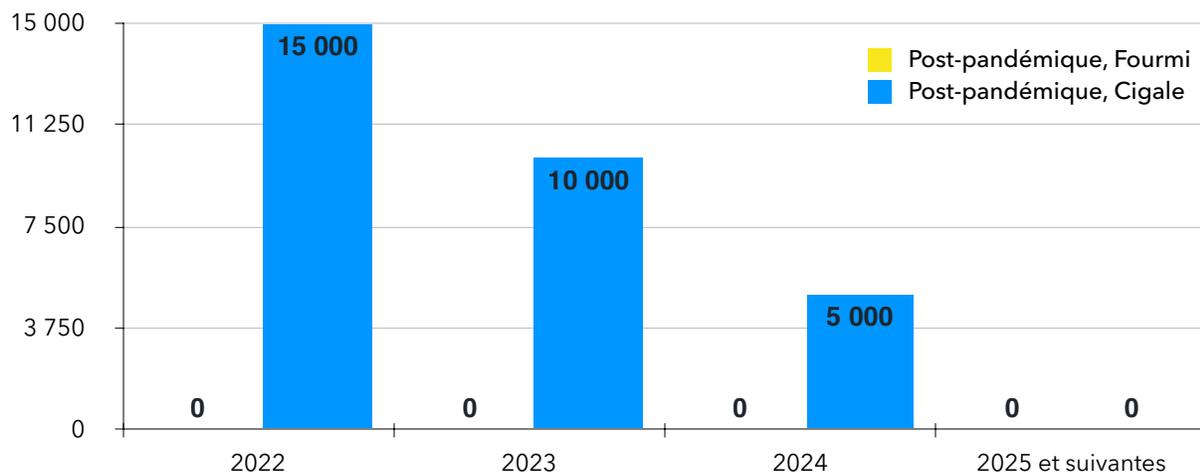
44. Comme expliqué dans la première partie, nous définissons la période post-pandémique comme celle marquée par la fin des mesures sanitaires et de soutien aux revenus. Ce « retour à la normale » du contexte économique est toutefois rempli d'incertitudes.

La principale incertitude identifiée ici concerne les comportements qu'adopteront les différents agents économiques une fois la crise passée. Au premier chef, le comportement des ménages québécois vis-à-vis de l'utilisation ou non de leur épargne pandémique est d'une importance centrale. Par conséquent, nous avons projeté deux contextes post-pandémiques qui diffèrent sur ce comportement précis:

1. Le contexte dit « Fourmi », dans lequel les ménages québécois n'utilisent pas leur épargne pour leurs propres consommations. Dans ce contexte, les ménages ont simplement utilisé leur épargne pour rembourser leur dette ou pour effectuer des placements;
2. Le contexte dit « Cigale », dans lequel une partie importante de l'épargne pandémique est utilisée aux fins de consommation entre 2022 et 2024.

45. La figure 7 présente les comportements des ménages vis-à-vis de leur épargne pandémique dans chacun des deux contextes. Le contexte « Cigale » se caractérise par une utilisation de 15 milliards de dollars de l'épargne pandémique en 2022, de 10 milliards en 2023 et de 5 milliards en 2024. Nous rappelons que cette utilisation de l'épargne pandémique est un choix arbitraire des auteurs, les mises à jour subséquentes permettront de préciser les comportements adoptés par les ménages à ce sujet.

Figure 7. Utilisation post-pandémique de l'épargne pandémique par les ménages québécois (M\$)



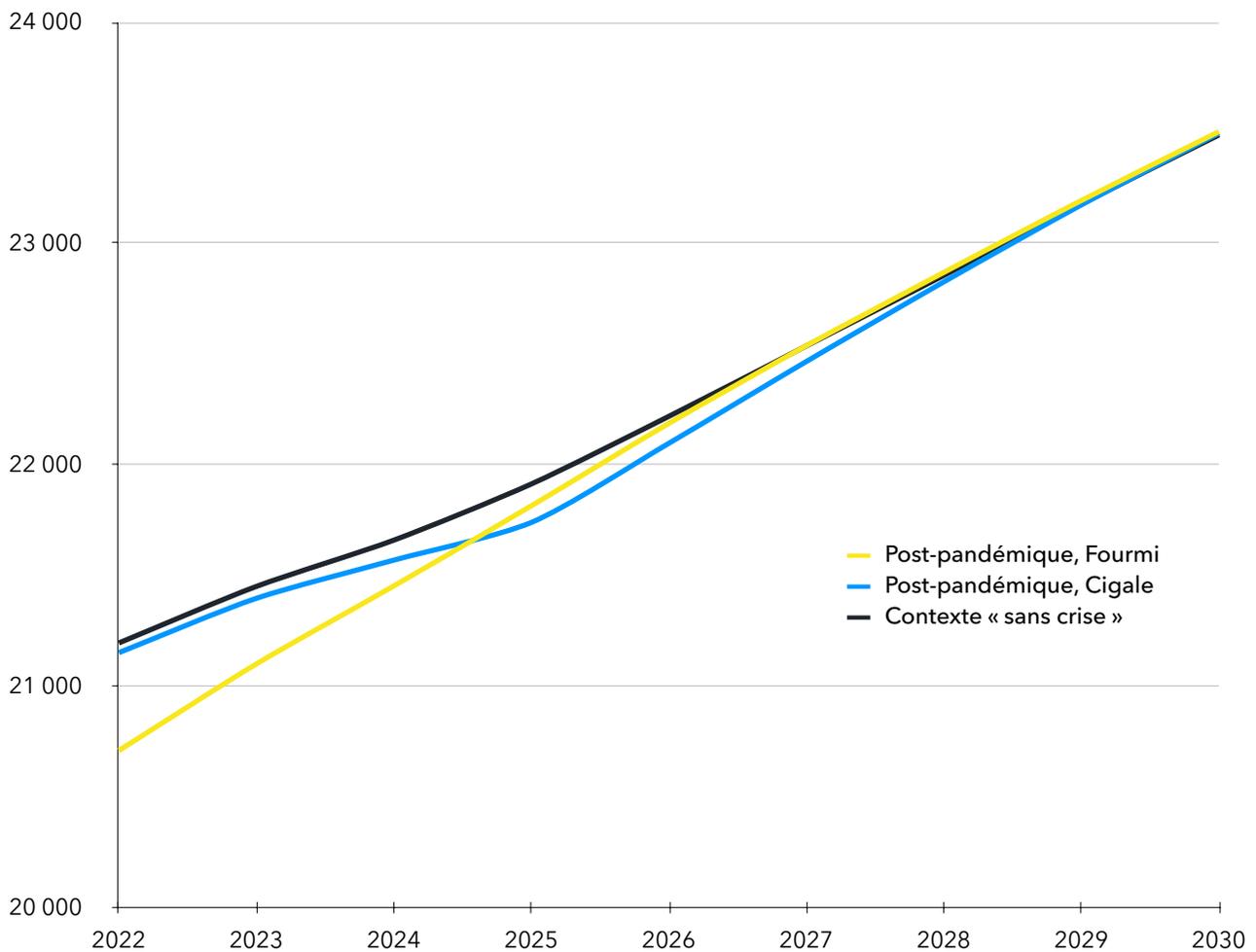
Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

46. Dans cette section, nous présentons donc trois trajectoires: la première est identifiée par la couleur noire et correspond à la trajectoire qu'aurait suivie l'économie du Québec sans la crise sanitaire. Les deux autres intègrent la crise sanitaire vécue en 2020-2021 et diffèrent l'une de l'autre sur l'utilisation de l'épargne pandémique. La trajectoire du scénario « Fourmi » est identifiée par la couleur jaune tandis que celle du scénario « Cigale » l'est par la couleur bleue.

La période post-pandémique : le « retour à la normale » de l'économie des Laurentides

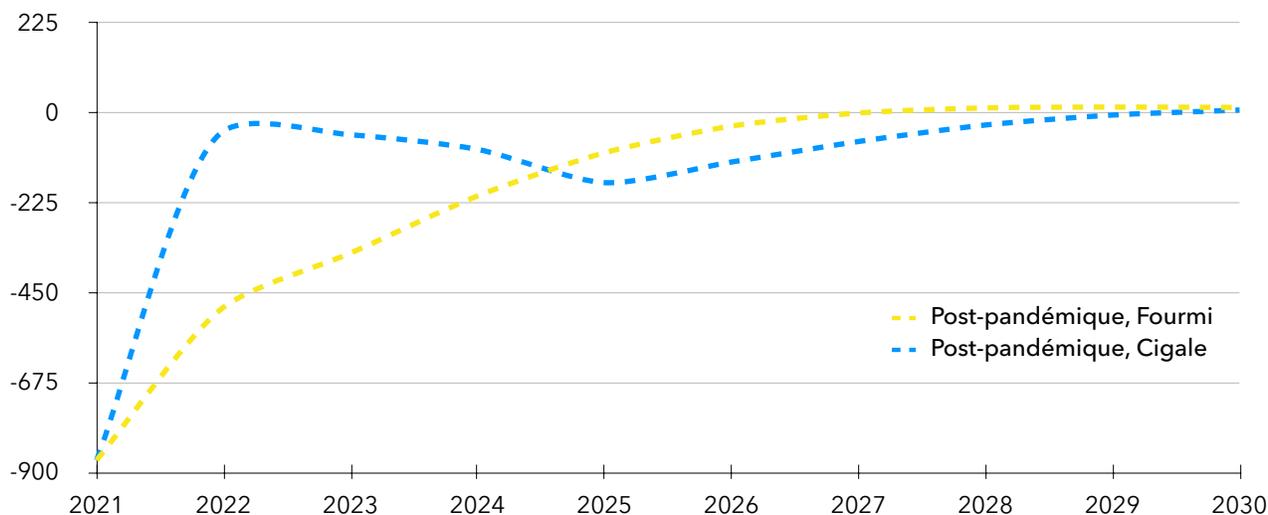
47. La question du « retour à la normale » de l'économie au sortir de la crise est un terme qui a été largement utilisé durant la crise sanitaire. Si ce concept souffre d'une définition relativement large, la figure 2.8 montre l'évolution projetée de l'activité économique des Laurentides sur la période 2022-2030, mesurée par le PIB réel, tandis que la figure 2.9 présente, pour cette même période, la différence entre l'évolution du PIB réel dans le contexte « sans crise » et celles des deux trajectoires « Fourmi » et « Cigale ».

Figure 2.8. Le « retour à la normale » de l'économie des Laurentides, PIB réel en M\$2012.



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Figure 2.9. Le « retour à la normale » de l'économie des Laurentides, PIB réel en M\$2012.



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

48. Dans le scénario « Fourmi », l'économie des Laurentides se rapprochera sensiblement de son volume d'activité normal¹⁵ à partir de 2025. Dans le scénario « Cigale », la trajectoire est complètement différente. L'utilisation de l'épargne pandémique des ménages, telle que scénarisée, sur la période 2022-2024 a pour effet de ramener le volume d'activité de l'économie des Laurentides à son niveau normal, et ce, dès 2022. La croissance observée entre 2021 et 2022 est significative et s'élève à 5,5%. Cependant, cet effet est de court terme et dès 2025, on observe une économie des Laurentides qui s'éloigne du niveau *normal* pour ensuite le retrouver de manière stable entre 2028 et 2029.

49. Nous retenons deux messages tirés de ce graphique:

- L'économie des Laurentides est assez résiliente pour retrouver son volume d'activité normal d'ici quelques années;
- Les acteurs des Laurentides devront porter une grande attention aux comportements des ménages québécois vis-à-vis de l'épargne pandémique. Une forte utilisation à court terme entrainera une surchauffe de l'économie et repoussera l'atteinte stable du volume d'activité normal.

50. Le tableau 2.13 présente l'année à partir de laquelle chaque industrie des Laurentides retrouvera son volume d'activité *normal*, dans le scénario « Fourmi ». Dans ce scénario, les industries « Administrations publiques », « Construction », « Soins de santé et assistance sociale » et « Commerce de détail » recouvreront leur volume d'activité dès 2021-2022. À l'opposé, les importantes industries de la région telles « Fabrication », « Commerce de gros » et « Services immobiliers » mettront plus de temps à se rétablir de la crise sanitaire.

¹⁵ Par « volume d'activité normale » nous entendons le retour du PIB réel au niveau qu'il aurait eu sans la crise sanitaire.

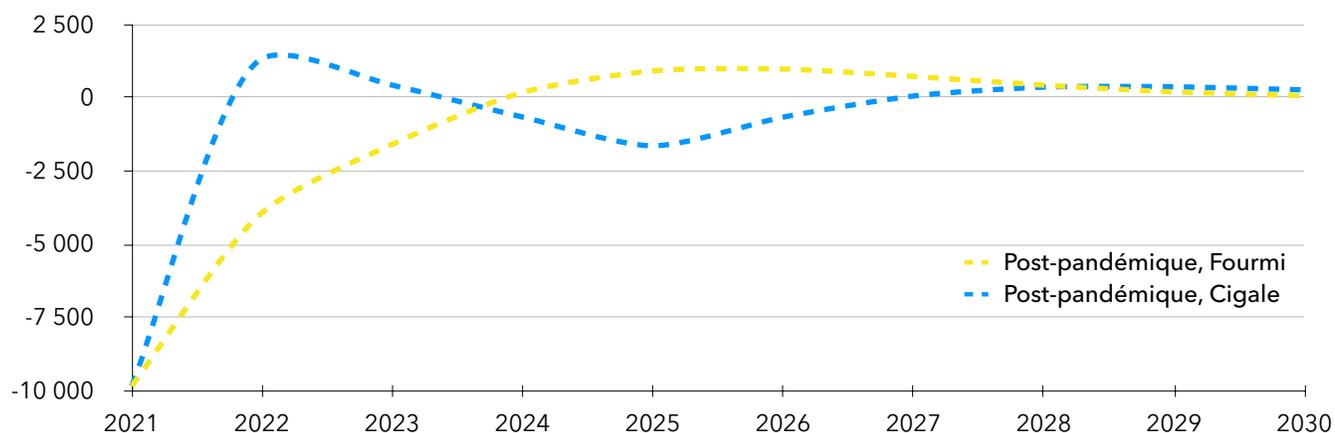
Tableau 2.13 : L'année de retour à la normale des industries des Laurentides dans le scénario « Fourmi », selon le PIB réel.

Industries	Année de retour à la normale
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2025
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2025
Services publics	2025
Construction	2022
Fabrication	2026
Commerce de gros	2026
Commerce de détail	2022
Transport et entreposage	2024
Industrie de l'information et industrie culturelle	2027
Finance et assurances	2026
Services immobiliers et services de location et de location à bail	2028
Services professionnels, scientifiques et techniques	2025
Gestion de sociétés et d'entreprises	2026
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2025
Services d'enseignement	2023
Soins de santé et assistance sociale	2022
Arts, spectacles et loisirs	2026
Hébergement et services de restauration	2024
Autres services (sauf les administrations publiques)	2025
Administrations publiques	2021

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

51. La figure 2.10 présente l'évolution de l'écart dans le niveau d'emplois des industries des Laurentides entre le contexte « sans la crise » et les deux contextes post-pandémiques. Les niveaux d'emplois pour chacune des industries et dans les deux contextes post-pandémiques sont présentés en annexe A-XXX.

Figure 2.10. Le « retour à la normale » de l'économie des Laurentides et les impacts sur les emplois situés dans la région



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: En 2022, le nombre d'emplois des industries des Laurentides dans le contexte post-pandémique « Fourmi » est inférieur de 4000⁵⁷ emplois par rapport au niveau du contexte « sans la crise ».

52. Nous remarquons que le niveau d'emplois dépasse celui qui aurait été demandé par les industries des Laurentides dans le contexte « sans la crise », et ce, pour les deux contextes post-pandémiques. C'est une des conséquences directes des observations réalisées sur le stock de capital au début de la période post-pandémique.

53. Dans le scénario « Fourmi », les emplois retrouveront les niveaux du contexte « sans la crise » dès 2024, les dépasseront légèrement sur la période 2025-2028 et, finalement, les retrouveront de manière stable à partir de 2029. Ces deux dernières périodes impliqueront (1) une tension accrue du marché du travail des Laurentides entre 2025 et 2028 et (2) un relâchement de cette tension au travers des pertes d'emplois à la fin de la période.

Dans le scénario « Cigale », nous retrouvons les caractéristiques de l'évolution du PIB réel, à savoir, une croissance significative du niveau d'emplois en 2022, dont le contrecoup se fera ressentir jusqu'en 2025. Après 2025, le niveau d'emplois retrouvera son niveau normal dès 2028, et le dépassera très légèrement.

Les conditions de réussite du retour à la normale à réunir par les industries de la région

54. Les figures 2.9 et 2.10 ont présenté les impacts économiques des deux trajectoires post-pandémiques proposés sur l'activité économique des Laurentides, mesurée par le PIB réel, et sur les emplois des industries de la région. Le recouvrement, en quelques années, de l'économie à son niveau normal peut être interprété comme positif.

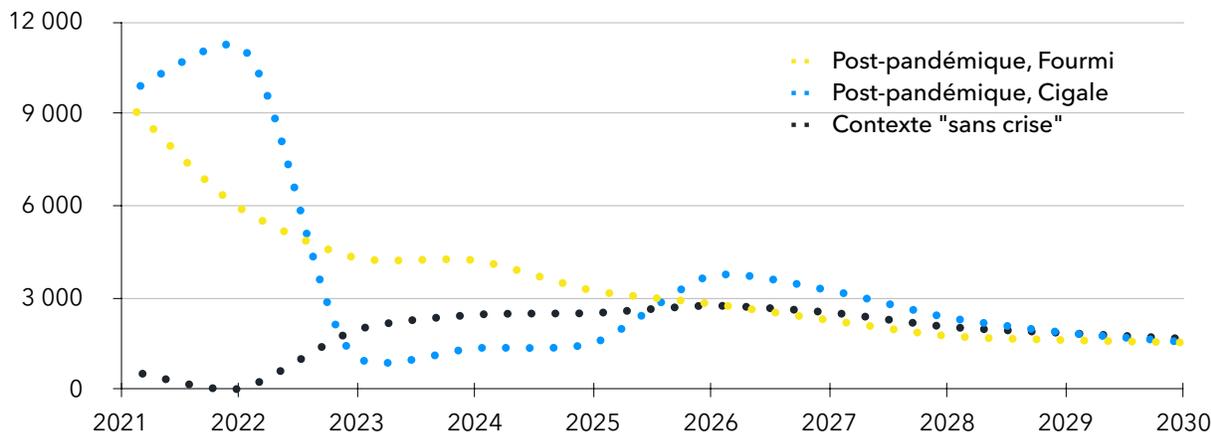
Cependant, il est important de noter que ces trajectoires représentent un potentiel et que, par conséquent, leurs réalisations reposent sur certaines conditions. Nous portons l'attention sur deux d'entre-elles: (1) les industries arrivent à combler leurs besoins en travailleurs et (2) les industries maintiennent leur compétitivité, en suivant notamment un plan d'investissement en capital assurant une récupération et une amélioration de leur productivité.

55. La réunion de ces conditions peut représenter des défis importants, surtout dans une région comme les Laurentides où (voir le portrait en 2.1.), les régions voisines attirent et utilisent des travailleurs-résidents de la région. De plus, il est possible que certaines entreprises régionales n'aient pas l'ambition de conserver leurs parts de marché dans la province, telles que celles prévalente en 2019 et présentées dans le tableau 2. Ce dernier point sera discuté dans la partie 3 de ce présent rapport.

56. À l'encontre des évaluations des impacts économiques, nous présentons dans cette sous-section l'ampleur des deux conditions de réussite retenues dans le cadre de ce travail. Par conséquent, au lieu de comparer un contexte à un autre, nous présentons, pour chaque contexte post-pandémique, les variations annuelles requises pour suivre la trajectoire correspondante (1) du niveau d'emplois et (2) du stock de capital des entreprises.

57. **Les emplois à combler.** La figure 2.11 présente la variation annuelle sur la période 2020-2030 des projections des emplois des industries des Laurentides dans les contextes « Fourmi » et « Cigale ». Ces variations dans le niveau d'emploi correspondent à des besoins en nouveaux travailleurs qu'il faudra combler¹⁶. Pour visualiser l'ampleur de ces emplois à combler, la figure présente les variations annuelles du contexte « sans crise ».

Figure 2.11. Croissance annuelle des emplois demandés par les industries des Laurentides dans les deux contextes post-pandémiques.



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

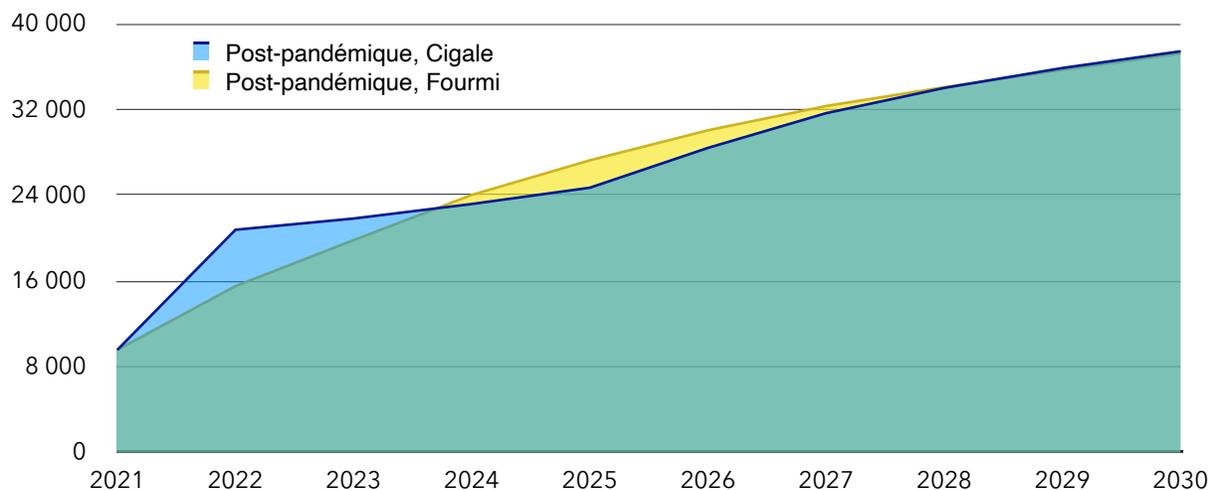
Lecture: En 2022, dans le contexte post-pandémique « Cigale », les entreprises devront combler près de 12 000 emplois supplémentaires par rapport à 2021.

58. Dans les deux contextes, la reprise économique initiée dès 2021 nécessitera d'embaucher 9 560 travailleurs supplémentaires par rapport à 2020, année particulièrement marquée par les mesures sanitaires. À partir de 2022, la figure illustre la tension supplémentaire sur le marché du travail potentiellement exercée par l'utilisation de l'épargne pandémique des ménages. L'utilisation de l'épargne, telle que scénarisée dans le scénario « Cigale », exigerait des entreprises des Laurentides d'embaucher, en 2022, 11 200 travailleurs supplémentaires par rapport à 2021, contre 5 950 dans le scénario « Fourmi » cette même année.

Ainsi, depuis le creux observé en 2020, les entreprises des Laurentides devront embaucher 21 000 travailleurs supplémentaires entre 2021 et 2022 dans le scénario « Cigale » contre 15 500 emplois dans le scénario « Fourmi » (figure 2.12). En 2024, le nombre d'emplois qu'auront dû combler les entreprises des Laurentides dans les deux contextes est quasi équivalent, à savoir environ 24 000. Par la suite, la croissance ralentie dans le scénario « Cigale » diminue légèrement les besoins annuels de travailleurs supplémentaires. À la fin de la période, le suivi des deux trajectoires par l'économie des Laurentides repose sur la condition selon laquelle les entreprises des Laurentides seront capables de trouver 37 000 travailleurs par rapport au creux observé en 2020.

¹⁶ Attention, ici il ne s'agit pas de l'écart entre le contexte « sans la crise » et les deux contextes post-pandémiques. La figure présente l'évolution annuelle de l'emploi dans chacun de ces deux contextes.

Figure 2.12. Croissance annuelle cumulée des emplois demandés par les industries des Laurentides dans les deux contextes post-pandémique.



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

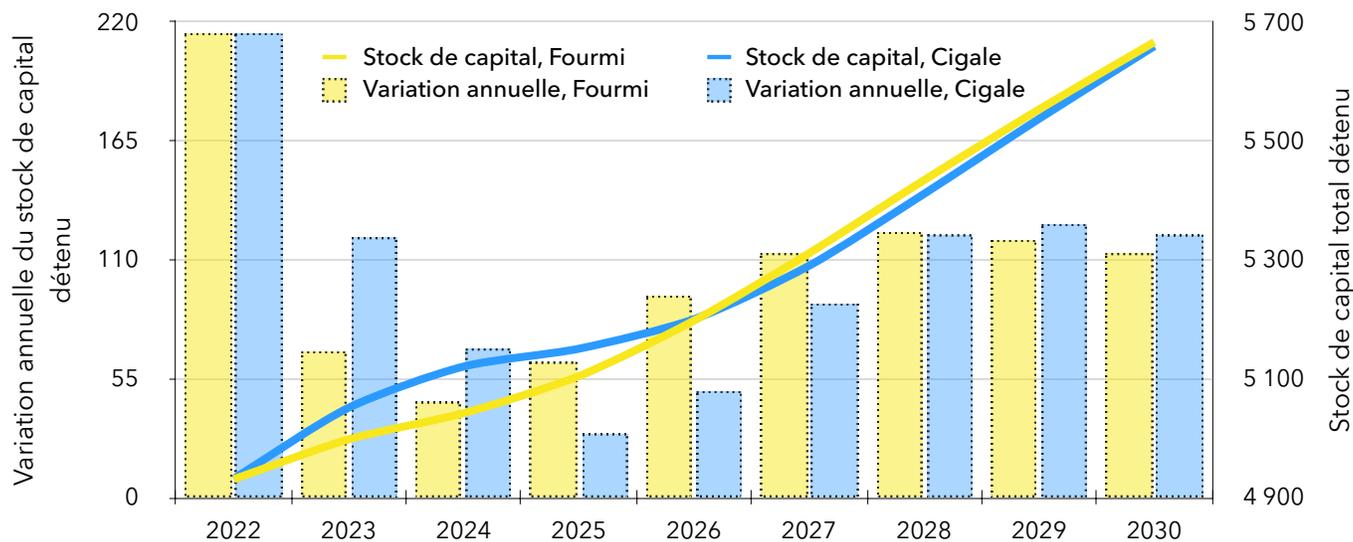
Lecture: En 2024, dans le contexte post-pandémique « Fourmi », les entreprises auront dû trouver 24 000 travailleurs supplémentaires par rapport au creux observé de 2020.

59. **Des investissements à réaliser.** Pour que l'économie des Laurentides évolue selon les trajectoires projetées, la deuxième condition porte sur le rattrapage nécessaire de la productivité des travailleurs. En 2020 et 2021, la crise sanitaire a eu pour effet de réduire le stock d'équipements des industries (Figure 2.6), ce qui a engendré une diminution de leur productivité.

60. Les industries abordent la période post-pandémique, en 2022, en étant donc moins bien équipées et moins productives qu'elles ne l'étaient en 2019. Pour autant, les problématiques liées à la disponibilité de la main-d'œuvre, présentes avant l'avènement de la crise sanitaire, n'auront pas disparu.

Ainsi, dès 2022, les industries devront réaliser des investissements substantiels afin d'amorcer un rattrapage de productivité. L'augmentation du stock de capital en 2022, totalisant plus de 220 millions de dollars de 2012, représente une augmentation de 4,5% du stock d'équipements des industries. Pour illustrer l'importance de cette augmentation, mentionnons qu'en 2019, la croissance du stock de capital des industries des Laurentides a été de +1,9%. Encore une fois, le contexte « Cigale » se distingue sur la vigueur des investissements à réaliser lors des premières années de la période post-pandémique, pour ensuite ralentir fortement entre 2025 et 2027, puis revenir à un niveau comparable au contexte « Fourmi ». Si ce dernier contexte n'échappe pas à un nécessaire rattrapage de productivité immédiat en 2022, il apparaît que les croissances annuelles des années suivantes, bien que soutenues, semblent plus contenues.

Figure 2.13. Évolution du stock de capital et de sa croissance annuelle, industries des Laurentides, Machinerie et équipements (M\$2012)

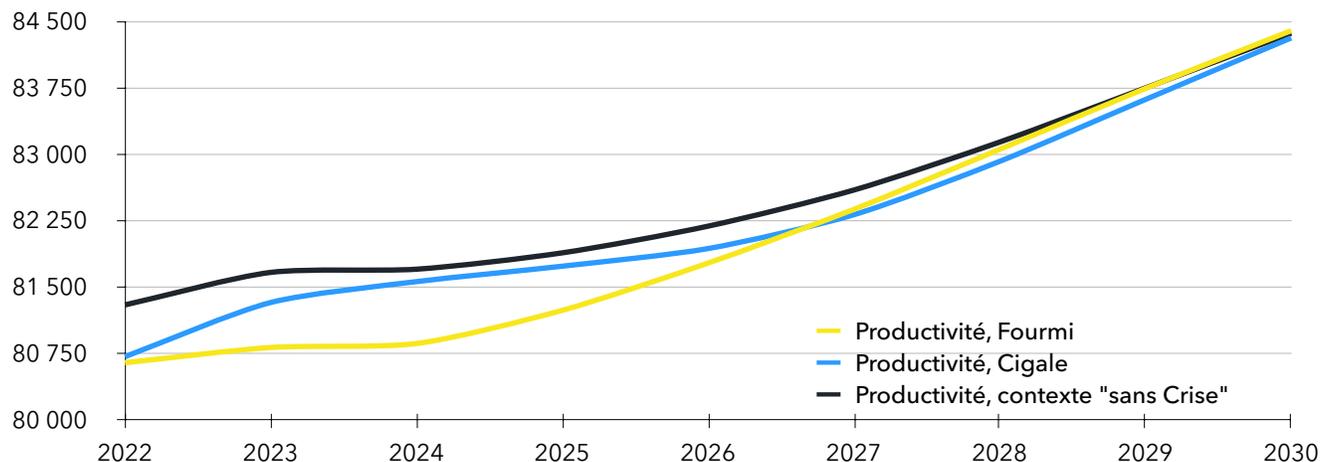


Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: En 2025, les entreprises devront réaliser des investissements conduisant à une augmentation du stock détenu de 60 millions de dollars 2012 dans le contexte « Fourmi ». Ces investissements mèneront le niveau du stock de capital détenu par les entreprises des Laurentides à 5 100 millions de dollars de 2012.

61. La figure 2.14 montre la croissance de la productivité des industries rendue possible par les trajectoires d'augmentation de l'équipement des entreprises de la région, présentées dans la figure 2.13, ainsi que l'évolution de la productivité en l'absence de la crise sanitaire.

Figure 2.14. Évolution de la productivité des emplois des industries des Laurentides attribuables aux trajectoires d'investissements, (M\$2012/Emplois)



Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: En 2022, les deux contextes post-pandémiques présentent (en début de période), une productivité inférieure d'environ 1% à celle du contexte « sans crise ».

62. Pour terminer cette sous-section, le tableau 2.14 présente, pour chaque industrie de la région, les dépenses d'immobilisation annuelles correspondant à l'augmentation du stock d'équipements et de machinerie durant la période post-pandémique « Fourmi ».

La traduction des investissements en immobilisations permettra d'effectuer un suivi de l'évolution des réalisations des industries lors des prochaines années, puisque cet indicateur est celui utilisé par les organismes de statistiques officielles au niveau des régions administratives et dans les enquêtes sur les intentions d'investissement des entreprises¹⁷.

Tableau 2.14 : Dépenses d'immobilisations en machinerie et équipement à consentir par les industries des Laurentides pour suivre la trajectoire « Fourmi », Millions de dollars.

Industries	2022	2023-2025	2026-2030	2022-2030
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	n/d			
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)				
Services publics (22)				
Construction (23)	126	361	642	1129
Fabrication (31-33)	157	490	894	1541
Commerce de gros (41)	22	72	136	230
Commerce de détail (44-45)	41	131	242	414
Transport et entreposage (48-49)	54	168	306	528
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	6	17	30	53
Finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises (52, 53, 55)	98	299	569	966
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	11	35	65	111
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	13	41	74	128
Services d'enseignement (61)	34	106	199	338
Soins de santé et assistance sociale (62)	50	154	290	494
Arts, spectacles et loisirs (71)	5	19	38	63
Hébergement et services de restauration (72)	9	47	85	140
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	4	12	23	39
Administrations publiques (91)	40	124	234	397

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

Lecture: En 2022, dans le contexte post-pandémique « Fourmi », nous évaluons que les entreprises de l'industrie « Fabrication » devront réaliser des dépenses d'immobilisation de 157 millions de dollars. Sur la période 2022-2030, ces dépenses totaliseront un total de 1,12 milliards de dollars. **À noter qu'ici, ce sont les dépenses de la catégorie « Immobilisations en machinerie et équipement ».**

¹⁷ « Dépenses en immobilisation et réparation, régions administratives », Institut de la statistique du Québec, disponible à l'adresse suivante : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-en-immobilisation-et-reparation-regions-administratives>

« Investissements privés et publics », Institut de la Statistique du Québec, disponible à l'adresse suivante: <https://statistique.quebec.ca/fr/document/investissements-privés-et-publics>

2.4. La crise sanitaire dans les Laurentides: synthèse et indicateurs à suivre

63. L'analyse des impacts de la crise sanitaire sur l'économie des Laurentides réalisée dans cette partie a conduit aux principaux constats suivants:

Un tissu industriel particulièrement vulnérable aux conséquences de la crise sanitaire

- Le tissu industriel des Laurentides se caractérise (1) par une présence importante d'industrie intensive en travail et (2) par une dépendance aux exportations internationales relativement supérieure à celle du tissu industriel de l'ensemble du Québec. Ces deux caractéristiques ont joué un rôle important dans les impacts de la crise sur l'activité industrielle de la région.
- L'intensité en travail des industries de la région a fait en sorte que pour chaque million de dollars de production perdu, les industries ont supprimé 13,4 emplois contre 9,2 en moyenne au Québec. La crise sanitaire a ainsi, en 2020, entraîné une diminution de 32 700 emplois et de 9 800 en 2021, par rapport au niveau attendu dans le contexte « sans la crise ».
- La dépendance du tissu industriel aux exportations a été à l'origine de 60% de la baisse d'activité des industries régionales en 2020 et de 75% en 2021. À elle seule, la chute des exportations internationales a provoqué des baisses respectives de près 40% et de 50% de l'activité industrielle en 2020 et en 2021.
- Les industries des Laurentides ont annulé nombre de projets d'investissements durant la période pandémique. Ces diminutions d'investissements ont non seulement empêché les entreprises d'augmenter leurs stocks machineries et équipements, mais ont empêché d'en remplacer une partie. Par conséquent, les entreprises ont vu leur stock de capital productif diminuer entre 2020 et 2021. La période post-pandémique s'amorcera ainsi avec une productivité inférieure à celle observée en 2019 dans la région.

La période post-pandémique - des efforts soutenus nécessaires pour suivre le rythme de la reprise

- La période post-pandémique retenue dans cette étude débute en 2022 et se caractérise par le retrait de l'ensemble des mesures sanitaires et de soutien mises en place durant la pandémie. Pour faire face aux grandes incertitudes entourant notamment le comportement de consommation des ménages québécois, qui ont constitué une épargne pandémique significative entre 2020 et 2021, nous avons construit deux trajectoires post-pandémiques de l'économie. La trajectoire « Fourmi », dans laquelle les ménages n'utilisent pas leur épargne pandémique et la trajectoire « Cigale », dans laquelle 30 milliards de dollars en provenance de cette épargne, sont dépensés par les ménages entre 2022 et 2024.
- Dans les deux contextes, nos évaluations montrent que les entreprises des Laurentides, pour atteindre et se maintenir sur les trajectoires de reprises projetées, vont devoir

réussir deux défis centraux: trouver les travailleurs nécessaires et réaliser des dépenses d'investissement soutenues afin de rattraper le retard causé par la pandémie.

- Ces deux défis seront particulièrement importants sur la période 2022-2025. L'accès à la main-d'œuvre était déjà plus difficile dans les dernières années prépandémiques et ces difficultés ont été amplifiées par la diminution de la productivité, inhérentes aux diminutions de stock de capital détenu par les entreprises.
 - L'utilisation de l'épargne pandémique risque de peser dans la capacité de certaines entreprises à surmonter ces défis. Les importants niveaux de consommation des ménages qu'elle apportera introduiront des tensions sur les capacités industrielles à y répondre avec, en arrière-plan, une hausse des coûts de production pouvant nuire à la compétitivité des biens et services produits par la région. Ceci est d'autant plus préoccupant que la dépendance de l'économie des Laurentides aux marchés extérieurs est relativement plus grande que pour l'ensemble du Québec.
64. La période actuelle est marquée par la présence de grandes incertitudes pouvant influencer de manière significative les trajectoires d'évolution de l'économie à partir de 2022. Pour surmonter ces incertitudes, nous réaliserons un suivi de l'évolution conjoncturelle de l'économie québécoise et des Laurentides.
65. Les évaluations présentées dans ce rapport bénéficieront de deux mises à jour subséquentes, qui seront réalisées en fonction des dates de diffusions des statistiques officielles les plus pertinentes. Le tableau 2.15 présente les principales dates de diffusion des statistiques d'intérêt.

Tableau 2.15. Diffusions statistiques d'intérêt pour les mises à jour prochaines des estimations.

Comptes statistiques	Date de diffusion prévue	Intérêts pour le suivi de l'évolution de la situation
Comptes économiques du Québec: - 3ème trimestre 2021; - 4ème trimestre 2021 et année 2021	- 22 décembre 2021 - 24 mars 2022	- Suivi des comportements de dépenses des ménages, de l'évolution de leurs revenus et de l'épargne - Évolution des prix des investissements résidentiels des ménages et du pouvoir d'achat des ménages
Investissements privés et publics, Perspectives québécoises 2022	- Mars 2022	- Intentions des investissements des entreprises pour l'année 2022 et résultats provisoires pour 2021.
Mise à jour budgétaire 2021-2022, ministère des finances du Québec	- 25 novembre 2021	- Mises à jour des prévisions du ministère des finances sur les principaux agrégats macroéconomique et incertitudes identifiées
Commerce internationale de marchandises du Québec: - 3ème trimestre 2021; - 4ème trimestre 2021 et année 2021	- 23 décembre 2021 - 30 mars 2022	- Comportements de consommation des partenaires commerciaux du Québec
Tableaux des emplois et des ressources détaillés pour le Québec, structure de 2018	- Novembre 2021	- Structure industrielle du Québec et des Laurentides.
Statistiques sur l'insolvabilité par régions économiques et Mises à jour du registre des entreprises du Canada	- Courant 2022	- Risques quant à l'évolution des capacités de production des industries des Laurentides.

Source: Statistiques Canada, Institut de la statistique du Québec et Ministère des finances du Québec

3. Éléments de réflexions stratégiques pour le développement économique de la région.

1. La partie 2 a fait état des conséquences de la crise sanitaire et des mesures mises en place en 2020 et 2021 dans la région des Laurentides. Les trajectoires potentielles de la période post-pandémique ont montré la résilience de l'économie des Laurentides et sa capacité à retrouver sa trajectoire de développement *naturelle*. Celles-ci ont aussi mis en évidence deux conditions de réussite essentielles à ce recouvrement: trouver les travailleurs nécessaires, surtout à court terme, et réaliser des investissements conséquents, afin de rattraper le retard accumulé durant la crise.
2. Ces trajectoires reposent sur une hypothèse fondamentale: le maintien de la structure industrielle de la région telle qu'elle était avant la crise sanitaire. En d'autres termes, cette hypothèse suppose que les industries des Laurentides parviennent et désirent maintenir leurs parts dans la production industrielle du Québec. Y parvenir revient à satisfaire les conditions de réussite mentionnées ci-dessus. Le désirer est une autre question, qui est centrale dans les réflexions stratégiques que la région pourrait entreprendre dans les prochains mois.
3. Cette partie 3 a donc pour objectif de contextualiser des constats importants de la partie 2 dans une optique de réflexion stratégique sur le développement que la région pourrait entreprendre.

Les Laurentides dans le Québec: poids démographique vs poids économique

4. La région des Laurentides fait partie des régions les plus peuplées du Québec en étant le lieu de résidence de 7,3% des habitants et de 7,4% des personnes actives de la province. Cependant, sa production industrielle ne compte que pour 5,5% de celle du Québec.

Cette différence entre le poids démographique de la région et son poids économique s'explique en grande partie par sa proximité géographique avec Montréal, la locomotive économique du Québec.

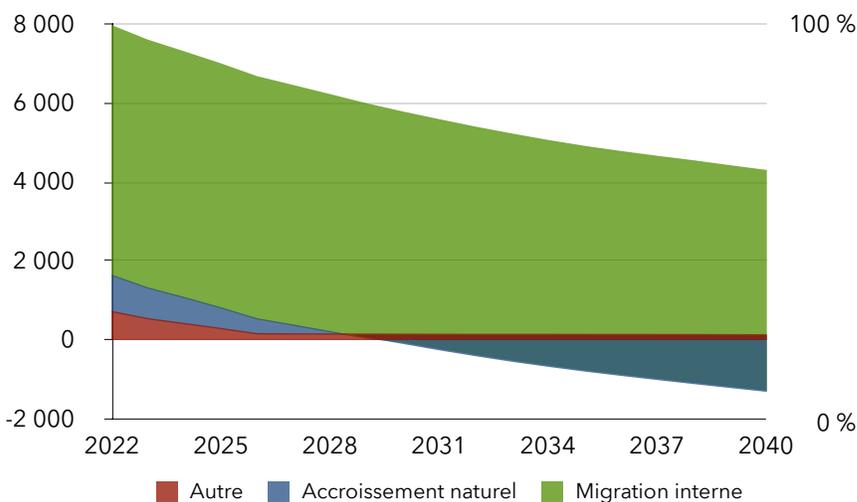
5. Ce paradoxe laurentien n'est ni négatif ni positif. Certaines industries, fournissant des services de proximité par exemple, vont bénéficier de ce fort dynamisme démographique. Les municipalités, elles, tirent une grande partie de leurs revenus de ce dynamisme, mais en allouent une toute aussi grande afin de satisfaire les besoins grandissants de leurs citoyens. Ainsi, le présent écart entre le poids démographique et économique doit être considéré dans les planifications stratégiques régionales, tant au niveau de ses risques que de ses opportunités.
6. Une première lecture de cet écart démographie-économie est la suivante: il existe une possible déconnexion entre l'attraction résidentielle de la région et son attraction professionnelle. L'attraction résidentielle des Laurentides est puissante et significative, d'ailleurs, la croissance de la population ne reposera, à partir de 2028, que sur la venue de nouveaux résidents en provenance d'autres régions¹⁸ du Québec (« migration

¹⁸ « Projections de population - Régions administratives et régions métropolitaines », Institut de la statistique du Québec, projections et analyses disponibles à l'adresse suivante: <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-regions-administratives-et-regions-metropolitaines-rmr>

interne » - figure 3.1.). Il devient dès lors important de faire en sorte que les perspectives professionnelles dans les Laurentides prennent plus de place dans le choix d’y résider. En effet, cette attraction aurait sans doute un effet sur les caractéristiques démographiques des nouveaux venus. La croissance de la population pourrait ainsi compter relativement plus de nouveaux résidents en âge de travailler, assurant ainsi aux entreprises présentes d’avoir accès aux travailleurs nécessaires. Depuis 2001, le solde migratoire interrégional des Laurentides est positif (les arrivées en provenance des autres régions dépassent les départs à destination des autres régions). En regardant ce solde positif pour les 25 ans et plus, nous constatons cependant que depuis 2011, 68% d’entre eux sont dans le groupe d’âge des 25-54 ans contre 76% entre 2001 et 2010 (figure 3.2.)

À cet effet, rétablir un fort lien entre dynamisme économique et dynamisme démographique nous apparaît être un défi sur lequel les décideurs régionaux doivent se pencher.

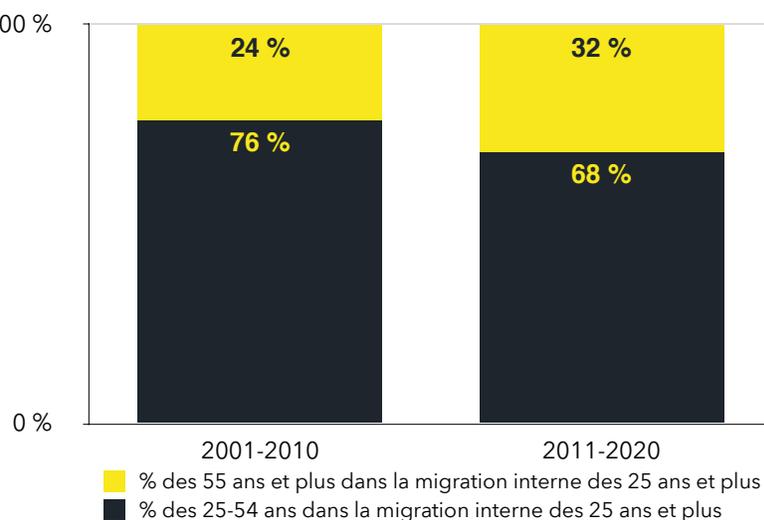
Figure 3.1. Composantes de la croissance démographique projetée dans les Laurentides de 2022 à 2041.



Source: « Population selon l'âge et le sexe et le scénario Référence A2021, 17 régions administratives du Québec, 2020-2041 », Institut de la statistique du Québec, 2021.

Lecture: À partir de 2028, seule la composante « Migration interne » présente un solde positif dans l'évolution démographique de la région. La croissance démographique de la région repose ainsi uniquement sur cette composante.

Figure 3.2. Répartition du solde net de migration interne des Laurentides, 25 ans et plus, selon le groupe d'âge.



Source: « Migrations internes - Régions administratives », Institut de la statistique du Québec, 2021

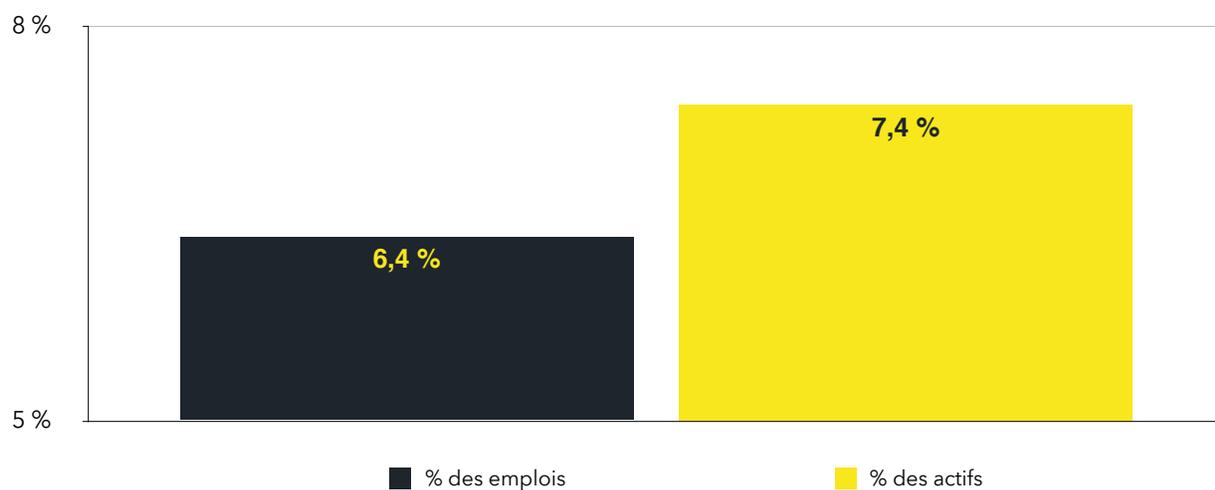
Lecture: l'immigration interne nette des 25 ans et plus dans la région des Laurentides était composée de 76% de personnes âgées entre 25 et 54 ans durant la décennie 2001-2010 contre 68% durant la décennie 2011-2021.

7. Une deuxième lecture de l'écart entre le poids démographique et économique de la région met en lumière les opportunités de développement pour les industries de la région. L'adéquation entre les compétences nécessaires aux entreprises des Laurentides et celles présentes dans la population actuelle, combinée à une plus grande présence de travailleurs que d'emplois dans la région (voir portrait 2.1.) représente une opportunité pour les industries qui auraient l'ambition d'accroître la taille de leurs activités et pour

celles dont le facteur « disponibilité de main-d'œuvre » est essentiel dans le choix de localisation.

Les industries pourraient ainsi compter sur la présence de ce bassin significatif de travailleurs non utilisés actuellement par les industries de la région. Des stratégies d'augmentation de l'attractivité professionnelle de la région pourraient ainsi fortement bénéficier à l'économie régionale. Il devient dès lors important pour la région, et dans ses réflexions, d'inclure des objectifs de création d'emplois de qualité et plutôt que de création d'emplois tout court.

Figure 3.3. Pourcentage des emplois du Québec situés dans les Laurentides et pourcentage des personnes actives au Québec qui résident dans les Laurentides.



Source: Enquête sur la population active de Statistiques Canada et évaluation de DAMÉCO réalisées à partir du modèle Hercule-Laurentides.

Le développement du tissu industriel des Laurentides : définir des objectifs et identifier les industries à fort potentiel

8. Les réflexions stratégiques régionales quant aux opportunités de développement pourraient déboucher sur la priorisation de certaines industries plutôt que d'autres. L'identification de ces industries peut être réalisée sur la base de différents indicateurs.
9. Dans le portrait 2.1, nous avons identifié une faiblesse de l'économie des Laurentides: la valeur ajoutée par emploi est relativement faible et significativement inférieure à la moyenne québécoise. Ceci provient principalement de la composition du tissu industriel de la région, au sein de laquelle les industries intensives en travail ont un poids important.

Les décideurs régionaux pourraient vouloir poursuivre comme objectif celui d'augmenter la valeur des productions régionales par travailleur en misant sur le développement des industries à forte productivité.

10. Définir cet objectif permet déjà de cibler certaines industries plutôt que d'autres. Le tableau 3.1. présente les différentes industries, classées de la plus à la moins productive. La présence de la productivité moyenne dans le tableau permet de voir quelles industries contribueraient positivement à l'atteinte de l'objectif. De plus, nous y ajoutons deux indicateurs, l'un basé sur nos observations quant à la spécialisation de certaines industries des Laurentides, et l'autre sur nos observations quant à la présence de compétences non utilisées par certaines industries des Laurentides.

Tableau 3.1. : Identification des industries à potentiel dans l'objectif d'amélioration de la valeur créée par le tissu industriel régional.

Industries	Valeur créée par emploi (\$)	Industrie sous représentée dans le tissu	Présence de compétences in situ non-utilisées par les industries de la région
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	623 295		
Services publics (22)	590 087		
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)	567 222	√	
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	143 636	√	√
Finance et assurances (52)	139 803		√
Fabrication (31-33)	123 878		
Administrations publiques (91)	122 202	√	√
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	119 706	√	√
Commerce de gros (41)	118 170	√	√
Transport et entreposage (48-49)	110 018	√	√
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	109 386		
Moyenne des Laurentides	90 165		
Services d'enseignement (61)	74 638		√
Soins de santé et assistance sociale (62)	71 114	√	√
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	67 807		√
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	63 030	√	
Construction (23)	54 197		
Commerce de détail (44-45)	50 509		
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	44 712		
Arts, spectacles et loisirs (71)	43 184		
Hébergement et services de restauration (72)	34 718		

Source: DAMÉCO, à partir des estimations du modèle Hercule-Laurentides.

11. Nous voyons que certaines industries satisfont, simultanément, nos trois critères:
- leur valeur ajoutée créée par emplois est supérieure à la moyenne de la région;
 - elles sont actuellement sous-représentées dans le tissu industriel régional;
 - elles nécessitent des compétences déjà présentes dans la région et utilisées par d'autres régions.
12. Nous tenons à mentionner que les décideurs de la région pourraient tout à fait définir d'autres objectifs, basés ou non sur ces indicateurs.

Les synergies interindustrielles dans la région: identifier les opportunités pour les industries de la région.

13. Dans la réalisation de ce mandat, nous avons envoyé un questionnaire aux services de développement économique des 8 MRC des Laurentides. Les réponses à ce questionnaire ont été principalement utilisées dans la partie 4 de ce rapport.
14. Une question posée est particulièrement d'intérêt dans cette partie. Cette question est la suivante : *les orientations stratégiques du développement de votre territoire sont-elles établies, en totalité ou en partie, en coordination avec les responsables du développement des autres territoires de la région des Laurentides?*
Les réponses indiquent que la coordination entre les MRC dans l'établissement d'orientations stratégiques tient plus de l'exception que de la règle. Sans remettre en cause cette organisation, nous mettons en évidence son importance pour la mise en place et l'atteinte d'objectifs de développement industriel.
15. Pour produire ses biens et services, une industrie va transformer - à partir de main-d'œuvre, d'équipements et de bâtiments - d'autres biens et services: les intrants. Ce processus de transformation est ce que l'on appelle la création de valeur ajoutée. Par exemple, les cuisiniers d'un restaurant vont transformer des aliments acquis auprès de ses fournisseurs en plats qu'ils vendront à leurs clients. Tout processus de production ne se fait pas de manière isolée et n'est possible qu'à partir des biens et services produits par d'autres entreprises: ce sont les synergies industrielles.
16. Dans une perspective de développement économique régional, l'information sur ces synergies industrielles peut être complétée par l'information sur la localisation géographique des différentes productions. Ainsi, les deux informations combinées:
 - apportent un éclairage sur les opportunités, encore inexploitées, que le tissu industriel actuel de la région offre;
 - apportent un éclairage sur l'ensemble des opportunités régionales qu'apporterait le soutien au développement d'une industrie particulière.
17. La coordination des services de développement économique des MRC de la région, assistés par de telles informations, contribuerait à l'atteinte des objectifs d'accroître la création de valeur sur le territoire. Grâce au développement d'Hercule-Laurentides et l'intégration du tissu industriel de la région, nous détenons un portrait des synergies interindustrielles et de leurs répartitions géographiques. Un portrait plus détaillé des synergies interindustrielles des Laurentides est présenté dans le tableau 3.3.
18. **Les opportunités encore inexploitées que le tissu actuel offre.**
Lorsque les entreprises actives dans les Laurentides reçoivent des commandes, elles vont faire appel à une chaîne d'approvisionnement afin d'obtenir les biens et services intermédiaires qui entrent dans leurs processus de production. Ces productions intermédiaires vont être réalisées par des entreprises de la région, du reste du Québec et de l'extérieur (les importations). Ainsi, plus les industries des Laurentides travaillent les unes avec les autres, plus la région va bénéficier de l'activité économique de ses

industries. De plus, les services de développement économique peuvent voir dans cette description des chaînes d'approvisionnement les opportunités, actuellement inexploitées, qu'offrent les productions régionales pour d'autres productions potentielles. Les ambitions de développer des industries particulières dans la région pourraient être guidées par ces connaissances.

19. Pour illustrer notre propos, le tableau 3.2. présente, pour chaque million de dollars de chiffre d'affaires des entreprises régionales de l'industrie « Fabrication », (1) les chiffres d'affaires réalisés au Québec par les entreprises de la chaîne d'approvisionnement concernée, et (2) la répartition de ces chiffres d'affaires selon qu'ils sont réalisés par les entreprises des Laurentides ou par les entreprises du reste du Québec. Mentionnons à cet effet que pour alléger le raisonnement, nous ne présentons pas les opportunités offertes par les importations d'intrants qui pourraient être remplacées par des productions régionales.

Tableau 3.2. Retombées pour les entreprises des Laurentides et des autres régions du Québec de la réalisation d'un chiffre d'affaires d'un millions de dollars par les entreprises de fabrication de la région.

Industries d'appartenance des fournisseurs	Chiffre d'affaires des entreprises québécoises de la chaîne d'approvisionnement		Parts des chiffres d'affaires réalisés dans les Laurentides
	Entreprises des Laurentides	Entreprises du reste du Québec	
Agriculture, foresterie, pêche et chasse (11)	3 685 \$	53 838 \$	6,41 %
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz (21)	50 \$	2 381 \$	2,06 %
Services publics (22)	712 \$	12 821 \$	5,26 %
Construction (23)	508 \$	8 011 \$	5,96 %
Fabrication (31-33)	12 096 \$	155 441 \$	7,22 %
Commerce de gros (41)	1 450 \$	26 047 \$	5,27 %
Commerce de détail (44-45)	1 099 \$	13 078 \$	7,75 %
Transport et entreposage (48-49)	1 881 \$	42 261 \$	4,26 %
Industrie de l'information et industrie culturelle (51)	191 \$	7 492 \$	2,49 %
Finance et assurances (52)	1 209 \$	19 780 \$	5,76 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	548 \$	8 961 \$	5,76 %
Services professionnels, scientifiques et techniques (541)	1 170 \$	26 334 \$	4,25 %
Gestion de sociétés et d'entreprises (55)	363 \$	5 945 \$	5,75 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56)	645 \$	11 386 \$	5,36 %
Services d'enseignement (61)	46 \$	737 \$	5,87 %
Soins de santé et assistance sociale (62)	55 \$	921 \$	5,64 %
Arts, spectacles et loisirs (71)	73 \$	942 \$	7,19 %
Hébergement et services de restauration (72)	455 \$	5 999 \$	7,05 %
Autres services (sauf les administrations publiques) (81)	212 \$	3 403 \$	5,86 %
Administrations publiques (91)	182 \$	4 245 \$	4,11 %
Total	26 630 \$	410 023 \$	6,10 %

Source: Évaluations de DAMÉCO, à partir de la modélisation du tissu industriel des Laurentides.

20. Les chiffres d'affaires réalisés par les entreprises des autres régions du Québec, dans le cadre de l'approvisionnement des entreprises de fabrication oeuvrant dans les Laurentides, sont des opportunités que pourraient saisir des entreprises des Laurentides.
21. Le tissu industriel de la région fait en sorte que les entreprises des Laurentides réalisent actuellement 6,1% des chiffres d'affaires des entreprises québécoises de la chaîne d'approvisionnement sollicitée par les entreprises de fabrication oeuvrant dans la région. Cette participation diffère d'une industrie à l'autre. Ceci revient à dire que 94% de la chaîne d'approvisionnement québécoise activée par les entreprises de fabrication de la région *échappe* aux producteurs de la région.
22. Le renforcement des collaborations entre les entreprises de la région pourrait donc être source de développement d'industries d'intérêt pour les Laurentides.
23. **Les opportunités offertes par le soutien à certaines industries.**
Un autre apport essentiel et stratégique de telles connaissances du tissu industriel des Laurentides est celui de dresser un portrait complet des opportunités offertes par le soutien à une industrie particulière. À cet effet, le tableau 3.2. indique comment le tissu industriel des Laurentides serait, indirectement, soutenu par des programmes visant à soutenir directement les entreprises de fabrication dans la région des Laurentides. Un programme permettant aux entreprises de fabrication de la région d'augmenter leurs chiffres d'affaires d'un million de dollars permettrait, avec le tissu industriel actuel, aux autres entreprises des Laurentides d'augmenter leurs chiffres d'affaires de 26 630 dollars et aux entreprises des autres régions du Québec de 410 000 dollars.
24. Les responsables des services de développement économique de la région pourraient s'intéresser aux implications de leur soutien aux industries vedettes de la région, car en les soutenant, tout un écosystème se voit indirectement soutenu. Ces responsables pourraient ainsi utiliser ces informations pour augmenter le soutien indirectement reçu par les industries de la région en misant sur la collaboration interindustrielle régionale.
25. Le tableau 3.3. présente la matrice interindustrielle Laurentides-Reste du Québec pour l'ensemble des industries de la région. Cette matrice montre pour chaque tranche de chiffre d'affaires d'un million de dollars des industries de la région (en colonne), les activités industrielles de la chaîne d'approvisionnement réalisées (1) dans les Laurentides et (2) dans les autres régions du Québec (en ligne).
26. Pour évaluer les retombées industrielles régionales du soutien à une industrie particulière des Laurentides, le lecteur portera son attention sur la colonne de ladite industrie. Le lecteur désirant identifier le soutien industriel permettant de contribuer au développement d'une autre industrie particulière lira ce tableau en ligne.

Tableau 3.3 (Partie 1). Matrice interindustrielle Laurentides-Reste du Québec pour l'ensemble des industries de la région.

		Agriculture	Mines	Services publics	Construction	Fabrication	Commerce de gros	Commerce de détail	Transport et entreposage	Information et industrie culturelle	Finance et assurances
Agriculture	des Laurentides	12,9 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,7 \$	3,7 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,0 \$
	du reste du Québec	187,6 \$	1,4 \$	5,3 \$	10,3 \$	53,8 \$	1,5 \$	1,5 \$	1,7 \$	1,0 \$	0,5 \$
Mines	des Laurentides	0,0 \$	0,5 \$	0,0 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
	du reste du Québec	0,6 \$	24,4 \$	0,3 \$	10,9 \$	2,4 \$	0,4 \$	0,5 \$	0,8 \$	0,3 \$	0,2 \$
Services publics	des Laurentides	2,7 \$	1,3 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,7 \$	0,3 \$	0,6 \$	0,3 \$	0,4 \$	0,4 \$
	du reste du Québec	49,0 \$	23,1 \$	1,1 \$	5,3 \$	12,8 \$	5,9 \$	11,2 \$	6,0 \$	7,1 \$	7,9 \$
Construction	des Laurentides	1,3 \$	0,9 \$	0,8 \$	0,4 \$	0,5 \$	0,6 \$	1,2 \$	2,7 \$	0,5 \$	0,7 \$
	du reste du Québec	20,7 \$	14,8 \$	12,1 \$	5,8 \$	8,0 \$	9,9 \$	18,2 \$	42,8 \$	8,4 \$	10,9 \$
Fabrication	des Laurentides	9,5 \$	3,3 \$	0,6 \$	11,3 \$	12,1 \$	2,2 \$	2,2 \$	4,4 \$	1,8 \$	0,8 \$
	du reste du Québec	182,0 \$	71,3 \$	11,4 \$	204,0 \$	155,4 \$	39,5 \$	39,7 \$	84,5 \$	39,7 \$	16,5 \$
Commerce de gros	des Laurentides	1,4 \$	1,4 \$	0,2 \$	2,0 \$	1,5 \$	0,5 \$	0,6 \$	0,8 \$	0,8 \$	0,3 \$
	du reste du Québec	26,0 \$	24,5 \$	3,4 \$	36,5 \$	26,0 \$	9,7 \$	10,5 \$	14,3 \$	13,8 \$	6,2 \$
Commerce de détail	des Laurentides	1,4 \$	0,7 \$	0,2 \$	2,2 \$	1,1 \$	0,7 \$	0,8 \$	1,0 \$	1,0 \$	0,4 \$
	du reste du Québec	16,8 \$	8,1 \$	2,5 \$	26,2 \$	13,1 \$	7,9 \$	9,5 \$	11,9 \$	12,4 \$	4,8 \$
Transport et entreposage	des Laurentides	1,8 \$	1,0 \$	0,1 \$	1,4 \$	1,9 \$	1,9 \$	1,3 \$	5,9 \$	0,7 \$	0,6 \$
	du reste du Québec	40,6 \$	21,7 \$	3,3 \$	32,5 \$	42,3 \$	43,2 \$	30,3 \$	133,3 \$	16,6 \$	14,4 \$
Information et industrie culturelle	des Laurentides	0,2 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,7 \$	0,6 \$	0,4 \$	2,9 \$	0,6 \$
	du reste du Québec	7,3 \$	4,9 \$	4,0 \$	7,1 \$	7,5 \$	26,5 \$	21,9 \$	13,9 \$	112,6 \$	25,1 \$
Finance et assurances	des Laurentides	1,8 \$	1,0 \$	0,9 \$	1,6 \$	1,2 \$	2,4 \$	3,5 \$	2,1 \$	1,1 \$	13,9 \$
	du reste du Québec	29,3 \$	16,0 \$	14,4 \$	25,4 \$	19,8 \$	38,8 \$	57,9 \$	34,1 \$	18,5 \$	227,8 \$
Services immobiliers et location	des Laurentides	0,6 \$	0,5 \$	0,3 \$	1,0 \$	0,5 \$	1,4 \$	3,8 \$	1,3 \$	1,6 \$	1,1 \$
	du reste du Québec	10,1 \$	8,6 \$	4,9 \$	16,5 \$	9,0 \$	23,3 \$	61,8 \$	22,1 \$	26,4 \$	17,9 \$
Services professionnels	des Laurentides	2,3 \$	1,4 \$	1,1 \$	3,0 \$	1,2 \$	2,7 \$	2,6 \$	1,1 \$	2,2 \$	2,7 \$
	du reste du Québec	52,9 \$	32,0 \$	24,2 \$	68,0 \$	26,3 \$	60,8 \$	57,5 \$	25,2 \$	48,7 \$	60,0 \$
Gestion de sociétés	des Laurentides	0,2 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,4 \$	0,5 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,5 \$
	du reste du Québec	3,2 \$	4,2 \$	4,7 \$	5,5 \$	5,9 \$	7,6 \$	4,8 \$	4,8 \$	4,2 \$	7,9 \$
Services administratifs	des Laurentides	0,6 \$	0,6 \$	0,4 \$	1,1 \$	0,6 \$	1,8 \$	1,9 \$	1,5 \$	1,5 \$	1,7 \$
	du reste du Québec	10,1 \$	10,4 \$	7,4 \$	18,8 \$	11,4 \$	30,9 \$	33,0 \$	26,4 \$	27,0 \$	29,7 \$
Services d'enseignement	des Laurentides	0,0 \$	0,1 \$	0,0 \$	0,2 \$	0,0 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
	du reste du Québec	0,7 \$	0,9 \$	0,5 \$	2,5 \$	0,7 \$	1,9 \$	3,3 \$	2,5 \$	4,0 \$	3,2 \$
Soins de santé et assistance sociale	des Laurentides	0,1 \$	0,1 \$	0,0 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,5 \$
	du reste du Québec	0,9 \$	1,0 \$	0,6 \$	1,7 \$	0,9 \$	2,1 \$	2,8 \$	2,1 \$	2,8 \$	8,3 \$
Arts, spectacles et loisirs	des Laurentides	0,1 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,3 \$	0,1 \$	1,3 \$	0,2 \$
	du reste du Québec	0,8 \$	0,5 \$	0,4 \$	1,0 \$	0,9 \$	2,7 \$	3,4 \$	1,3 \$	16,9 \$	2,7 \$
Hébergement et restauration	des Laurentides	0,3 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,5 \$	0,9 \$	1,1 \$	1,0 \$	0,9 \$	0,6 \$
	du reste du Québec	4,2 \$	2,8 \$	1,1 \$	4,4 \$	6,0 \$	12,1 \$	13,9 \$	13,8 \$	11,2 \$	7,9 \$
Autres services	des Laurentides	0,3 \$	0,5 \$	0,1 \$	0,4 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,3 \$	0,8 \$	0,6 \$	0,7 \$
	du reste du Québec	5,5 \$	7,6 \$	1,8 \$	6,8 \$	3,4 \$	3,7 \$	4,5 \$	13,5 \$	10,1 \$	11,3 \$
Administrations publiques	des Laurentides	0,2 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,2 \$	0,4 \$	0,5 \$	0,4 \$	0,5 \$	0,9 \$
	du reste du Québec	4,1 \$	3,7 \$	1,9 \$	6,1 \$	4,2 \$	10,1 \$	11,3 \$	9,0 \$	11,0 \$	21,8 \$
Total des industries	des Laurentides	37,9 \$	14,1 \$	5,8 \$	27,1 \$	26,6 \$	17,8 \$	21,8 \$	24,7 \$	18,6 \$	27,0 \$
	du reste du Québec	652,4 \$	281,9 \$	105,2 \$	495,3 \$	410,0 \$	338,5 \$	397,5 \$	464,1 \$	392,7 \$	485,1 \$

Tableau 3.3 (Partie 2). Matrice interindustrielle Laurentides-Reste du Québec pour l'ensemble des industries de la région.

		Services immobiliers et location	Services professionnels	Gestion de sociétés	Services administratifs	Services d'enseignement	Soins de santé et assistance sociale	Arts, spectacles et loisirs	Hébergement et restauration	Autres services	Administrations publiques
Agriculture	des Laurentides	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,2 \$	2,1 \$	0,1 \$	0,1 \$
	du reste du Québec	0,8 \$	1,1 \$	0,8 \$	0,9 \$	0,9 \$	1,0 \$	2,3 \$	30,2 \$	1,8 \$	1,8 \$
Mines	des Laurentides	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$
	du reste du Québec	1,0 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,2 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,5 \$
Services publics	des Laurentides	0,5 \$	0,3 \$	0,5 \$	0,3 \$	0,6 \$	0,5 \$	1,2 \$	0,8 \$	1,2 \$	0,6 \$
	du reste du Québec	8,8 \$	4,5 \$	9,8 \$	4,8 \$	10,0 \$	9,7 \$	21,2 \$	14,1 \$	21,4 \$	10,7 \$
Construction	des Laurentides	4,8 \$	0,5 \$	0,4 \$	0,8 \$	1,0 \$	0,4 \$	1,0 \$	1,0 \$	0,7 \$	1,2 \$
	du reste du Québec	76,3 \$	7,9 \$	5,5 \$	13,0 \$	16,4 \$	6,7 \$	15,2 \$	15,3 \$	11,5 \$	19,7 \$
Fabrication	des Laurentides	1,5 \$	1,6 \$	1,5 \$	2,0 \$	1,2 \$	1,3 \$	3,5 \$	7,5 \$	2,6 \$	1,4 \$
	du reste du Québec	30,3 \$	29,0 \$	30,7 \$	40,7 \$	26,3 \$	26,3 \$	51,9 \$	126,6 \$	51,0 \$	25,9 \$
Commerce de gros	des Laurentides	0,5 \$	0,7 \$	0,7 \$	0,9 \$	0,4 \$	0,9 \$	1,0 \$	1,3 \$	1,1 \$	1,2 \$
	du reste du Québec	8,4 \$	13,0 \$	12,0 \$	16,6 \$	8,0 \$	16,2 \$	17,7 \$	23,1 \$	19,3 \$	21,1 \$
Commerce de détail	des Laurentides	0,5 \$	0,8 \$	0,7 \$	1,3 \$	0,5 \$	0,9 \$	5,2 \$	1,9 \$	1,5 \$	1,1 \$
	du reste du Québec	6,2 \$	9,4 \$	8,4 \$	14,9 \$	6,0 \$	11,0 \$	61,5 \$	23,1 \$	17,6 \$	12,7 \$
Transport et entreposage	des Laurentides	0,6 \$	0,8 \$	0,8 \$	1,1 \$	1,3 \$	0,4 \$	1,1 \$	0,8 \$	1,1 \$	0,7 \$
	du reste du Québec	12,6 \$	18,6 \$	17,8 \$	23,9 \$	28,6 \$	9,2 \$	24,4 \$	17,7 \$	24,7 \$	14,9 \$
Information et industrie culturelle	des Laurentides	0,3 \$	0,8 \$	0,7 \$	0,6 \$	0,2 \$	0,3 \$	0,6 \$	0,3 \$	0,4 \$	0,4 \$
	du reste du Québec	10,3 \$	29,8 \$	26,2 \$	23,2 \$	9,0 \$	10,5 \$	22,4 \$	12,9 \$	16,8 \$	14,8 \$
Finance et assurances	des Laurentides	2,8 \$	1,2 \$	2,3 \$	1,6 \$	0,3 \$	0,7 \$	1,8 \$	2,0 \$	1,7 \$	0,8 \$
	du reste du Québec	45,9 \$	19,8 \$	38,4 \$	25,9 \$	5,4 \$	10,7 \$	29,3 \$	32,8 \$	28,6 \$	12,7 \$
Services immobiliers et location	des Laurentides	1,5 \$	2,0 \$	1,2 \$	2,1 \$	0,7 \$	1,3 \$	2,5 \$	1,8 \$	3,7 \$	1,6 \$
	du reste du Québec	25,0 \$	33,0 \$	19,9 \$	33,8 \$	11,8 \$	21,0 \$	40,9 \$	29,1 \$	59,7 \$	26,8 \$
Services professionnels	des Laurentides	1,1 \$	4,8 \$	4,6 \$	2,4 \$	0,9 \$	0,9 \$	1,7 \$	1,1 \$	1,9 \$	2,3 \$
	du reste du Québec	25,9 \$	108,3 \$	103,0 \$	53,6 \$	19,3 \$	19,7 \$	38,4 \$	23,8 \$	42,5 \$	50,9 \$
Gestion de sociétés	des Laurentides	0,3 \$	0,3 \$	0,6 \$	0,4 \$	0,1 \$	0,1 \$	0,3 \$	0,4 \$	0,3 \$	0,1 \$
	du reste du Québec	5,2 \$	4,5 \$	10,2 \$	6,8 \$	1,0 \$	2,1 \$	4,6 \$	7,2 \$	5,1 \$	1,9 \$
Services administratifs	des Laurentides	2,2 \$	2,2 \$	4,4 \$	2,2 \$	1,3 \$	1,0 \$	2,2 \$	1,2 \$	2,5 \$	1,7 \$
	du reste du Québec	39,4 \$	38,4 \$	77,1 \$	38,2 \$	22,4 \$	18,4 \$	38,0 \$	20,9 \$	43,6 \$	30,5 \$
Services d'enseignement	des Laurentides	0,1 \$	0,3 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,9 \$
	du reste du Québec	1,0 \$	4,8 \$	2,6 \$	2,5 \$	3,7 \$	2,8 \$	2,7 \$	2,0 \$	2,6 \$	14,2 \$
Soins de santé et assistance sociale	des Laurentides	0,1 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,1 \$	2,8 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,2 \$	8,1 \$
	du reste du Québec	1,6 \$	2,9 \$	3,2 \$	2,3 \$	1,5 \$	46,6 \$	3,2 \$	1,6 \$	2,8 \$	137,3 \$
Arts, spectacles et loisirs	des Laurentides	0,2 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,4 \$	0,2 \$	0,1 \$	5,1 \$	0,4 \$	0,2 \$	0,2 \$
	du reste du Québec	2,2 \$	3,8 \$	4,1 \$	5,7 \$	2,3 \$	1,5 \$	64,8 \$	5,0 \$	3,0 \$	2,4 \$
Hébergement et restauration	des Laurentides	0,5 \$	1,3 \$	0,8 \$	1,2 \$	0,4 \$	0,6 \$	2,8 \$	0,6 \$	1,2 \$	0,4 \$
	du reste du Québec	6,3 \$	16,6 \$	10,0 \$	15,6 \$	5,6 \$	8,1 \$	36,3 \$	7,6 \$	16,2 \$	5,4 \$
Autres services	des Laurentides	0,5 \$	0,7 \$	0,7 \$	1,4 \$	0,6 \$	0,7 \$	1,0 \$	0,4 \$	1,1 \$	0,6 \$
	du reste du Québec	8,0 \$	11,4 \$	11,1 \$	21,8 \$	10,3 \$	11,8 \$	16,8 \$	6,0 \$	17,3 \$	9,4 \$
Administrations publiques	des Laurentides	0,3 \$	0,3 \$	0,5 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,3 \$	0,6 \$	0,3 \$	0,7 \$	0,9 \$
	du reste du Québec	7,9 \$	8,0 \$	11,0 \$	8,0 \$	6,7 \$	6,8 \$	14,2 \$	7,0 \$	16,8 \$	22,1 \$
Total des industries	des Laurentides	18,4 \$	19,1 \$	21,0 \$	19,2 \$	10,4 \$	13,5 \$	31,8 \$	24,0 \$	22,4 \$	24,3 \$
	du reste du Québec	323,0 \$	365,2 \$	402,0 \$	352,7 \$	195,5 \$	240,1 \$	506,0 \$	406,3 \$	402,6 \$	435,7 \$

4. Surmonter les défis de la période post-pandémique: orientations stratégiques et propositions d'actions.

1. À la lumière des informations exclusives contenues dans les trois premières parties de ce rapport, nous constatons que les mesures sanitaires et de soutien, combinées à la structure économique des Laurentides, ont eu des conséquences significatives sur l'activité industrielle de la région.
2. L'amélioration de la situation sanitaire vécue actuellement incite les gouvernements à mettre un terme à ces mesures: le contexte économique entre graduellement dans sa phase post-pandémique. Même si l'activité économique durant cette phase post-pandémique peut reprendre sans l'adoption de politiques de relance spécifiques, cela ne veut pas dire que les autorités publiques locales ainsi que les organismes locaux reliés au développement économique n'auront pas à intervenir. En effet, le comportement des entreprises et des ménages de la région pourra poser problème dans la poursuite d'une reprise économique soutenue.
3. Dans un tel contexte, les différentes instances économiques régionales auront plusieurs rôles essentiels à jouer auprès des entreprises et des travailleurs. Cette quatrième partie vise à les identifier et à développer des bouquets de mesures répondant à des objectifs précis.

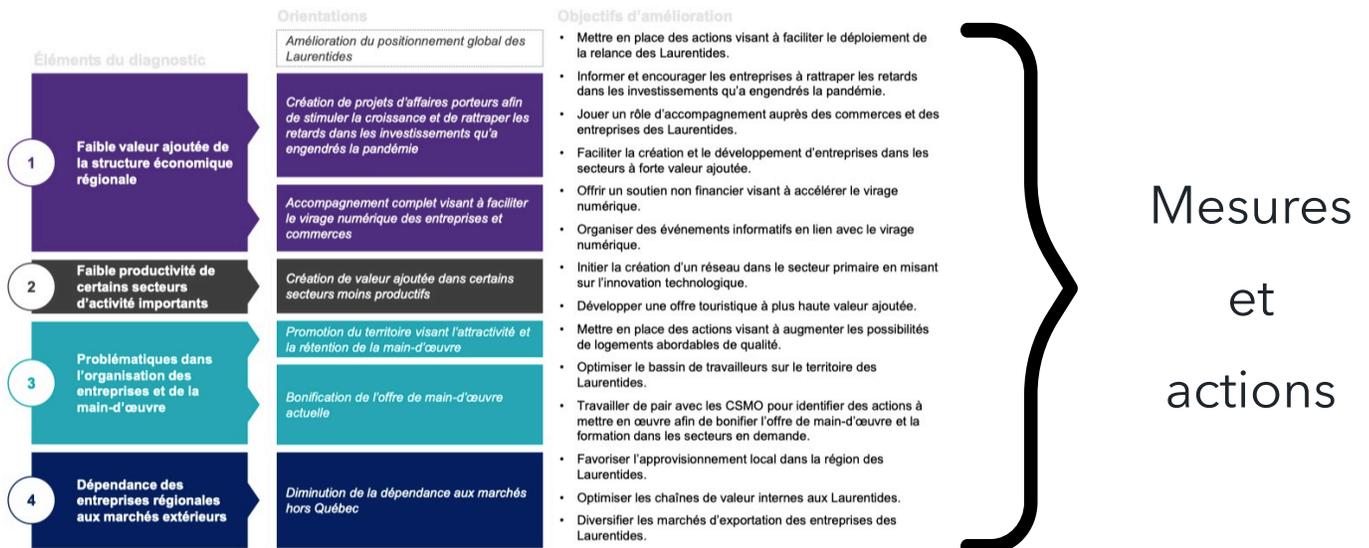
Deux sources de risque: le niveau d'activité post-pandémique et la capacité de production des industries des Laurentides.

4. Le premier risque de taille de la période post-pandémique prend source dans la constitution durant la crise d'une importante épargne pandémique par les ménages. Si de hautes incertitudes entourent son utilisation prochaine à des fins de consommation, le risque d'une surchauffe de l'économie est présent et les entreprises des Laurentides doivent en tenir compte et se préparer. De plus, une autre source de pression sur l'activité économique, non-évaluée dans la partie 2, est la constitution d'une même épargne pandémique chez les partenaires commerciaux du Québec. L'utilisation possible de cette épargne pourrait conduire à des demandes supplémentaires importantes s'adressant à certaines entreprises de la région des Laurentides qui sont soit exportatrices soit fournisseuses des intrants nécessaires aux entreprises exportatrices. Ces demandes supplémentaires pourraient accroître significativement le risque d'une surchauffe de l'économie des Laurentides.
5. Le deuxième risque de taille est la diminution des capacités de production dans la région. Nous avons vu dans la partie 2 que les industries ont diminué significativement leurs immobilisations, notamment en machinerie et en équipement, conduisant en une diminution du stock de capital de près de 4,5%. Cette diminution est une perte de capacité de production et une diminution de la productivité pour les industries de la région, qui vont devoir, le temps de reconstituer ce stock et de rattraper le retard sur son accroissement, avoir recours à plus de travailleurs pour retrouver leur niveau d'activité pré-pandémique et pour s'engager dans une croissance de leurs activités. Par ailleurs, les comportements adoptés par les travailleurs sont une deuxième source potentielle de diminution des capacités de production. En effet, les mesures visant la

requalification de certains travailleurs, celles visant à attirer certains d'entre eux dans des secteurs essentiels et les choix de certains travailleurs de délaisser leur emploi pour en occuper d'autre sont autant de facteurs pouvant accroître les difficultés des employeurs à combler leurs besoins de main-d'œuvre. Faute de trouver la main-d'œuvre nécessaire, les entreprises risquent de devoir prendre plus de temps pour retrouver leur niveau d'activité prépandémique et pour s'engager sur un chemin de croissance de leurs activités.

La nécessité et l'importance de la mise sur pied d'un plan de gestion post-pandémique de l'économie de la région.

6. Pour aider les entreprises à surmonter les défis de la période post-pandémique, les instances régionales pourraient mettre sur pied un plan de relance post-pandémique qui encadrera les actions à entreprendre et augmentera les chances de succès dans le retour sur un chemin de croissance de l'activité économique de la région des Laurentides.
7. Le terme « relance » utilisé ici doit être interprété avec prudence: la source des défis actuels réside dans la capacité des acteurs économiques à gérer une activité économique importante qui permettrait de revenir rapidement à un niveau de croissance de l'activité prépandémique plutôt que dans leur capacité à gérer une période où l'activité est ralentie.
8. Du fait de cette singularité, les constats tirés du portrait du tissu industriel des Laurentides (partie 2.1.) constituent le point de départ dans la constitution de mesures adaptées à la réalité régionale. En effet, la crise sanitaire a mis en lumière certaines caractéristiques structurelles de l'économie régionale qui ne sont pas étrangères à l'importance des impacts qu'a entraînée la crise sanitaire et à l'importance des défis à surmonter.
9. Par conséquent, les mesures et actions proposées sont fondées sur les caractéristiques suivantes:
 - la faible valeur ajoutée générée par l'ensemble des industries présentes dans la région des Laurentides;
 - la faible productivité d'industries occupant une place importante dans l'économie des Laurentides ;
 - à l'organisation des entreprises et à la gestion de la main-d'œuvre;
 - aux risques inhérents à la dépendance des industries aux marchés internationaux et à leurs chaînes d'approvisionnement.
10. Pour chacune des quatre faiblesses constatées dans ce rapport et listées ci-dessus, nous avons déterminé les orientations stratégiques visant à les atténuer, voire les corriger. Pour chacune des orientations stratégiques, nous avons ensuite élaboré des propositions de mesures et d'actions qui pourraient être mises en oeuvre. Le schéma ci-dessous présente le cadre méthodologique poursuivi pour aboutir aux mesures et actions proposées.



Source: « Proposition de mesures et d'actions en vue de l'élaboration d'un plan de relance postpandémique », RCGT, décembre 2021

Les mesures et actions proposées.

11. Les tableaux ci-dessous listent mesures selon les constats tirés du portrait de l'économie des Laurentides, les orientations stratégiques liées à ces constats et les objectifs poursuivis.

Constat #1 : La faible valeur ajoutée de la structure économique régionale

Orientation 1 : Création de projets d'affaires porteurs afin de stimuler la croissance et de rattraper les retards dans les investissements qu'a engendrée la pandémie

Objectifs d'amélioration: Faciliter la création et le développement d'entreprises dans les secteurs à forte valeur ajoutée.
3. Soutenir les organisations responsables de la mise en place des zones d'innovation dans des secteurs à forte valeur ajoutée (l'aérospatiale, la bioéconomie forestière et l'IA) dans le processus d'approbation auprès du gouvernement du Québec.
4. Soutenir le développement et l'intégration de l'écosystème dans l'électrification des transports généré par l'arrivée de la Cité de la mobilité durable et favoriser le développement d'une vision coordonnée entre les différents territoires qui sont parties prenantes.
5. Afin de développer d'autres écosystèmes sur le territoire, identifier des secteurs industriels porteurs qui pourront accueillir la création d'incubateurs innovants pour le démarrage de nouvelles entreprises permettant notamment de répondre à certains enjeux des grandes entreprises déjà existantes.
6. Favoriser le maillage et le développement de partenariats entre les start-up technologiques et les entreprises majeures déjà actives sur le territoire.
Objectifs d'amélioration: informer et encourager les entreprises à rattraper les retards dans les investissements qu'a engendrée la pandémie.
7. Organiser un sommet économique visant à stimuler les discussions portant sur des thématiques ciblées et stratégiques comme la productivité, l'innovation ou le virage numérique.
8. Initier la création d'un comité multipartite afin de faire état des risques associés aux retards dans les investissements et de développer un plan de mitigation avec un groupe d'entreprises engagées.
Objectifs d'amélioration : Jouer un rôle d'accompagnement auprès des commerces et des entreprises des Laurentides.
9. Bonifier l'offre d'accompagnement pour la relève entrepreneuriale en partenariat avec les organisations et les programmes existants, et s'assurer que les organisations locales le font connaître aux entreprises locales.
10. Mettre en place un comité régional visant à assurer des pressions pour faire reconnaître le transport, l'entreposage et le commerce de gros comme une industrie porteuse, lorsqu'elle est combinée à des pratiques vertes.

Orientation 2 : Accompagnement complet visant à faciliter le virage numérique des entreprises et commerces

Objectifs d'amélioration : Offrir un soutien non financier visant à accélérer le virage numérique.

11. Répertoire et faire la promotion de l'ensemble des aides financières et non financières visant à accélérer l'implantation de l'industrie 4.0 dans les entreprises. En parallèle, créer un répertoire pour soutenir les organisations de développement économique locales dans la promotion de ces aides.

12. Embaucher une ressource interne spécialisée et dédiée à la transformation numérique afin d'offrir un service d'accompagnement aux entreprises qui souhaitent entamer ou accélérer leur virage numérique. Son rôle serait de faire la promotion des bonnes pratiques et de maintenir une vigie des programmes disponibles pour les entreprises, tout en agissant à titre de soutien aux nouvelles ressources d'Accès entreprise Québec.

13. Assurer une vigie en lien avec les développements et opportunités découlant de la nouvelle loi sur la création du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

Objectifs d'amélioration : Organiser des événements informatifs en lien avec le virage numérique.

14. Sensibiliser les entreprises et commerces des Laurentides aux bénéfices du commerce en ligne et aux enjeux de la cybersécurité.

15. Organiser des séminaires et formations visant à exposer l'impact transformationnel que peut avoir le virage numérique dans les entreprises des Laurentides et en réponse aux enjeux de main-d'œuvre. Ces événements pourraient servir de vitrine pour exposer des cas types en intégration de la technologie dans les organisations.

Source: « Proposition de mesures et d'actions en vue de l'élaboration d'un plan de relance postpandémique », RCGT, décembre 2021

Constat #2 : La Faible productivité de certains secteurs d'activités importants

Orientation : Création de valeur ajoutée dans certains secteurs moins productifs

Objectifs d'amélioration : Initier la création d'un réseau dans le secteur primaire en misant sur l'innovation technologique.

16. Former un comité avec les entreprises du réseau de producteurs sous serres visant à mettre en place une vision stratégique et coordonnée.

17. Ouvrir la réflexion, en partenariat avec le Carrefour bioalimentaire, sur la réalisation de projets porteurs en lien avec de nouvelles méthodes agricoles ou de projets complémentaires à la production agricole tels que la transformation d'aliments produits sur le territoire des Laurentides.

18. Soutenir la stratégie de développement de la filière des produits forestiers ligneux (PFNL) en partenariat avec la Table Forêt Laurentides.

Objectifs d'amélioration : Développer une offre touristique à plus haute valeur ajoutée.

19. Réaliser un balisage des initiatives en agrotourisme pour que les Laurentides puissent s'inspirer des autres régions à cet effet (le Circuit du paysan en Montérégie, la Route des vins du Québec en Estrie).

20. Élargir l'offre d'activités dans les parcs régionaux des territoires vers du tourisme à plus forte valeur ajoutée, notamment par des activités haut de gamme ou encore par l'automatisation des processus.

21. Identifier des orientations possibles pour la bonification de l'offre touristique avec le Créneau d'excellence Tourisme de villégiature quatre saisons, dans une perspective de développer le tourisme haut de gamme.

22. Explorer la possibilité de mettre en place un programme de redevances touristiques pour le développement et l'entretien des infrastructures touristiques et en compensation pour les commerces qui l'appliquent.

Source: « Proposition de mesures et d'actions en vue de l'élaboration d'un plan de relance postpandémique », RCGT, décembre 2021

Constat #3 : Problématiques dans l'organisation des entreprises et de la main-d'œuvre

Orientation : Promotion du territoire visant l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre

Objectifs d'amélioration : Mettre en place des actions visant à augmenter les possibilités de logements abordables de qualité.

23. Encourager les MRC à se constituer un fonds de développement du logement social afin de soutenir la réalisation de projets de développement à vocation sociale.

24. Mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer la culture de l'habitation abordable dans les Laurentides, notamment en créant un comité et en développant une politique régionale dédiée au logement abordable.

25. Sensibiliser les dirigeants d'entreprises à l'importance de prendre parole afin de faire connaître les besoins de leurs travailleurs pour des habitations abordables ou à se concerter pour agir contre cette problématique.

Orientation : Bonification de l'offre de main-d'œuvre actuelle

Objectifs d'amélioration : Optimiser le bassin de travailleurs sur le territoire des Laurentides.

26. Développer un mécanisme de maillage entre les entreprises présentes sur le territoire et la main-d'œuvre qui y réside, mais qui n'y travaille pas, notamment dans les secteurs suivants : transport et entreposage, services professionnels, scientifiques et techniques, et commerce de gros.

27. Assurer la mise en relation entre les employés saisonniers et d'autres industries qui pourraient nécessiter l'embauche de ces travailleurs lors des périodes moins achalandées.

28. Soutenir l'implantation de campus satellites ou de centres de formation, combinés à des programmes tel le MITACS, pour stimuler l'utilisation de compétences dans la région.

29. En collaboration avec Services Québec, brosser un portrait d'adéquation entre les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre et des compétences disponibles sur le territoire afin d'orienter les actions à prendre pour répondre aux besoins de travailleurs.

30. En complément à l'action 29, mettre sur pied une campagne de promotion destinée aux résidents des autres régions pour l'attraction de la main-d'œuvre.

Objectifs d'amélioration : Travailler de pair avec les CSMO pour identifier des actions à mettre en œuvre afin de bonifier l'offre de main-d'œuvre et la formation des travailleurs

31. Implanter un partenariat et une collaboration en continu avec les CSMO actifs dans la région des Laurentides afin d'identifier des actions visant à répondre à l'évolution des compétences dans certains secteurs.

32. Consolider les initiatives en lien avec la main-d'œuvre présentées par les CSMO pour les industries stratégiques situées dans les Laurentides, et les présenter aux entreprises de la région (aérospatiale, aménagement forestier, tourisme, transformation alimentaire, transformation du bois et production agricole).

Source: « Proposition de mesures et d'actions en vue de l'élaboration d'un plan de relance postpandémique », RCGT, décembre 2021

Constat #4 : Dépendance des entreprises régionales aux marchés extérieurs

Orientation : Diminution de la dépendance aux marchés hors-Québec

Objectifs d'amélioration : Favoriser l'approvisionnement local dans la région des Laurentides

33. Préparer un étalonnage des pratiques inspirantes et innovantes pour la rédaction d'une politique d'achat local, conformément à la législation en cours. À cet effet, Investissement Québec a mis sur pied une stratégie pour l'achat local auprès des entreprises québécoises qui pourrait servir d'intrant.

34. Sur la base des bonnes pratiques répertoriées, mettre à jour la politique d'achat des MRC et des villes pour favoriser davantage les approvisionnements chez les entreprises des Laurentides.

35. Dans le cadre d'une initiative marketing, présenter aux entreprises les bienfaits de faire affaire avec des sous-traitants locaux en exposant les avantages pour la région.

Objectifs d'amélioration : Optimiser les chaînes de valeurs internes aux Laurentides

36. En utilisant la cartographie des principales chaînes de valeurs comme principal intrant, réaliser un diagnostic par MRC présentant les maillages possibles entre les principales chaînes d'approvisionnement présentes sur le territoire des Laurentides et assurer un démarchage auprès des entreprises qui pourraient être concernées afin de raccourcir la chaîne d'approvisionnement actuelle.

Objectifs d'amélioration : Diversifier les marchés d'exportations des entreprises des Laurentides.

37. En collaboration avec Laurentides International, optimiser les liens avec les entreprises ontariennes en ouvrant le dossier de la Porte continentale et le Corridor Québec-Ontario en mettant les Laurentides au premier plan.

Annexe : Proposition de mesures et d'actions en vue de l'élaboration d'un plan de relance postpandémique

Proposition de mesures et d'actions en vue de l'élaboration d'un plan de relance postpandémique

BOUQUET DE MESURES À METTRE EN ŒUVRE

Décembre 2021



Table des matières

Contexte et mandat	4
L'économie des Laurentides et la période postpandémique	6
Présentation des orientations, objectifs et actions	13
Caractérisation de la mise en œuvre des actions	22
Annexe : Projets en développement et créneaux d'excellence	25
Annexe : Exemples d'initiatives innovantes pour la relance économique	28
Annexe : Balisage des bonnes pratiques pour la relance territoriale	31



Contexte et mandat



Le présent mandat s'inscrit dans le contexte postpandémique et vise la relance économique des Laurentides

Contexte et mandat

L'équipe de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), en collaboration avec celle de DAMÉCO, a été mandatée par Connexion Laurentides pour la réalisation d'un plan d'action visant à accélérer la relance économique de la région des Laurentides en contexte postpandémique.

À cet effet, un diagnostic a été produit par DAMÉCO afin d'identifier les principaux constats économiques découlant de la crise sanitaire de la COVID-19 pour la région des Laurentides. Sur la base du diagnostic réalisé par DAMÉCO, l'équipe de RCGT avait pour mandat de définir les axes stratégiques afin d'assurer une relance économique réussie de la région des Laurentides. Pour chacun des axes stratégiques, des bouquets de mesures à mettre en œuvre par Connexion Laurentides et ses partenaires ont ainsi été identifiés par l'équipe de RCGT.

Afin de mener à terme l'ensemble des travaux, une revue des bonnes pratiques en matière de relance territoriale a d'abord été nécessaire. Également, une consultation des MRC et deux ateliers de travail avec les acteurs responsables du développement économique de la région ont servi d'intrant à l'identification des stratégies de relance.

Le présent rapport consolide la démarche menée. Dans un premier temps, un portrait sommaire de l'économie des Laurentides et la période postpandémique est brossé et soulève notamment les principales observations du diagnostic identifiées par DAMÉCO. Dans un deuxième temps, des orientations, objectifs et mesures pour répondre aux constats du diagnostic sont déclinés et s'en suit une priorisation des actions à mettre en œuvre.

L'économie des Laurentides et la période postpandémique



La présente section vise à présenter un portrait sommaire de la situation actuelle dans les Laurentides.

Le portrait économique de la région, le détail des spécialisations industrielles de chacune des MRC, les différents acteurs œuvrant dans le développement économique ainsi que les principaux impacts de la pandémie sont présentés dans les pages à venir.

L'économie des Laurentides affiche une spécialisation industrielle dans des secteurs intensifs en travailleurs

Portrait de la situation actuelle dans les Laurentides

Globalement, l'économie des Laurentides est caractérisée par les éléments suivants :

- Le poids économique des Laurentides est plus faible que son poids démographique. Les Laurentides représentent 7,3 % des habitants du Québec, alors que sa production en termes de PIB ne compte que pour 5,5 % de celle du Québec.
- Les industries des Laurentides sous-utilisent les ressources humaines présentes sur leur territoire. Environ 62 500 résidents des Laurentides occupent un emploi à l'extérieur de la région.
- Cinq industries représentent plus de 50 % de la création de valeur dans la région : fabrication (16 %), services immobiliers et services de location (12 %), soins de santé et assistance sociale (9 %), commerce de détail (8 %) et construction (8 %).
- Globalement, les Laurentides affichent une plus faible création de valeur par emploi par rapport au reste du Québec. Cette région affiche une différence de presque 10 % avec la création de valeur par emploi au Québec.
- Les Laurentides affichent une légère dépendance aux exportations internationales. La dépendance des industries des Laurentides vis-à-vis des demandes internationales est légèrement supérieure à celle du reste du Québec, soit de 22 % contre 20 %.

En lien avec la spécialisation industrielle, les constats suivants peuvent être émis pour la région des Laurentides :

- Les Laurentides affichent la présence de plusieurs industries intensives en travailleurs et donc moins productives, notamment le commerce de détail, l'hébergement et services de restauration, ainsi que les arts, spectacles et loisirs. Ces dernières sont notamment liées à l'industrie touristique fort présente dans les Laurentides.
- Avec une structure industrielle identique à celle de l'ensemble du Québec, les Laurentides pourraient augmenter la valeur de la production industrielle de près de 2 milliards \$.
- Certaines industries affichent une sous-spécialisation, c'est-à-dire qu'elles sont moins développées dans la région des Laurentides. Il s'agit du commerce de gros, du transport et entreposage et des services professionnels, scientifiques et techniques. De ce fait, ces industries disposent de compétences présentes et non utilisées sur le territoire et représentent des opportunités de développement intéressantes.
- Le tissu industriel est relativement diversifié à travers les MRC des Laurentides. À titre indicatif, la prochaine page présente la spécialisation en termes d'emplois des différentes MRC dans les secteurs d'activité économique.

Source : analyse DAMÉCO (partie 2.1).

Certaines MRC affichent des spécialisations dans des secteurs d'activité précis

Portrait de la situation actuelle dans les Laurentides

Quotient de localisation des secteurs d'activité selon la MRC

Région des Laurentides, 2021, en ratio de la part de l'emploi dans la MRC, sur la part de l'emploi dans la région des Laurentides

	Deux-Montagnes	Thérèse-De Blainville	Mirabel	Rivière-du-Nord	Argenteuil	Pays-d'en-Haut	Les Laurentides	Antoine-Labelle
Secteurs primaires	2,28	0,36	1,70	0,43	1,68	0,08	0,56	2,84
Construction	0,82	0,97	1,39	1,09	0,68	1,07	1,02	0,63
Fabrication	0,98	1,18	1,75	0,92	1,71	0,20	0,27	0,49
Commerce	1,02	1,05	0,87	1,01	0,95	1,06	0,96	0,95
Transport et entreposage	0,81	0,78	2,90	0,79	1,22	0,24	0,24	1,26
Information, culture, arts, spectacles et loisirs	0,53	1,21	0,68	0,60	0,44	2,52	1,70	0,57
Santé et services sociaux	1,10	0,88	0,37	1,42	0,60	0,77	1,10	1,61
Administration publique	1,07	0,77	0,34	0,94	1,79	1,55	1,38	1,77
Hébergement et restauration	0,78	0,70	0,50	1,63	0,85	1,39	1,52	0,78
Autres services	1,16	1,39	0,77	0,33	1,00	1,22	1,10	0,90

Le quotient de localisation représente, pour chaque secteur économique, du rapport entre sa part de l'emploi estimé pour la MRC, sur la part de l'emploi de ce secteur dans les Laurentides. Plus spécifiquement, sa formule mathématique est la suivante : quotient de localisation = (emploi dans un secteur économique dans la MRC / emploi total dans la MRC) / (emploi dans ce secteur dans les Laurentides / emploi total dans les Laurentides). Un quotient supérieur à 1 indique une spécialisation relative de la MRC dans le secteur. À titre indicatif, un quotient de localisation de 2 signifie que la part du secteur dans la MRC est deux fois supérieure à celle de ce secteur dans les Laurentides.

Moins de 0,5 De 0,5 à 0,99 De 1 à 1,49 De 1,5 à 2 Plus de 2

Le nombre d'emplois a été estimé en prenant le mode de la classe modale du nombre d'employés. Par exemple, lorsqu'il est mentionné que 3 entreprises ont de 10 à 19 employés, il a été estimé un total de 43,5 emplois. Pour les entreprises de plus de 500 employés, nous avons estimé à 550 le nombre d'employés. Cette méthodologie comporte toutefois des limites, puisqu'elle peut manquer de précision pour les entreprises de plus de 500 employés et que certaines classes modales sont larges (par exemple : de 100 à 199 employés et de 200 à 499 employés).

Sources : Registre des entreprises du Québec, analyse RCGT.

Les Laurentides affichent un éventail d'acteurs œuvrant dans le développement économique

Portrait de la situation actuelle dans les Laurentides

Force mobilisatrice du développement économique



Pouvoir décisionnel



CONSEIL DES PRÉFETS
ET DES ÉLUS
RÉGION DES LAURENTIDES

Autres organismes de développement économique

Laurentides
International

ÉCONOMIE SOCIALE
LAURENTIDES

Économie
et Innovation
Québec

CDR
OUTAOUAIS
LAURENTIDES

CARREFOUR
BIOALIMENTAIRE
LAURENTIDES

SADC des Laurentides
Société d'aide au
développement des collectivités

TABLE FORÊT
LAURENTIDES

TOURISME
LAURENTIDES

TOURISME
HAUTES
LAURENTIDES

TOURISMEMIRABEL

Tourisme Basses-Laurentides
Une région d'agrotourisme, de culture et de plein air

Services du développement économique des MRC

CLD
d'Antoine-Labelle

MRC des
PAYS-D'EN-HAUT

MRC de THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE

GDE MRC DES
LAURENTIDES
Corporation de
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MIRABEL

MRC
Deux-Montagnes
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MRC
de La Rivière-du-Nord

MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.

Bien que la pandémie ait eu des effets bénéfiques sur certaines entreprises, plusieurs enjeux ont été soulevés

Portrait de la situation actuelle dans les Laurentides

Enjeux	Impact sur l'économie des Laurentides
Pénurie de main-d'œuvre	●●●
Enjeux de formation et de rétention des employés	●●●
Disponibilité de logements abordables	●●○
Besoins en transformation numérique : numérisation, automatisation, IA, etc.	●●○
Réduction de l'impact environnemental	●●○
Gestion des chaînes d'approvisionnement	●○○

En réponse à ces enjeux, plusieurs mesures ont été mises en œuvre par les MRC ou sont prévues dans un avenir à court terme.

Source : atelier de travail avec les acteurs du développement économique des Laurentides.

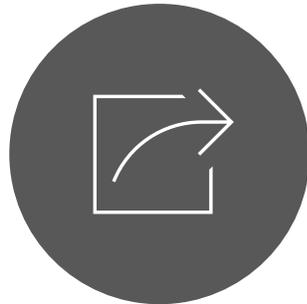
- Mise en place du réseau Accès entreprise Québec
 - Embauche de nouveaux employés qui auront le mandat d'aller visiter les entreprises pour les aider à obtenir du financement gouvernemental et/ou local pour leurs différents projets.
 - Tournée d'accompagnement des entreprises afin de diagnostiquer les besoins de centaines de PME, de bien identifier leurs besoins et de les référer aux bonnes ressources.
- Soutien aux entreprises vers le virage numérique.
- Innovation en matière de gestion des RH.
- Optimisation des ressources disponibles par le projet de « bureau de maillage » afin d'encourager le maillage d'employés occupant un poste saisonnier ou à temps partiel entre différentes entreprises des Laurentides.
- Participation au projet de Laurentides en emploi – campagne de pub websérie portant sur les postes disponibles dans chaque MRC des Laurentides.
- Étude à venir sur le portrait de la main-d'œuvre disponible sur le territoire à la suite du nombre important de nouveaux résidents depuis le début de la pandémie.
- Mise en place des nouveaux outils liés au MAMH (FRR).
- Développement, en collaboration avec la Chambre de commerce, d'un programme favorisant l'achat local.

Le diagnostic du contexte postpandémique a permis d'identifier certains constats majeurs

Portrait de la situation actuelle dans les Laurentides



Faible valeur ajoutée de la structure économique régionale



Faible productivité de certains secteurs d'activité importants



Problématiques dans l'organisation des entreprises et de la main-d'œuvre



Dépendance des entreprises régionales aux marchés extérieurs

Le positionnement des Laurentides peut être amélioré par un ensemble de mesures concrètes qui s'adressent à Connexion Laurentides, mais également à l'ensemble des acteurs du développement économique de la région.

La prochaine section présente les actions qui peuvent être mises en œuvre afin de contribuer à l'accélération du développement économique de la région.

Source : DAMÉCO.

Présentation des orientations, objectifs et actions



En lien avec les constats du diagnostic, des orientations et des objectifs d'amélioration ont été identifiés

Présentation des orientations, objectifs et actions

Éléments du diagnostic

1 Faible valeur ajoutée de la structure économique régionale

Orientations

Amélioration du positionnement global des Laurentides

Création de projets d'affaires porteurs afin de stimuler la croissance et de rattraper les retards dans les investissements qu'a engendrés la pandémie

Accompagnement complet visant à faciliter le virage numérique des entreprises et commerces

Objectifs d'amélioration

- Mettre en place des actions visant à faciliter le déploiement de la relance des Laurentides.
- Faciliter la création et le développement d'entreprises dans les secteurs à forte valeur ajoutée.
- Informer et encourager les entreprises à rattraper les retards dans les investissements qu'a engendrés la pandémie.
- Jouer un rôle d'accompagnement auprès des commerces et des entreprises des Laurentides.
- Offrir un soutien non financier visant à accélérer le virage numérique.
- Organiser des événements informatifs en lien avec le virage numérique.
- Initier la création d'un réseau dans le secteur primaire en misant sur l'innovation technologique.
- Développer une offre touristique à plus haute valeur ajoutée.
- Mettre en place des actions visant à augmenter les possibilités de logements abordables de qualité.
- Optimiser le bassin de travailleurs sur le territoire des Laurentides.
- Travailler de pair avec les CSMO pour identifier des actions à mettre en œuvre afin de bonifier l'offre de main-d'œuvre et la formation des travailleurs
- Favoriser l'approvisionnement local dans la région des Laurentides.
- Optimiser les chaînes de valeur internes aux Laurentides.
- Diversifier les marchés d'exportation des entreprises des Laurentides.

2 Faible productivité de certains secteurs d'activité importants

Création de valeur ajoutée dans certains secteurs moins productifs

Promotion du territoire visant l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre

Bonification de l'offre de main-d'œuvre actuelle

3 Problématiques dans l'organisation des entreprises et de la main-d'œuvre

Diminution de la dépendance aux marchés hors Québec

4 Dépendance des entreprises régionales aux marchés extérieurs

Actions pour l'amélioration du positionnement global des Laurentides

Présentation des orientations, objectifs et actions

Sur la base du diagnostic réalisé par DAMÉCO, des discussions avec les services de développement économique des MRC ainsi que des projets actuellement en développement sur le territoire des Laurentides, des actions sont proposées pour répondre à l'éventail d'enjeux soulevés et sont déclinées en fonction des orientations proposées à la page précédente.

À cet effet, les prochaines pages présentent les différentes mesures suggérées en fonction des industries touchées et de leur portée, c'est-à-dire l'intensité de l'impact qu'elles pourront avoir sur la relance économique des Laurentides. Également, pour chacune des actions proposées, l'organisme responsable et celui en soutien sont identifiés.

Actions pour l'amélioration du positionnement global des Laurentides	Industries	Portée	Responsable	Soutien
Mettre en place des actions visant à faciliter le déploiement de la relance des Laurentides.				
1. Déployer un plan de communication visant à présenter les constats du présent diagnostic aux entreprises des Laurentides.	Toutes les industries			
2. Développer un réseau de transport en commun régional par autobus et réfléchir à des actions pour bonifier la couverture actuelle du transport routier à l'intérieur des Laurentides afin de maximiser l'utilisation de la main-d'œuvre sur le territoire.	Toutes les industries			



Connexion
Laurentides



Services du développement
économique des MRC



Conseil des
préfets et des élus



Tourisme
Laurentides



Carrefour
bioalimentaire



Table Forêt
Laurentides



Laurentides
International

Actions pour la création de projets d'affaires porteurs visant à stimuler la croissance et à rattraper les investissements

Présentation des orientations, objectifs et actions

Actions pour la création de projets d'affaires porteurs visant à stimuler la croissance	Industries	Portée	Responsable	Soutien
Faciliter la création et le développement d'entreprises dans les secteurs à forte valeur ajoutée.				
3. Soutenir les organisations responsables de la mise en place des zones d'innovation dans des secteurs à forte valeur ajoutée (l'aérospatiale, la bioéconomie forestière et l'IA) dans le processus d'approbation auprès du gouvernement du Québec.	Transports, secteurs primaires, autres services			
4. Soutenir le développement et l'intégration de l'écosystème dans l'électrification des transports généré par l'arrivée de la Cité de la mobilité durable et favoriser le développement d'une vision coordonnée entre les différents territoires qui sont parties prenantes.	Transports			
5. Afin de développer d'autres écosystèmes sur le territoire, identifier des secteurs industriels porteurs qui pourront accueillir la création d'incubateurs innovants pour le démarrage de nouvelles entreprises permettant notamment de répondre à certains enjeux des grandes entreprises déjà existantes.	Toutes les industries			
6. Favoriser le maillage et le développement de partenariats entre les <i>start-up</i> technologiques et les entreprises majeures déjà actives sur le territoire.	Toutes les industries			
Informar et encourager les entreprises à rattraper les retards dans les investissements qu'a engendrés la pandémie.				
7. Organiser un sommet économique visant à stimuler les discussions portant sur des thématiques ciblées et stratégiques comme la productivité, l'innovation ou le virage numérique.	Toutes les industries			
8. Initier la création d'un comité multipartite afin de faire état des risques associés aux retards dans les investissements et de développer un plan de mitigation avec un groupe d'entreprises engagées.	Toutes les industries			
Jouer un rôle d'accompagnement auprès des commerces et des entreprises des Laurentides.				
9. Bonifier l'offre d'accompagnement pour la relève entrepreneuriale en partenariat avec les organisations et les programmes existants, et s'assurer que les organisations locales le font connaître aux entreprises locales.	Toutes les industries			
10. Mettre en place un comité régional visant à assurer des pressions pour faire reconnaître le transport, l'entreposage et le commerce de gros comme une industrie porteuse, lorsqu'elle est combinée à des pratiques vertes.	Transports et entreposage			



Actions pour l'accompagnement complet visant à faciliter le virage numérique des entreprises et commerces

Présentation des orientations, objectifs et actions

Actions pour l'accompagnement complet visant à faciliter le virage numérique	Industries	Portée	Responsable	Soutien
Offrir un soutien non financier visant à accélérer le virage numérique.				
11. Répertorier et faire la promotion de l'ensemble des aides financières et non financières visant à accélérer l'implantation de l'industrie 4.0 dans les entreprises. En parallèle, créer un répertoire pour soutenir les organisations de développement économique locales dans la promotion de ces aides.	Toutes les industries			
12. Embaucher une ressource interne spécialisée et dédiée à la transformation numérique afin d'offrir un service d'accompagnement aux entreprises qui souhaitent entamer ou accélérer leur virage numérique. Son rôle serait de faire la promotion des bonnes pratiques et de maintenir une vigie des programmes disponibles pour les entreprises, tout en agissant à titre de soutien aux nouvelles ressources d'Accès entreprise Québec.	Toutes les industries			
13. Assurer une vigie en lien avec les développements et opportunités découlant de la nouvelle loi sur la création du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.	Toutes les industries			
Organiser des événements informatifs en lien avec le virage numérique.				
14. Sensibiliser les entreprises et commerces des Laurentides aux bénéfices du commerce en ligne et aux enjeux de la cybersécurité.	Toutes les industries			
15. Organiser des séminaires et formations visant à exposer l'impact transformationnel que peut avoir le virage numérique dans les entreprises des Laurentides et en réponse aux enjeux de main-d'œuvre. Ces événements pourraient servir de vitrine pour exposer des cas types en intégration de la technologie dans les organisations.	Toutes les industries			



Services du développement économique des MRC



Conseil des préfets et des élus



Tourisme Laurentides



Carrefour bioalimentaire



Table Forêt Laurentides



Laurentides International

Actions pour la création de valeur ajoutée dans certains secteurs moins productifs

Présentation des orientations, objectifs et actions

Actions	Industries	Portée	Responsable	Soutien
Initier la création d'un réseau dans le secteur primaire en misant sur l'innovation technologique.				
16. Former un comité avec les entreprises du réseau de producteurs sous serres visant à mettre en place une vision stratégique et coordonnée.	Agriculture			
17. Ouvrir la réflexion, en partenariat avec le Carrefour bioalimentaire, sur la réalisation de projets porteurs en lien avec de nouvelles méthodes agricoles ou de projets complémentaires à la production agricole tels que la transformation d'aliments produits sur le territoire des Laurentides.	Agriculture et transformation alimentaire			
18. Soutenir la stratégie de développement de la filière des produits forestiers ligneux (PFNL) en partenariat avec la Table Forêt Laurentides.	Foresterie et transformation du bois			
Développer une offre touristique à plus haute valeur ajoutée.				
19. Réaliser un balisage des initiatives en agrotourisme pour que les Laurentides puissent s'inspirer des autres régions à cet effet (le Circuit du paysan en Montérégie, la Route des vins du Québec en Estrie).	Tourisme, hébergement et restauration			
20. Élargir l'offre d'activités dans les parcs régionaux des territoires vers du tourisme à plus forte valeur ajoutée, notamment par des activités haut de gamme ou encore par l'automatisation des processus.	Tourisme, hébergement et restauration			
21. Identifier des orientations possibles pour la bonification de l'offre touristique avec le Créneau d'excellence Tourisme de villégiature quatre saisons, dans une perspective de développer le tourisme haut de gamme.	Tourisme, hébergement et restauration			
22. Explorer la possibilité de mettre en place un programme de redevances touristiques pour le développement et l'entretien des infrastructures touristiques et en compensation pour les commerces qui l'appliquent.	Tourisme, hébergement et restauration			



Connexion
Laurentides



Services du développement
économique des MRC



Conseil des
préfets et des élus



Tourisme
Laurentides



Carrefour
bioalimentaire



Table Forêt
Laurentides



Laurentides
International

Actions pour la promotion du territoire visant l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre dans les Laurentides

Présentation des orientations, objectifs et actions

Actions pour la promotion du territoire	Industries	Portée	Responsable	Soutien
Mettre en place des actions visant à augmenter les possibilités de logements abordables de qualité.				
23. Encourager les MRC à se constituer un fonds de développement du logement social afin de soutenir la réalisation de projets de développement à vocation sociale.	Toutes			
24. Mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer la culture de l'habitation abordable dans les Laurentides, notamment en créant un comité et en développant une politique régionale dédiée au logement abordable.	Toutes			
25. Sensibiliser les dirigeants d'entreprises à l'importance de prendre parole afin de faire connaître les besoins de leurs travailleurs pour des habitations abordables ou à se concerter pour agir contre cette problématique.	Toutes			



Actions pour la bonification de l'offre de main-d'œuvre actuelle

Présentation des orientations, objectifs et actions

Actions pour la bonification de l'offre de main-d'œuvre actuelle	Industries	Portée	Responsable	Soutien
Optimiser le bassin de travailleurs sur le territoire des Laurentides.				
26. Développer un mécanisme de maillage entre les entreprises présentes sur le territoire et la main-d'œuvre qui y réside, mais qui n'y travaille pas, notamment dans les secteurs suivants : transport et entreposage, services professionnels, scientifiques et techniques, et commerce de gros.	Toutes les industries			
27. Assurer la mise en relation entre les employés saisonniers et d'autres industries qui pourraient nécessiter l'embauche de ces travailleurs lors des périodes moins achalandées.	Tourismes, hébergement et restauration			
28. Soutenir l'implantation de campus satellites ou de centres de formation, combinés à des programmes tel le MITACS, pour stimuler l'utilisation de compétences dans la région.	Toutes les industries			
29. En collaboration avec Services Québec, brosser un portrait d'adéquation entre les besoins des entreprises en matière de main-d'œuvre et des compétences disponibles sur le territoire afin d'orienter les actions à prendre pour répondre aux besoins de travailleurs.	Toutes les industries			
30. En complément à l'action 29, mettre sur pied une campagne de promotion destinée aux résidents des autres régions pour l'attraction de la main-d'œuvre.	Toutes les industries			
Travailler de pair avec les CSMO pour identifier des actions à mettre en œuvre afin de bonifier l'offre de main-d'œuvre et la formation des travailleurs.				
31. Implanter un partenariat et une collaboration en continu avec les CSMO actifs dans la région des Laurentides afin d'identifier des actions visant à répondre à l'évolution des compétences dans certains secteurs.	Transports, foresterie, tourisme, transformation alimentaire,			
32. Consolider les initiatives en lien avec la main-d'œuvre présentées par les CSMO pour les industries stratégiques situées dans les Laurentides, et les présenter aux entreprises de la région (aérospatiale, aménagement forestier, tourisme, transformation alimentaire, transformation du bois et production agricole).	transformation du bois et production agricole			



Connexion
Laurentides



Services du développement
économique des MRC



Conseil des
préfets et des élus



Tourisme
Laurentides



Carrefour
bioalimentaire



Table Forêt
Laurentides



Laurentides
International

Actions pour la diminution de la dépendance aux marchés hors Québec

Présentation des orientations, objectifs et actions

Actions pour la diminution de la dépendance aux marchés hors Québec	Industries	Portée	Responsable	Soutien
Favoriser l'approvisionnement local dans la région des Laurentides.				
33. Préparer un étalonnage des pratiques inspirantes et innovantes pour la rédaction d'une politique d'achat local, conformément à la législation en cours. À cet effet, Investissement Québec a mis sur pied une stratégie pour l'achat local auprès des entreprises québécoises qui pourrait servir d'intrant.	Toutes les industries			
34. Sur la base des bonnes pratiques répertoriées, mettre à jour la politique d'achat des MRC et des villes pour favoriser davantage les approvisionnements chez les entreprises des Laurentides.	Toutes les industries			
35. Dans le cadre d'une initiative marketing, présenter aux entreprises les bienfaits de faire affaire avec des sous-traitants locaux en exposant les avantages pour la région.	Toutes les industries			
Optimiser les chaînes de valeur internes aux Laurentides.				
36. En utilisant la cartographie des principales chaînes de valeurs comme principal intrant, réaliser un diagnostic par MRC présentant les maillages possibles entre les principales chaînes d'approvisionnement présentes sur le territoire des Laurentides et assurer un démarchage auprès des entreprises qui pourraient être concernées afin de raccourcir la chaîne d'approvisionnement actuelle.	Toutes les industries			
Diversifier les marchés d'exportation des entreprises des Laurentides.				
37. En collaboration avec Laurentides International, optimiser les liens avec les entreprises ontariennes en rouvrant le dossier de la Porte continentale et le Corridor Québec-Ontario en mettant les Laurentides au premier plan.	Toutes les industries			



Connexion
Laurentides



Services du développement
économique des MRC



Conseil des
préfets et des élus



Tourisme
Laurentides



Carrefour
bioalimentaire



Table Forêt
Laurentides



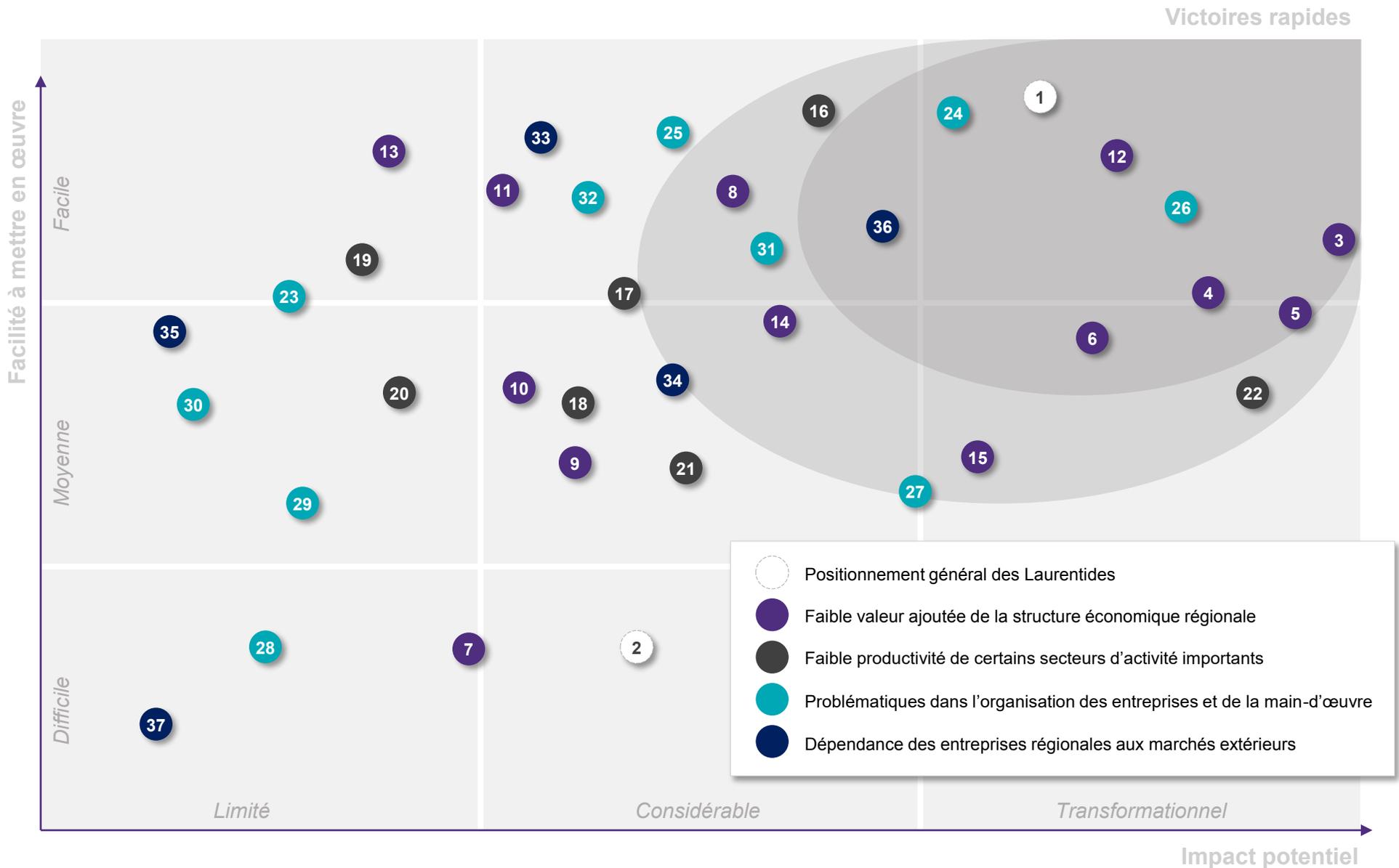
Laurentides
International

Caractérisation de la mise en œuvre des actions



Positionnement des actions

Caractérisation de la mise en œuvre des actions



La présente analyse a permis d'identifier certaines victoires rapides pour les Laurentides

Caractérisation de la mise en œuvre des actions

- Déployer un plan de communication visant à présenter les constats du présent diagnostic aux entreprises des Laurentides.
- Soutenir les organisations responsables de la mise en place des zones d'innovation dans des secteurs à forte valeur ajoutée (l'aérospatiale, la bioéconomie forestière et l'IA) dans le processus d'approbation auprès du gouvernement du Québec.
- Soutenir le développement et l'intégration de l'écosystème dans l'électrification des transports générée par l'arrivée de la Cité de la mobilité durable et favoriser le développement d'une visée coordonnée entre les différents territoires qui sont parties prenantes.
- Afin de développer un écosystème, identifier quelques secteurs industriels porteurs qui pourront accueillir la création d'incubateurs innovants pour le démarrage de nouvelles entreprises permettant notamment de répondre à certains enjeux des grandes entreprises déjà existantes.
- Favoriser le maillage et le développement de partenariats entre les *start-up* technologiques et les entreprises majeures déjà actives sur le territoire.
- Embaucher une ressource interne spécialisée et dédiée à la transformation numérique afin d'offrir un service d'accompagnement aux entreprises qui souhaitent entamer ou accélérer leur virage numérique.
- Mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer la culture de l'habitation abordable dans les Laurentides, notamment en créant un comité et en développant une politique régionale dédiée au logement abordable.
- Développer un mécanisme de maillage entre les entreprises des Laurentides et la main-d'œuvre qui y réside, mais n'y travaille pas, notamment en transport, entreposage et commerce de gros, en services professionnels, scientifiques et techniques.
- Réaliser un diagnostic par MRC présentant les maillages possibles entre les principales chaînes d'approvisionnement présentes sur le territoire des Laurentides et assurer un démarchage auprès des entreprises qui pourraient être concernées afin de raccourcir la chaîne d'approvisionnement actuelle.

Annexe : Projets en développement et créneaux d'excellence



Plusieurs projets d'innovation sont en développement dans la région

Annexe : Projets en développement et créneaux d'excellence

MRC	Projets	Secteurs
Les Laurentides	Projet du Campus startup	Projets d'innovation en sport, bien-être et plein air
	Expansion de la Manufacture, incubateur, accélérateur d'entreprises et centre d'affaires	Agroalimentaire
Antoine-Labelle	Maison de l'entrepreneur	Tous les secteurs
	Zone d'innovation en bioéconomie forestière	Industrie forestière
Thérèse-De Blainville	Technopôle pour les entreprises spécialisées dans la planification de la gestion d'infrastructures (ponts, systèmes d'égout, bâtiment, etc.)	Bâtiment intelligent
Deux-Montagnes	Innoparc Albatros à Saint-Eustache	Transport avancé, technologie environnementale, aéronautique, sciences de la vie et TIC
	Pôle en santé à proximité de l'hôpital de Saint-Eustache	Santé et services sociaux
Argenteuil	Synerlab, incubateur en économie circulaire	Économie circulaire
	Synercity, un parc industriel	Économie circulaire
Les Pays-d'en-Haut	Synergie économique Laurentides	Économie circulaire
Mirabel	Zone d'innovation en aérospatiale	Aérospatial
	Projet pilote d'innovation sur les nouvelles méthodes de production agricoles	Agriculture
	Projet d'incubateur	Tous les secteurs
	Usine de batterie et centre de recherche en batterie à Mirabel.	Recherche et développement
La Rivière-du-Nord	Zone d'innovation autour du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.	Santé et services sociaux
	Développement du centre-ville de Saint-Jérôme	Urbanisation

Source : Connexion Laurentides

Les Laurentides proposent certains créneaux d'excellence et d'autres initiatives stratégiques sur leur territoire

Annexe : Projets en développement et créneaux d'excellence

Tourisme de villégiature quatre saisons

Ce créneau du MEI a pour objectif de soutenir l'excellence et l'innovation dans les entreprises touristiques des Laurentides. Sa mission plus spécifique est d'accroître la compétitivité et la capacité d'innover de la destination et des entreprises du créneau. Partenaire privilégié du développement du tourisme de villégiature des Laurentides, de nombreux projets ont bénéficié de l'expertise de notre créneau depuis 2008.

Signature Bois Laurentides

Constitué en tant que créneau d'excellence dans le cadre de la démarche ACCORD du ministère de l'Économie et de l'Innovation, Signature Bois Laurentides est un organisme à but non lucratif qui regroupe les entreprises de la sylviculture, des première, deuxième et troisième transformations du bois. L'organisation est composée de plus d'une trentaine de membres actifs.

Cité de la mobilité durable (Propulsion Québec et CargoM)

L'infrastructure de Transports Canada de Blainville, qui accueille le centre d'essais et de recherche automobiles de PMG Technologies, est mondialement reconnue pour les essais de véhicules. Toutefois, elle ne permet pas actuellement le développement et l'essai de technologies de transport intelligent. Le gouvernement du Québec a annoncé son intention de mettre sur pied la Cité de la mobilité durable, laquelle regroupera, sur un ou plusieurs sites au Québec, l'expertise de nombreux acteurs du domaine, et ce, tant collégiaux et universitaires qu'industriels. Elle offrira des équipements spécialisés, tels que du mobilier urbain, permettant la démonstration en milieu fermé des technologies liées aux connexions entre véhicules et infrastructures. L'intervention du gouvernement du Québec à cet égard est présentement estimée à 30 millions de dollars.

Sources : MEI, analyse RCGT.

Annexe : Exemples d'initiatives innovantes pour la relance économique



Sommaire des initiatives innovantes (1/2)

Annexe : Exemples d'initiatives innovantes pour la relance économique

Transport

- La région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a développé un réseau de transport en commun régional qui permet le déplacement des travailleurs. En effet, la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) est un service inter MRC qui assure le transport de passager par bus entre les différentes villes et à bas prix (4\$).

Incubateurs

- Centech pour les entreprises technologiques
- MTLab pour les entreprises des arts et de la culture

Programmes de maillage

- La Ville de Montréal, avec le Programme d'innovation ouverte pour entreprises émergentes, encourage les grandes entreprises à aller chercher l'innovation au niveau local, dans de petites entreprises très agiles, qui peuvent répondre rapidement et adéquatement à des problèmes émergents à Montréal.

Pour favoriser l'innovation

- Table ronde organisée par le Cirano en 2021 : La transformation numérique dans les secteurs de la finance, de l'agriculture, de la construction, de l'aérospatial et de la mobilité intégrée.
- Le site d'Info-entrepreneurs représente un répertoire des subventions, contributions et aide financière offertes notamment pour accroître la productivité.
- Le programme Audit industrie 4.0 vise à inciter le plus grand nombre d'entreprises québécoises possible à entreprendre le virage numérique en réalisant un diagnostic et un plan numérique, suivis d'une démarche structurée visant à sélectionner des solutions et à planifier la gestion du changement en lien avec les projets numériques priorités.
- Le Groupe Le Point organise depuis deux ans le Colloque Cybersécurité et protection des données personnelles. Une table ronde pourrait être développée et s'inspirer de ce colloque dans les Laurentides.

Pour favoriser la relève

Le CTEQ offre gratuitement des services facilitant le transfert d'entreprises entre les cédants et les repreneurs.

Sommaire des initiatives innovantes (2/2)

Annexe : Exemples d'initiatives innovantes pour la relance économique

Agroalimentaire

- La Stratégie de croissance des serres au Québec 2020-2025 pourrait inspirer les Laurentides.
- Canada Sauce souhaite créer une usine de pâte de tomates québécoise de 50 M\$ et aimerait être approvisionné par une entreprise québécoise qui opère des serres et y fabrique des tomates.

Tourisme

- Le circuit du paysan en Montérégie, la route des vins du Québec en Estrie, etc. peuvent être pris en exemples.
- Les parcs régionaux de la Matawinie dans Lanaudière ont développé une offre d'activités intéressante et ont notamment facilité la réservation en ligne.
- Percé instaurera dès 2022, une redevance touristique de 1\$ sur chaque transaction commerciale supérieure à 20\$. Les habitants seront exclus de cette redevance

Attraction du territoire

- La Stratégie Vivre en Gaspésie présente le portrait d'habitants notamment pour y attirer de la main-d'œuvre extérieure. La campagne de promotion pour l'attraction de la main-d'œuvre de la région de Brome-Missisquoi (2018) peut également représenter un exemple intéressant.

Logement social

- Une MRC, même si elle n'a pas déclaré sa compétence en logement social, peut également constituer un tel fonds afin de soutenir, en collaboration avec les municipalités de son territoire, tout projet de développement du logement social.
- Pascale Nantais, propriétaire de la Pizzeria à Mont-Tremblant, a décidé d'acheter une maison et de la convertir en chambres à louer à bas prix pour ses employés.
- Avec l'arrivée du village du Club Med au Massif de Charlevoix, l'ancienne infirmerie des religieuses a été transformée en maison d'hébergement pour 84 employés du tout nouveau complexe hôtelier.

Main-d'œuvre et formation

- Chaque 3 à 5 ans, des diagnostics sectoriels de main-d'œuvre sont réalisés par les CSMO conformément à la demande du gouvernement. Ces diagnostics regroupent d'information sur les actions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux de main-d'œuvre.

Approvisionnement local

- En dévoilant sa nouvelle « vision économique » (Un Québec qui gagne), le gouvernement du Québec a notamment confirmé l'accroissement de ses efforts pour soutenir la production manufacturière et agroalimentaire locale.

Annexe : Balisage des bonnes pratiques pour la relance territoriale



La présente étude se veut un plan de relance pour les Laurentides, visant à répondre aux enjeux actuels notamment engendrés par le contexte pandémique. Pour ce faire, un balisage visant à recenser les bonnes pratiques en matière de gestion de relance territoriale a d'abord été réalisé. Le balisage s'intéresse plus spécifiquement à cinq plans de relance post COVID-19 qui se démarquent par la diversité et la qualité de mesures proposées. Les juridictions balisées sont les suivantes :

- Ville de Longueuil
- Ville de Sherbrooke
- Ville de Montréal
- Ville de Drummondville
- Union des municipalités du Québec (UMQ)

La présente section propose un portrait sommaire des bonnes pratiques pour propulser la relance économique. Les principales mesures proposées par les plans de relance balisés sont fournies en annexe du présent rapport.

Comparatif des plans de relance territoriale balisés

Annexe

Axes d'intervention	Longueuil	Sherbrooke	Montréal	Drummondville	UMQ
Infrastructures	✓				✓
Développement durable, environnement et transition écologique	✓	✓	✓	✓	✓
Soutien aux commerces et aux entreprises	✓	✓	✓	✓	✓
Gouvernance et leadership	✓	✓		✓	
Vitalité, développement économique et innovation		✓	✓	✓	✓
Accélération du virage numérique	✓	✓			
Réponse aux enjeux de main-d'œuvre			✓	✓	
Nombre de mesures	32	24	20	15	28

D'autres éléments ont également été considérés dans les plans de relance balisés, notamment en lien avec la culture et l'industrie récréotouristique, les logements sociaux et la promotion de l'attractivité territoriale. Finalement, plusieurs plans de relance balisés ont suggéré des mesures en lien avec le soutien des entreprises à caractère social.

Source : analyse RCGT.

Sommaire des bonnes pratiques en matière de relance

Balisateur des bonnes pratiques pour la relance territoriale

- Les plans de relance sont diversifiés et touchent au moins quatre axes d'intervention différents.
- L'ensemble des plans de relance balisés ont un axe d'intervention en lien avec le développement durable, l'environnement et la transition écologique, ainsi qu'un axe d'intervention pour le soutien aux commerces et aux entreprises.
- Les plans de relance des municipalités situées à l'extérieur des grands centres ont souvent un volet visant à accroître l'attractivité territoriale afin de bonifier le bilan démographique.
- Le logement abordable semble être une préoccupation dans la région métropolitaine de Montréal, et parfois même à l'extérieur.
- La création d'emploi n'est pas au cœur des plans de relance.
- Parmi les plans de relance balisés, le nombre de mesures proposées varie de 15 à 32.

Principales mesures proposées par la Ville de Longueuil

Annexe

AXES D'INTERVENTION

ACTIONS

DÉVELOPPEMENT DURABLE Mettre en œuvre une gouvernance et un leadership efficaces	Assurer les représentations pour obtenir les pouvoirs nécessaires à la relance.
	Évaluer l'opportunité de modifier la gouvernance de réalisation des projets majeurs dans l'optique d'accélérer leur réalisation pour un impact économique significatif.
SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX INDUSTRIES Offrir un soutien aux entreprises et aux industries	Soutenir DEL dans la mise en œuvre de son plan de relance.
	Développer une stratégie fiscale pour le secteur commercial et industriel.
	Accélérer la revitalisation et le redéveloppement urbains.
	Contribuer à faire valoir les intérêts des commerces et des entreprises et jouer un rôle d'accompagnement auprès de ceux-ci.
INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE Développer des initiatives socioéconomiques et environnementales porteuses	Déployer des initiatives en lien avec l'environnement, l'autonomie alimentaire et la ville intelligente.
	Établir une stratégie de soutien à l'économie sociale et à l'achat local.
INFRASTRUCTURES Investir dans les projets d'infrastructures publiques structurants	Utiliser les dépenses publiques en infrastructures comme levier de création de valeur.
	Soutenir les projets d'infrastructures stratégiques et structurants.
	Faciliter la mise en chantier des projets dont la planification est complétée.

Principales mesures proposées par la Ville de Longueuil (suite)

Annexe

Initiatives de développement durable

- Accélérer le déploiement du plan De la ville à la communauté intelligente en devenir afin de favoriser l'innovation technologique et les retombées économiques.
- Mettre en œuvre le plan de verdissement urbain comprenant la plantation d'arbres et le réaménagement de boisés urbains.
- Évaluer la possibilité de lancer un appel de projets pour favoriser une meilleure autonomie alimentaire ou des mesures innovantes, issues du milieu, permettant de favoriser la relance.
- Offrir un accompagnement pour faciliter le développement numérique des commerces et des entreprises.
- Déployer une campagne d'information sur l'autonomie agroalimentaire et sur les bienfaits de l'achat local..
- Mettre en place des corridors sanitaires ou la piétonnisation de certains tronçons d'artères commerciales.
- Réaliser des aménagements éphémères, de l'animation et des événements ponctuels pour favoriser la fréquentation des artères commerciales dans le respect des exigences sanitaires.
- Évaluer la possibilité de modifier la politique d'achat de la Ville pour favoriser davantage l'achat local.

Infrastructures

- Prioriser les investissements publics générant des retombées économiques importantes et une création d'emplois soutenue.
- Stimuler l'économie en avançant le remplacement d'infrastructures désuètes et en bonifiant l'offre de services aux citoyens.
- Investir dans des infrastructures publiques pouvant contribuer à relancer les artères commerciales et le commerce de proximité.
- Prioriser les dépenses publiques pouvant attirer une part importante d'investissements privés et maximiser les subventions gouvernementales.
- Soutenir la réalisation de projets de transport collectif.
- Prioriser et réaliser des projets d'infrastructures publiques nécessaires pour développer les zones prioritaires du territoire.
- Accélérer les processus d'autorisation gouvernementaux pour les chantiers municipaux prêts à démarrer.
- Lorsque possible, faciliter la mise en chantier des projets d'investissements privés.

Source : Ville de Longueuil.

Principales mesures proposées par la Ville de Longueuil (suite)

Annexe

Gouvernance et leadership

- Évaluer les opportunités d'augmenter les pouvoirs de Longueuil pour soutenir adéquatement la relance économique.
- Se positionner en leader dans les représentations communes des villes auprès des gouvernements fédéral et provincial.
- Évaluer différents modes de réalisation incluant des participations de partenaires privés.
- Réaliser un projet selon le nouveau mode défini et en évaluer les résultats.

Soutien aux entreprises et aux industries

- Confirmer le financement et appuyer DEL pour qu'il assure le déploiement de son plan de relance.
- Promouvoir les avantages fiscaux de la zone aéroportuaire
- Tenir compte des besoins des commerçants pour la planification des travaux de réaménagement des principales artères.
- Redéfinir la trame commerciale de l'axe Taschereau en cohérence avec le milieu de vie souhaité par le déploiement du projet Léo.

- Lier la revitalisation de la rue Saint-Charles à la zone d'innovation du centre-ville.
- Accélérer les plans d'affaire relatifs à la zone d'innovation dans le domaine de la transformation numérique (centre-ville) et à la zone d'innovation dans le domaine de l'aérospatial.
- Mettre en valeur et rendre disponibles les terrains de propriété municipale qui sont propices pour du développement à court terme (décontamination, appel de projets, etc.).
- Évaluer la possibilité de mettre en place des mesures d'aide (subvention à la démolition, gel de taxes, etc.) pour favoriser le redéveloppement.
- Assouplir les règlements et processus municipaux et faciliter les initiatives de relance proposées par les entreprises.
- S'assurer que les entreprises maximisent le soutien financier en faisant la promotion de l'aide gouvernementale disponible aux entreprises.
- Assurer une représentation gouvernementale afin d'augmenter les contributions non remboursables et les prêts aux entreprises.
- Offrir aux commerçants des formations ou un soutien professionnel pour les aider dans leur plan de relance.

Source : Ville de Longueuil.

Principales mesures proposées par la Ville de Sherbrooke

Annexe

Orientations stratégiques

- Établir les conditions gagnantes à l'exercice d'un leadership public, local et régional.
- Mettre en place en aménagement et un environnement propice à la croissance des entreprises et à la richesse collective.
- Développer un centre-ville densifié, attractif et animé au bénéfice des citoyens, des entrepreneurs et des visiteurs.
- Utiliser l'intelligence collective, la créativité et le numérique comme vecteurs de développement entrepreneurial et émergent.
- Valoriser le pôle du savoir comme accélérateur d'innovations et d'emplois
- Promouvoir les atouts et valoriser les initiatives pour être attractive auprès des entreprises et des talent

Les mesures de soutien et les nouveaux investissements se détaillent comme suit :

- Gestion des programmes et des fonds : 440 000 \$
- Soutien à l'achat local : 145 000 \$
- Innovation et développement : 40 000 \$
- Coaching et formation : 113 900 \$
- Culture et attractions : 862 000 \$
- Transition écologique : 195 000 \$

Parmi les nouvelles mesures identifiées dans la mise à jour du plan de relance, notons :

- Fonds d'aide à la création d'animation numérique
- Aide à la nuitée pour les hôteliers
- Projets arts et vitrines au Centro
- Projet Pôle culturel régional
- Hiver de lumières/installation multimédia interactive (les membres du conseil municipal devront se prononcer à nouveau sur ce projet au cours des prochaines semaines)
- Cyclotourisme et projet pilote de vélo partage

Principales mesures proposées par la Ville de Montréal

Annexe

Mettre le commerce au cœur de la relance

Soutenir les Sociétés de développement commercial (SDC) et l'Association des SDC de Montréal (ASDCM)

- Favoriser la mise en place de nouvelles expériences créatives sur les artères commerciales.
- Pérenniser le service de livraison urbaine à vélo et décarboné.
- Créer un outil central de données sur l'occupation des locaux commerciaux
- Favoriser l'occupation temporaire ou transitoire des locaux vacants
- Bonifier les campagnes de sociofinancement pour soutenir la reprise des activités commerciales.
- Élaborer une politique de la vie économique nocturne

Aider les entrepreneurs à faire des affaires autrement

- Accroître l'offre d'accompagnement auprès des entreprises montréalaises dans une optique de résilience et d'innovation (Accompagnement gratuit et accès au microcrédit)
- Stimuler l'innovation en aidant les jeunes pousses (start-ups) à travailler avec les grandes organisations.
- Accroître l'appui aux entreprises d'économie sociale.

Principales mesures proposées par la Ville de Montréal (suite)

Annexe

Réinventer le développement économique du territoire Déployer une stratégie pour favoriser l'économie circulaire.

- Accélérer la planification et la décontamination des terrains à vocation économique dans l'Est de Montréal.
- Favoriser le développement de pratiques innovantes en aménagement et en mobilité durable
- Lancer le programme d'ateliers d'artistes
- Lancer le programme pour les salles de spectacles privées, les salles alternatives et les cinémas indépendants.
- Appuyer des projets d'occupation transitoire

Mobiliser l'écosystème économique pour susciter un engagement collectif et renouvelé

- Appuyer le rayonnement économique international de Montréal et l'internationalisation de ses entreprises.
- Mettre en place et soutenir des projets concrets de création et de partage de données
- Appuyer le développement de nouvelles compétences en réponse aux besoins des entreprises et des travailleurs.
- Développer un répertoire de solutions urbaines en collaboration avec le milieu de la recherche

Principales mesures proposées par la Ville de Drummondville

Annexe

Aménagement du territoire

- développer des pôles majeurs structurants du centre-ville (ex. secteurs Fortissimo, de la gare, axes Heriot/des Forges, etc.);
- Accélérer la valorisation du corridor de la rivière Saint-François avec les projets d'un circuit riverain;
- Mettre en place et bonifier des programmes de subvention pour le centre-ville : locaux commerciaux vacants et rénovation de façades commerciales et résidentielles (périmètre à préciser);
- Accélérer la mise en œuvre de projets de diversification de l'économie :
 - Nouveau projet d'incubateur industriel en innovation et en économie circulaire;
 - Stratégies de développement des secteurs tertiaires et de l'économie du savoir au centre-ville et dans les autres secteurs de la ville;
- Accentuer la vigie des subventions disponibles et les efforts d'obtention pour la réalisation de travaux d'infrastructures déjà planifiés.

Soutien à la communauté

- Soutenir une stratégie d'achat local intégrée et la pérenniser à long terme (ex. : La Ruche – achat local et soutien aux organismes communautaires);
- Accompagner les entreprises dans la transformation technologique/numérique et par la mutualisation de la logistique de transport (mise en œuvre par la SDED);
- Aménager les rues du centre-ville de façon conviviale dans une perspective de mobilité durable (ex. : réaménagement, verdissement et connectivité du stationnement Place d'Armes, de la rue du Pont et du pont du Curé-Marchand);
- Lancer une stratégie de promotion d'attractivité territoriale (main-d'œuvre, entreprises, familles, visiteurs) « Mon Drummondville »;
- Consolider le corridor récréotouristique de la rivière Saint-François (Camping des Voltigeurs (SEPAQ), amphithéâtre Saint-François, Parc des Voltigeurs, Village québécois d'antan, parc régional de la Forêt Drummond) comme pôle touristique majeur.

Principales mesures proposées par la Ville de Drummondville (suite)

Annexe

Vitalité du milieu

- Intensifier les initiatives d'agriculture urbaine (plantation dans les parcs, serre commune, jardins communautaires, bacs de légumes et herbes comestibles, etc.);
- Soutenir la revitalisation par la mise en place d'un comité « centre-ville » permanent, inclusif et multipartite;
- Structurer le soutien d'animation commerciale dans tous les secteurs de la Ville (mise en œuvre par la SDED et l'association régionale de Développement économique du Centre-du-Québec);
- Optimiser et renouveler le soutien aux organismes sportifs et de loisirs ainsi que le soutien aux organismes communautaires (Corporation de développement communautaire Drummond);
- Mettre en place des actions liées au logement abordable de qualité (Politique municipale d'habitation).

Principales mesures proposées par l'Union des municipalités du Québec

Annexe

Développement durable

- Accélérer les grands projets de transport collectif
- Financer les coûts d'opération du transport collectif
- Rendre accessibles les sommes prévues dans la Stratégie nationale pour le logement social
- Mise en place d'un programme de soutien au loyer
- Soutenir financièrement les organismes culturels, sportifs et communautaires à but non lucratif
- Proposer un programme dédié aux festivals et événements municipaux
- Soutenir la production, la transformation et la mise en marché locale
- Inciter les commerces de l'alimentation à acheter des produits locaux
- Inciter les entreprises manufacturières à faire affaire avec des sous-traitants locaux
- Mettre en place un plan national de déploiement du télétravail

Infrastructures

- Mettre en chantier les projets municipaux prêts à démarrer, en accélérant et en simplifiant les processus d'autorisation
- Trouver un juste équilibre entre les projets
- Diversifier les cibles d'investissement
- Débloquer rapidement les sommes prévues au PQI 2020-2030 pour accélérer les investissements sur le réseau routier local
- Faciliter la mise en chantier des projets industriels, immobiliers et manufacturiers privés
- Rendre opérationnel dès que possible le dépôt électronique des soumissions dans le SEAO

Principales mesures proposées par l'Union des municipalités du Québec (suite)

Annexe

Vitalité économique des régions

- Maintenir et bonifier les programmes mis à la disposition des régions
- Débloquer dès maintenant les sommes prévues pour l'accompagnement des entreprises en région et la vitalisation des milieux
- Accélérer le branchement des régions à Internet haute vitesse ainsi qu'au réseau cellulaire
- Accélérer le transfert des 5000 emplois gouvernementaux
- Soutenir l'industrie touristique québécoise
- Financer les coûts d'opération des aéroports municipaux

Soutien aux commerces et aux entreprises

- Soutenir, protéger et raccourcir les chaînes d'approvisionnement
- Créer un réseau d'entreprises aptes à convertir leur production
- Soutenir les organismes à but non lucratif qui ont pour mission de stimuler le développement commercial et la revitalisation des centres-villes
- Soutenir le virage technologique des commerces
- Créer une plateforme transactionnelle
- Mettre en place une campagne de sensibilisation

rcgt.com



Raymond Chabot
Grant Thornton

© Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L., 2017, 2020. Tous droits réservés.

« Grant Thornton » fait référence à la marque sous laquelle les sociétés membres de Grant Thornton fournissent des services de certification, de fiscalité et de conseil à leurs clients, et peut aussi désigner une ou plusieurs sociétés membres, selon le contexte. Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. est une société membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les sociétés membres ne constituent pas une association mondiale. GTIL et chacune des sociétés membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont offerts par les sociétés membres.